

FOURRURES

Actuellement
tout notre rayon à des
«**PRIX D'ÉTÉ**»

17-234

JO PASONIER

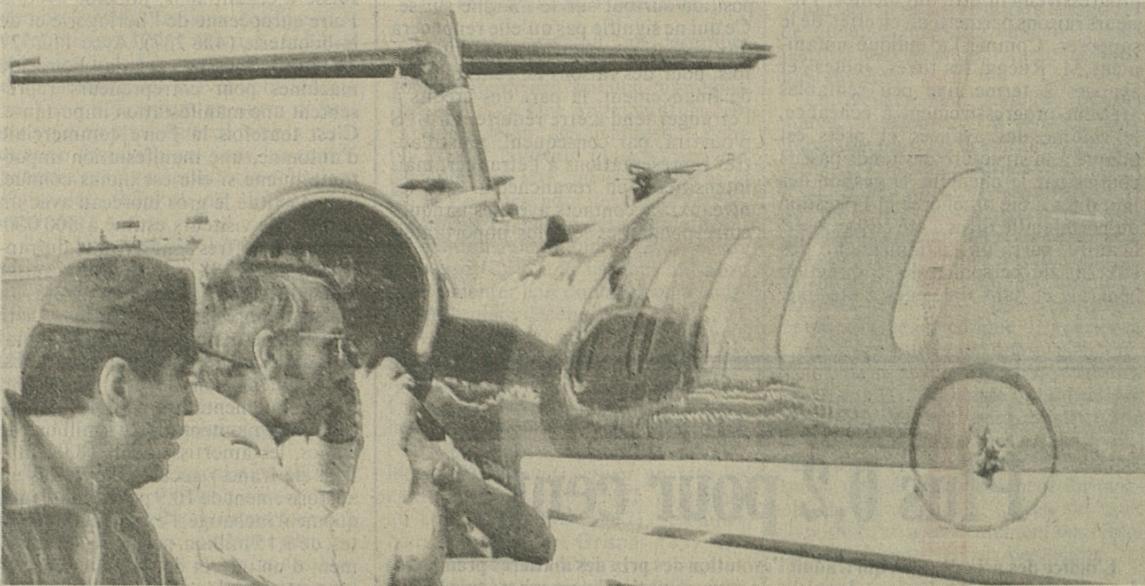
Voyez
notre vitrine!
PÉROLLES 16

J.A. 1700
Fribourg 1

Quotidien
N° 108
Mardi
9 février 1982
111^e année

80 ct.

Avion privé suisse cible de la DCA au Liban



L'avion privé, appartenant à la compagnie suisse «Aeroleasing», qui a essuyé lundi, à 2 kilomètres de l'aéroport de Beyrouth, des tirs de DCA, a subi des dommages évalués à plus d'un million de francs suisses, apprend-t-on lundi soir dans un communiqué diffusé par la compagnie. Paul Keller prenant des photos.

Lundi, en début d'après-midi, un avion privé de type «Lear-Jet» appartenant à la compagnie privée suisse «Aeroleasing», a été touché par une salve de DCA peu avant l'atterrissage à l'aéroport de Beyrouth. Aucune victime n'est à déplorer. L'appareil a pu se poser sans dommages.

Contacté par téléphone, le directeur commercial de la compagnie qualifie l'incident de «petite anecdote désagréable». Selon lui, «rien ne laissait présager ces coups de feu». Les bulletins à l'usage des pilotes ne contenaient aucune restriction pour l'aviation civile au-dessus de Beyrouth.

Seuls le pilote, M. Paul Keller, 46 ans, de Berne, et le copilote, M^{lle} Dominique Hoffer, de Genève, se trou-

vaient à bord de l'appareil. Le fuselage, l'aile et le moteur gauches ont été transpercés par plusieurs balles, tirées vraisemblablement par un engin anti-aérien d'un calibre de l'ordre de 20 mm. De source aéronautique libanaise, les tirs seraient dus à la DCA palestinienne qui cherchaient à atteindre des chasseurs israéliens survolant Beyrouth à haute altitude. Le porte-parole de la compagnie «Aeroleasing» rappelle que l'appareil, alors en phase d'atterrissage, était parfaitement visible, étant donné sa faible vitesse et sa couleur rouge.

Le petit biréacteur (5 places plus l'équipage) effectuait un vol d'affaires et se rendait à Beyrouth en provenance de Larnaca (Chypre) pour rechercher des industriels français déposés hier

dans la capitale libanaise. Les autorités portuaires de Beyrouth interdisent en effet aux avions de parquer la nuit sur l'aéroport.

D'après les renseignements donnés par le directeur commercial de la compagnie privée suisse, l'appareil restera immobilisé quelques heures à Beyrouth, à moins que des organes vitaux aient été touchés. Il regagnera ensuite Genève, sa ville de destination.

Depuis sa création en 1966, «Aeroleasing» n'a jamais été victime d'un incident de ce genre. La compagnie exploite une flotte de huit appareils de type similaire, parcourant plus de 4 millions de kilomètres par an dans le monde entier. Elle occupe actuellement près de 100 personnes. (ATS)

Vienne et l'ONU Nouvelles intentions

M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, s'est prononcé lundi pour relever l'importance de Vienne en tant que centre des Nations Unies.

Il estime que la construction d'un centre de conférences à «UNO-City», quartier international de la ville, «serait une bonne idée qui confirmerait le statut de Vienne en tant que troisième ville de l'ONU après New York et Genève». (Reuter)

Pourquoi...

Voir en page 27

Wallonie paralysée

Le mouvement de grève générale de 24 heures organisé lundi par la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) est très largement suivi en Wallonie et à Bruxelles et faiblement en Flandre, indique-t-on de sources syndicales. Dans la partie francophone de la Belgique, les secteurs de l'indus-

trie, des transports, de l'administration et de l'enseignement sont totalement paralysés par la grève. «La grève est totale en Wallonie», a déclaré M. Georges de Bunne, secrétaire général de la FGTB. (AFP/Reuter)

Lire aussi en page 21

De l'aide pour les Suisses en Pologne

Les résidents suisses établis en Pologne reçoivent de leur ambassade à Varsovie les vivres et les articles indispensables à la vie quotidienne. Le Département fédéral des affaires étrangères a envoyé 1,2 tonne de secours à l'ambassadeur de Suisse en Pologne, M. Roger E. Campiche.

La plupart de ces secours sont parvenus de manière ponctuelle, en priorité à des Suisses nécessiteux. L'ambassadeur Campiche a déclaré lundi à l'Associated Press que l'instauration de la loi martiale l'aurait «totalement surpris».

L'interprétation qu'en ferait la presse occidentale cependant serait «très exagérée». Tout se serait déroulé de manière «presque fantomatique, tranquillement et sans panique».

Dix citoyens suisses travaillent dans leur ambassade varsoviennaise avec un «rare sentiment d'isolement» du monde extérieur. Ainsi le télex et le téléphone de l'ambassade helvétique ont été coupés jusqu'à fin janvier. Le seul contact possible avec Berne restait la radio.

L'ambassadeur Campiche a dit que les informations sur les conséquences de la loi martiale en Pologne ont été

partiellement de «fausses rumeurs». Ainsi le chiffre qui mentionne 40 000 à 50 000 internés serait «complètement faux».

L'ambassade n'aurait pas été prévenue de la mise en place de la loi martiale. L'ambassadeur aurait remarqué ce dimanche matin que cela grouillait de soldats dans la capitale polonaise et que des chars étaient installés aux points névralgiques de la ville.

Alors que d'autres ambassades occidentales, par exemple celle des Etats-Unis, sont entourées ou gardées par des militaires, on n'a pas vu de sentinelle devant la représentation helvétique.

A la suite des différentes actions caritatives provenant de l'Occident en faveur des Polonais dans le besoin, l'ambassadeur Campiche a décidé de prendre également soin de ses compatriotes. Il a envoyé une lettre aux Confédérés leur apprenant qu'ils pouvaient commander gratuitement des paquets de nourriture et de savon à l'ambassade de Varsovie ou venir les chercher eux-mêmes.

«La réaction qui s'ensuit a été pour moi un événement poignant», a dit Roger Campiche, certainement un des

LA LIBERTÉ MARDI 9 FÉVRIER 1982

3 Hausse des taux hypothécaires: injustifiée selon les experts

7 Maîtresses enfantines: positions inchangées

Romont: le feu à deux pas de la distillerie

9 Oppositions confirmées pour une ligne à haute tension

14 La relève assurée chez les lutteurs d'Estavayer

15 Cross-country: Jean-Pierre Berset 10 ans après

17 Schladming: Erika et les autres

19 A Fribourg, le sport anime la ville

20 Le HC Gottéron n'a rien à perdre

Coup dur pour l'opposition iranienne

Plus de dix membres du comité central des moudjahiddin kahlq ont été tués lundi matin avec Moussa Khibani, numéro deux des moudjahiddin, son épouse et celle de M. Massoud Radjavi, dirigeant du mouvement, dans l'assaut des forces de l'ordre contre une maison du nord de Téhéran, a indiqué Radio-Téhéran.

«Moussa Khibani, Achraf Rabi'i (la femme de M. Radjavi), la femme

de Khibani et plus de dix membres principaux du comité central des moudjahiddin ont été envoyés en enfer», a dit le présentateur de la Radio iranienne en annonçant la nouvelle.

Selon un habitant du quartier où a eu lieu l'assaut, il a fallu plus de deux heures de combat aux forces de l'ordre pour investir la maison.

(AFP)

Un débat Bilinguisme

Le bilinguisme ou plus exactement la présence de deux juges au moins au Tribunal cantonal représentant la minorité alémanique sera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil qui s'ouvre cet après-midi. En marge de ce débat et aussi dans la perspective de l'élection du Conseil communal de Fribourg dimanche prochain, François Gross analyse et commente: «Saluée bien bas à sa publication, la Charte des langues a été, trop souvent, glissée dans les tiroirs de l'oubli. Il serait préférable de l'en exhumer à temps».

● Lire en page 7

Broye Un drame

Pénible affaire autour d'un domaine de Nuilly dans la Broye. Exploitant depuis de nombreuses années 18 ha, une famille paysanne risque de devoir quitter sa terre, car un paysan thurgovien s'y intéresse.

L'affaire n'est pas sans rappeler le cas de la ferme Mettraux à Gillarens. Elle a déjà suscité de nombreuses réactions et le Comité contre les injustices foncières s'est saisi du dossier. Gérard Périsset fait le point sur ce drame où le droit s'oppose à la justice.

● Lire en page 7

Un programme économique

Les autorités polonaises ont décidé au cours du Conseil des ministres de vendredi dernier d'ouvrir un débat public sur la reprise des activités syndicales suspendues depuis l'instauration de la loi martiale, le 13 décembre dernier, indique un communiqué officiel publié lundi par la presse de Varsovie.

Le débat aura pour base un rapport dont la rédaction a été confiée à une commission présidée par le vice-président du Conseil Mieczyslaw Rakowski. Le Gouvernement a précisé que le document devrait traiter des «principes pour la renaissance du mouvement syndical en Pologne» et qu'il devrait

être terminé avant la fin du mois. Par ailleurs, les autorités polonaises ont adopté un programme économique exhaustif qui vise à assurer l'indépendance de la Pologne à l'égard de ses anciens partenaires occidentaux et à renforcer ses liens de coopération avec le COMECON. Dans cette perspective, une «conception actualisée de solutions du problème des paiements vis-à-vis des pays capitalistes» sera présentée dans le courant du mois de février, et avant la fin du mois de mars un «programme» d'extension de la coopération avec les pays du COMECON».

(AFP/Reuter)

BERRI SPORT

AIGUISAGE
de PATINS

Fr. 6.-

Rue Saint-Pierre 30
Fribourg
037 - 22 82 12



Après les pertes de la Banque populaire sur l'argent-métal 138 millions pour amortir l'affaire de Genève

Comme elle l'avait annoncé en novembre à la suite des opérations malheureuses sur l'argent-métal auxquelles s'était livrée sa filiale genevoise et qui l'ont contrainte à procéder à un prélèvement sur les réserves tacites de 137,8 millions de francs, la Banque populaire suisse (BPS) devra offrir cette année un dividende réduit de 50% par rapport à l'année précédente, à savoir 7% contre 14%. La distorsion intervenue en 1981 dans la structure des intérêts sur le marché de l'argent et des capitaux a toutefois également contribué à diminuer le bénéfice net qui a atteint 36,0 millions de francs contre 68,9 millions de francs indiqués hier à Berne M. Walter Rüeegg, président de la direction générale, lors de la conférence de presse consacrée aux résultats de l'exercice 1981. Plusieurs mesures devraient permettre à la BPS d'enregistrer à nouveau à l'avenir une croissance de la rentabilité, a cependant précisé aussi M. Rüeegg.

L'examen du bilan 1981, dont la somme totale s'est établie à 18,76 milliards de francs contre 17,85 milliards en 1980 (+ 5%), laisse apparaître en particulier que les fonds des clients se sont accrus de 1,17 milliard ou de 6%. Cette augmentation n'est toutefois plus que de 5,8% si l'on fait abstraction des comptes de métaux précieux portés pour la première fois au bilan. Les obligations de caisse et les emprunts ont progressé de 632 millions de francs, soit respectivement de 18 et 38%, et ont ainsi compensé en premier lieu le retrait de fonds plus favorables du point de vue du taux d'intérêt (diminution de 230 millions des fonds à vue et de 352 millions de l'épargne).

Par ailleurs, les avances à la clientèle s'étant accrues de 500 millions de francs environ, la banque a dû le refinancer pour une grande part avec des fonds à terme plus chers.

12%. Le produit des affaires d'intérêt a reculé de 22,7 mio de francs pour atteindre 145,7 mio, de même que le produit des opérations sur devises et sur métaux précieux qui a passé de 67,5 mio en 1980 à 61,3 mio. Le produit des titres s'est, quant à lui, établi à 30,5 mio de francs contre 45,4 mio (-32,8%). Les commissions ont, en revanche, augmenté de 13,1% pour atteindre 145,8 mio de francs. M. Rüeegg a souligné que les dépôts de dollars effectués cet été par la Banque nationale à des conditions très favorables pour la BPS n'ont contribué que faiblement aux revenus 1981 et que la distribution du dividende ne tient pas aux avantages acquis par ces mêmes dépôts comme le laissaient entendre certaines rumeurs.

Trois raisons

La diminution du rendement s'explique pour les responsables de la BPS par trois raisons principales. Ainsi, les importants transferts survenus au passif à la suite de l'évolution des taux d'intérêt et l'accroissement constant du déséquilibre entre le montant des épargnes et celui des hypothèques ont augmenté fortement les charges. De plus, les conséquences de cette distorsion des taux d'intérêt ont encore été aggravées par la présence dans le portefeuille de titres provenant de restes

d'émissions, ainsi que d'acquisitions de titres et de «notes» à faible rendement. Jusqu'à la moitié de l'année 1980, enfin, une politique expansive de financement en matière de crédits de construction et d'hypothèques a été pratiquée dans la perspective d'une entrée normale de fonds d'épargne. Or, non seulement les épargnes n'ont pas progressé, mais elles ont régressé, devait dire M. Rüeegg.

Les responsables de la BPS sont convaincus que la rentabilité pourra progressivement être augmentée. Plusieurs raisons permettent, en effet, de le supposer. Comme l'a indiqué notamment M. Rüeegg, les titres, «notes» et avances à terme fixe peu rentables arrivent progressivement à échéance, le volume des avances et prêts est adapté à la structure des fonds passifs confiés par la clientèle, la gestion des liquidités a été améliorée et la gestion du portefeuille titres a été réorganisée. D'autre part, un plafonnement des effectifs du personnel de la direction générale et dans les sièges a été fixé.

Une étude, qui prend en considération 50% des quelque 5000 emplois de la banque, est actuellement en cours, et vise à simplifier la structure de l'organisation. Grâce aux mesures de rationalisation déjà introduites, la BPS cherchera à moyen terme à procéder à une diminution «sensible» des effectifs du personnel. «En tirant profit en premier lieu des fluctuations normales du personnel» a précisé M. Rüeegg.

M. Rüeegg a indiqué encore au sujet de la politique future que la BPS entendait maintenir et renforcer sa position surtout sur le marché suisse. Ce qui ne signifie pas qu'elle renoncera aux opérations avec l'étranger. Toutefois, pour des raisons de rentabilité et de financement, la part des crédits à l'étranger tend à être réduite. La BPS n'ouvrira, par conséquent, plus d'autres représentations à l'étranger, mais intensifiera, en revanche, à tous les niveaux, les contacts avec ses banques correspondantes les plus importantes.

(ATS)

Prix de gros en janvier Plus 0,2 pour cent

L'indice des prix de gros, qui traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation, a enregistré une légère hausse de 0,2 pour cent en janvier.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) qui calcule l'indice, précise, dans un communiqué diffusé lundi, qu'il s'est ainsi inscrit, sur la base de 100 en 1963, à 168,1 points à la fin du mois dernier, soit une hausse de 4,7

pour cent en une année. La progression de l'indice est principalement imputable à des augmentations de prix dans le groupe des matières premières et des produits semi-fabriqués (plus 0,3 pour cent par rapport à décembre 81).

(ATS)

Foire suisse de Bâle 1,6 million de visiteurs en 81

Un million six cent trente-quatre mille six cent nonante-neuf: c'est le nombre de visiteurs qui se sont pressés l'an dernier dans les bâtiments de la Foire suisse d'échantillons, à Bâle. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 10,7 pour cent, même si le nombre de foires spécialisées n'a été que de treize, au lieu de quinze en 1980.

En tête, on trouve bien sur la Foire suisse d'échantillons, jumelée avec la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie (426 237). Avec 112 527 visiteurs, Swissbau et la Foire de machines pour entrepreneurs représentent une manifestation importante. C'est toutefois la Foire commerciale d'automne, une manifestation importante même si elle est moins connue, qui constitue le gros morceau avec un nombre de visiteurs estimé à 800 000. Tous ces chiffres sont extraits du rapport annuel 1981 de la Foire suisse d'échantillons. Les comptes arrêtés au 30 septembre 1981 de cette société coopérative laissent apparaître un total de recettes de 48,72 millions de francs, en augmentation de 5,7 pour cent. Même augmentation pour les dépenses, qui se montent à 47,57 millions de francs, les amortissements (8,04 millions de francs) accusent toutefois un accroissement de 10,9 pour cent. Pratiquement inchangé, l'excédent de recettes, de 1,15 million, permettra le versement d'un intérêt de six pour cent sur les parts sociales de 17,44 millions de francs. L'année 1981 a démontré à la direction de la foire la nécessité de stabiliser les résultats acquis. Il s'agit de mettre en relief la spécificité des exportations et des congrès bâlois. Il faut également insister davantage sur l'importance de l'infrastructure dont doit pouvoir bénéficier une plaque tournante comme Bâle. (ATS)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK (30 min. après ouverture)

	CLOTURE PREC.	08.02.82	CLOTURE PREC.	08.02.82
AETNA LIFE	45	3/8	45	3/8
AM. HOME PROD.	36	3/4	36	3/8
AM. NAT. RES.	34		34	
ARCHER DAN.	18	1/8	18	
ATL. RICHFIELD	39	1/2	39	1/4
BEATRICE FOODS	17	1/2	17	1/2
BETHLEEM STEEL	21	1/4	21	1/4
BOEING	20	3/8	20	3/8
BURROUGHS	33	1/4	33	
CATERPILLAR	51	1/4	50	5/8
CITICORP	25	3/4	25	3/8
COCA COLA	32	1/8	32	3/8
CONTINENT. CAN	31	3/4	31	5/8
CORNING GLASS	44	7/8	44	7/8
CPC INT.	38	5/8	38	1/2
CSX	55	1/8	55	1/4
DISNEY	49	3/4	49	1/4
DOW CHEMICAL	23	3/4	23	5/8
DUPONT	35	7/8	35	1/2
EASTMAN KODAK	75	1/4	74	1/4
EXXON	29		28	3/4
FORD	18	1/8	17	3/4
GEN. ELECTRIC	62	3/4	62	1/4
GEN. MOTORS	37	3/8	37	
GILLETTE	34	1/4	33	3/4
GODDEYEAR	19	1/8	19	
HOMESTEAK	30	3/8	30	3/8
IBM	63	1/2	62	3/4
INT. PAPER	36		35	1/2
ITT	28	1/8	27	3/4
JOHNSON & J.	38	3/4	38	1/8
K. MART	16	5/8	16	1/2
LILLY (ELI)	57	3/4	57	
LITTON	55		54	5/8
LOUISIANA LAND	30	1/2	30	
MERCK	83	3/4	83	3/4
MMM	56	1/4	55	7/8
MORGAN	55	3/8	55	3/8
OCCID. PETR.	22		22	
OWENS ILLINOIS	27	7/8	27	5/8
PEPSICO	37	7/8	37	5/8
PHILIP MORRIS	49		48	1/4
Pfizer	57		56	1/2
RCA	19	3/4	19	1/4
REVLON	32	1/8	32	1/8
SCHERING PLG	29	3/4	29	1/2
SCHLUMBERGER	50	1/2	49	3/8
SEARS ROEBUCK	16	5/8	16	3/8
SPERRY RAND	33		32	1/2
TEXAS INSTR.	81	1/8	80	5/8
TELETYPE	134		132	7/8
TEXACO	30	1/4	30	1/8
UNION CARBIDE	45	5/8	45	3/8
US STEEL	23	7/8	23	5/8
WARNER LAMBERT	22	1/4	22	1/4
WESTINGHOUSE	25	3/8	25	1/8
XEROX	39	5/8	39	
ZENITH RADIO	13	1/4	13	1/4

ZURICH: VALEURS SUISSES

	05.02.82	08.02.82		05.02.82	08.02.82
AARE-TESSIN	1360	1360	LANDIS N	1040	1040
ADIA	2130	2120	LANDIS B.P.	105	104
ALUSUISSE P	610	605	MERKUR P	910	910
ALUSUISSE N	232	228	MERKUR N	645	640
BALOISE N	545	540	MIKRON	1480	1480
BALOISE B.P.	990	985	MOEVENPICK	2725	2725
BANQUE LEU P	4200	4180	MOTOR-COL.	430	425
BANQUE LEU N	2550	2525	NESTLÉ P	3195	3180
BBC P	1005	1000	NESTLÉ N	1850	1835
BBC N	180	170	NEUCHÂTELOISE N	450	450
BBC B.P.	171	170	PIRELLI	218	218
BPS	995	940	REASSURANCES P	6225	6150
BPS B.P.	94	92	REASSURANCES N	2730	2720
BUEHRLE P	1360	1310	ROCO P	1200	1200
BUEHRLE N	312	315	SANDOZ P	4450	4425
CIBA-GEIGY P	1270	1270	SANDOZ N	1440	1430
CIBA-GEIGY B.P.	545	547	SANDOZ B.P.	522	525
CS P	1945	1930	SAURER P	530	520
CS N	355	350	SBS P	310	310
ELECTROWATT	2305	2305	SBS N	200	201
FIN. PRESSE	217	217	SBS B.P.	221	221
FISCHER P	465	465	SCHINDLER P	1380	1380
FISCHER N	88	85	SCHINDLER N	220	220
FORBO A	1080	1110	SCHINDLER B.P.	238	238
FORBO B	3850	3600	SIG P	1500	1450
GLOBUS P	1870	1875	SIG N	1790	1790
GLOBUS N	--	1850	SULEKTRA	220	220
GLOBUS B.P.	305	305	SULZER N	1900	1900
HASLER	1300	1305	SULZER B.P.	248	248
HELVETIA N	1720	1720	SWISSAIR P	665	657
HELVETIA B.P.	1250	1250	SWISSAIR N	635	630
HERMES P	290	--	UBS P	3015	3000
HERMES N	80	79	UBS N	520	515
HERO	2400	2400	UBS B.P.	102	101
H-ROCHE 1/10	5975	6000	USEGO P	152	150
HOLDERBANK P	648	650	VILLARS	490	490
HOLDERBANK N	560	570	VON ROLL	425	420
HOLZSTOFF P	1475	1475	WINTERTHUR P	2670	2640
HOLZSTOFF N	1150	1160	WINTERTHUR N	1365	1350
INTERFOOD P	5300	5350	WINTERTHUR B.P.	2260	2240
ITALO-SUISSE	145	145	ZURICH P	15450	15400
JELMOLI	1260	1250	ZURICH N	8775	8725
			ZURICH B.P.	1325	1325

AUTRES VALEURS SUISSES

	05.02.82	08.02.82		05.02.82	08.02.82
GENÈVE					
AFFICHAGE	610	610d	BOBST N	325d	325d
CHARMILLES P	380d	380d	BRIG-V-ZERMATT	86d	86d
CHARMILLES N	65d	65d	CHAUX & CIMENTS	600d	615d
ED. LAURENS	3400d	3400d	COSSONAY	1205d	1250
GENOISE-VIE	3100	3100	CFV	950	940
GRD-PASSAGE	355	355	ED. RENCONTRE	--	--
PARGESA	1030	1025	GÉTAY ROMANG	575d	575d
PARISBAS (CH)	460d	465	GORNERGRAT	840d	840d
PUBLICITAS	2185	2175d	24 HEURES	175	170d
SIP P	140d	140d	INNOVATION	340d	342
SIP N	110	105d	RINGSOZ	110	370d
SURVEILLANCE	2530	2525	ROMANDE ELEC.	545	530d
ZSCHOKKE	270	270d	LA SUISSE	3900d	3850d
ZYMA	900d	900d			
FRIBOURG					
BOUE EP. BROYE		800		800	
BOUE GL. & GR.		450		450	
CAIB P		1250		1250	
CAIB N		1200		1200	
CAISSE HYP.		740		740	
ELECTROVERRE		1400		1400	
SIBRA P		302		302	
SIBRA N		220		220	
LAUSANNE					
ATEL VEVEY	980	950			
BCV	575	565			
BAUMGARTNER	2500d	2500d			
BEAL RIVAGE	500d	500d			
BOBST P	750d	750d			

DEVICES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVICES	ACHAT	VENTE	BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	1.87	1.90	ÉTATS-UNIS	1.82	1.91
ANGLETERRE	3.47	3.55	ANGLETERRE	3.40	3.70
ALLEMAGNE	79.90	80.70	ALLEMAGNE	79.25	81.25
FRANCE	31.20	32.--	FRANCE	30.50	32.50
BELGIQUE (CONV)	4.67	4.75	BELGIQUE	4.05	4.35
PAYS-BAS	72.75	73.55	PAYS-BAS	72.50	74.50
ITALIE	--.1460	--.1540	ITALIE	--.1375	--.1575
AUTRICHE	11.38	11.50	AUTRICHE	11.30	11.60
SUÈDE	32.55	33.35	SUÈDE	32.--	34.--
DANEMARK	24.15	24.95	DANEMARK	23.50	25.50
NORVÈGE	31.35	32.15	NORVÈGE	30.50	32.50
FINLANDE	41.60	42.40	FINLANDE	41.--	43.--
PORTUGAL	2.65	2.85	PORTUGAL	2.35	3.15
ESPAGNE	1.85	1.93	ESPAGNE	1.65	1.95
GRÈCE	3.--	3.20	GRÈCE	2.65	3.45
YUGOSLAVIE	4.40	4.60	YUGOSLAVIE	3.10	4.30
CANADA	1.54	1.57	CANADA	1.51	1.60
JAPON	--.7925	--.8175	JAPON	--.79	--.83
OR			ARGENT		
\$ ONCE	379.50	383.50	\$ ONCE	8.25	8.75
LINGOT 1 KG	23'000.--	23'350.--	LINGOT 1 KG	500.--	540.--
VRENEU	175.--	190.--			
SOLVERAIN	172.--	187.--			
NAPOLÉON	172.--	187.--			
DOUBLE EAGLE	950.--	980.--			
KRUGER-RAND	735.--	765.--			

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

	05.02.82	08.02.82		05.02.82	08.02.82
AETNA LIFE	83	1/4	85		
ALCAN	36		36		
AMAX	63	3/4	64		
AM. CYANAMID	52	3/4	54		
AMEXCO	80	1/2	81	1/2	
ATT	107	1/2	109	1/2	
ATT ATL. RICHFIELD	73	1/2	74	1/2	
BAXTER	63	1/4	65	3/4	
BLACK & DECKER	27		27	1/2	
BOEING	38	1/4	38		
BURROUGHS	61	1/4	62		
CANPAC	56	3/4	56	3/4	
CATERPILLAR	95	1/2	95	3/4	
CHRYSLER	8		8		
CITICORP.	46	1/4	49		
COCA COLA	59	3/4	60		
COLGATE	33	3/4	33	3/4	
CONS. NAT. GAS	88	1/2	88	1/4	
CONTIN. OIL	--	--	--	--	
CONTROL DATA	64		67	1/4	
CORNING GLASS	84	1/2	84	1	

Forte croissance démographique en Romandie

Régions horlogères saignées

Tous les cantons romands et le Tessin ont connu, entre 1970 et 1980, un accroissement de leur population plus élevé que la moyenne nationale. Tous, sauf ceux (Neuchâtel et Jura) de la région horlogère. Les plus fortes variations ont pourtant été enregistrées outre-Sarine. C'est ainsi que le canton de Zoug a vu sa population augmenter de 11,7%, alors que Bâle-Ville enregistrait une «saignée» de 13,2%. C'est l'Office fédéral de la statistique qui nous l'apprend, dans un des premiers volumes consacrés au recensement fédéral (décembre 1980).

DE BERNE
MARC SAVARY

L'effectif de la population établi au moment d'un recensement est un chiffre de référence important pour de nombreuses institutions politiques et économiques. Il sert notamment à l'attribution des sièges au Conseil national et de nombreuses subventions fédérales. Ces chiffres sont en outre utilisés sur un plan plus régional pour la péréquation financière ou pour les contributions communales à des installations régionales (hôpital de district par exemple).

Le 2 décembre 1980, jour du recensement fédéral, la Suisse comptait 3029 communes, soit 43 de moins que 10 ans auparavant. Depuis le début du siècle, ce sont 144 communes qui ont été radiées de la carte, «victimes» de fusions.

Palme onésienne

Depuis 1900, la population suisse a presque doublé (+92%). Elle a ainsi passé de 3,315 millions de personnes à 6,365 millions. Une commune sur cinq environ a enregistré au cours des huit dernières années une progression démographique plus forte (100% et plus), alors que, dans deux cinquièmes des communes, la population résidente a reculé depuis le début du siècle. Ce sont surtout les agglomérations urbaines, les communes industrielles et les centres touristiques qui ont connu un accroissement considérable.

La palme revient à la commune genevoise d'Onex. Depuis 1900, elle a connu une augmentation de 5977%, sa population passant de 279 à 16 956 habitants. A l'autre extrémité, la commune tessinoise d'Indemini a vu ses

340 habitants «fondre» à 44 (-87%). On notera à ce propos que les plus forts reculs sont enregistrés dans certaines régions du Jura, du Plateau vaudois, d'Appenzell et de diverses vallées grisonnes et tessinoises.

Progression romande

La Suisse comptait, en décembre 1980, 96 177 personnes de plus que 10 ans auparavant, soit une augmentation de 1,5%. Une augmentation très variable selon les cantons. Zoug (11,7%) et Nidwald (11,6%) arrivent largement en tête, suivis par le Tessin (8,3). En Romandie, le Valais (5,9%) et Genève (5,3%) se détachent devant les cantons de Vaud (3,3%) et de Fribourg (2,7%). 16 cantons ont ainsi vu augmenter leur population au cours de la dernière décennie.

A l'inverse, 10 cantons ont dû enregistrer des «pertes». Le canton le plus touché est celui de Bâle-Ville (-13,2%). Il est suivi par deux cantons horlogers, Neuchâtel (-6,4%) et Jura (-3,4%). La statistique de la densité de la population voit arriver en tête les cantons-villes, Bâle (5485 personnes au km²) et Genève (1237). A l'autre bout on trouve les Grisons (23), Uri (32) et le Valais (42).

Au plan communal, c'est Chavannes-des-Bois (VD) qui présente l'augmentation (207%) la plus élevée. 56% des communes ont vu leur population s'accroître. 120 communes de plus de 50%. 1348 communes, (44%) en revanche, ont enregistré une diminution du nombre de leurs habitants. Pour 133 d'entre elles, ce recul atteint plus de 20%. C'est la commune valaisanne de Trient qui a été la plus touchée (-62%). Un phénomène purement conjoncturel toutefois, d'importants travaux ayant eu lieu au début des années 70.

M. S.

Ils étaient 127 951 au début du siècle. Ils étaient 180 309 en 1970 et 185 246 10 ans plus tard. Ils, ce sont les habitants du canton de Fribourg. Une population qui a donc connu, au cours de la décennie écoulée, une augmentation de 2,7%. Le 2 décembre 1980, on dénombrait ainsi 111 (1970: 108) habitants au km².

Une évolution fort différente caractérise pourtant les districts. Quatre d'entre eux ont effectivement connu un accroissement. Il s'agit de la Veveyse (+10,7%), de la Singine (+5,3%), de la Sarine (+4,1%) et de la Broye (+1,6%). A l'inverse, la Gruyère (-0,4%), le Lac (-0,4%) et la Glâne (-1,4%) ont vu leur population s'effriter.

La ville de Fribourg, comme la plupart des centres urbains, a enregistré, pour la première fois, une

diminution (-5,8%) de sa population. 32 583 personnes y habitaient en 1960, 39 695 en 1970, mais «seulement» 37 400 en 1980. Ses trois «compagnes d'infortune» les plus touchées sont les communes de Lessoc (-42,7%), de Montet (-38%) et de Villariaz (-31,8%).

Cent dix-huit communes du canton ont enregistré, entre 1970 et 1980, une diminution de leur population. A l'inverse, les autres (144) se sont «gonflées». A leur tête, se trouve la petite commune de Montécu avec ses 142 habitants (+84,4%), suivie de Châtillon (+63,4%) et de Progens (+47,1%). On notera enfin qu'à l'exception de la ville de Fribourg, tous les autres chefs-lieux de district ont connu un accroissement de leur population.

(ms)

Contrat autrichien avec l'URSS

De l'électricité pour la Suisse?

«L'Autriche exportera du courant électrique en URSS, et en importera également pour son propre usage et pour la réexportation vers d'autres pays occidentaux comme la Suisse et l'Italie», a déclaré hier à Vienne M. Walter Fremuth, directeur général de l'électricité d'Autriche.

L'Autriche et l'URSS ont en effet convenu d'échanger 550 mégawatts d'électricité à partir de 1985, en vertu du protocole sur la coopération en matière d'énergie électrique, visant à relier les réseaux des deux pays.

Le projet nécessite la construction de lignes à haute tension reliant l'Ukraine à Budapest, et Budapest à Vienne. Les négociations sur l'exécution du projet se poursuivront en mars à Moscou.

DFTCE: accord inconnu

A l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, l'existence de cet accord entre l'Autriche et l'URSS n'était pas connue hier. Un porte-parole a déclaré à l'ATS que ses conséquences éventuelles pour la Suisse relevaient de la «spéculation», tant que les problèmes techniques posés par le rac-

cordement du réseau électrique soviétique au réseau européen, dont font partie la Suisse et l'Autriche, n'étaient pas résolus. (ATS/Reuter)

● Assurance-chômage: l'USS s'oppose à la dégressivité des indemnités journalières. — L'Union syndicale suisse condamne vivement les amendements négatifs apportés par la Commission du Conseil des Etats au projet de loi sur l'assurance-chômage issu des débats du Conseil national. L'USS se dresse en particulier contre la dégressivité de l'indemnité journalière dans les cas de chômage de longue durée: cette mesure équivaut à punir collectivement les travailleurs les plus durement touchés, affirme la centrale syndicale dans son communiqué. (ATS)

Hausse des taux hypothécaires

Injustifiée, affirment les experts du Département fédéral des finances

La hausse du taux hypothécaire annoncée pour le 1^{er} mars ne se justifie pas. La marge des banques dans le secteur hypothécaire n'est pas si petite pour qu'un nouvel ajustement du taux hypothécaire s'impose. Cette affirmation, lancée à la mi-janvier par le conseiller fédéral Willi Ritschard, est reprise maintenant par les experts du Département fédéral des finances qui ont publié hier une étude consacrée à cette question.

Dans ce document, le Département fédéral des finances arrive à la conclusion qu'on ne peut pas, si on raisonne en termes d'économie de marché, se prévaloir des mauvais résultats financiers de quelques instituts bancaires pour justifier une nouvelle hausse du taux hypothécaire.

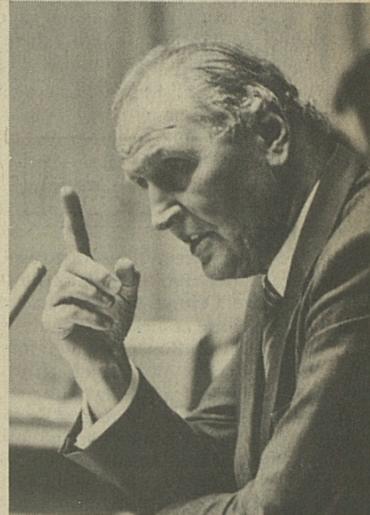
Le Département souligne que le nouvel ajustement va donner une impulsion inutile à la spirale «augmentation de l'intérêt hypothécaire — augmentation des loyers — augmentation de l'indice des prix» et ainsi rendre plus difficile la compétitivité de l'industrie suisse sur les marchés internationaux. La hausse des prix qui en résultera, poursuit l'étude du département, sera irréversible car, comme l'expérience l'a déjà démontré, une diminution ultérieure du taux hypothécaire se traduit rarement par une baisse des loyers. En outre, même si on ne peut admettre une corrélation stricte entre le taux hypothécaire et le prix des loyers, il appert qu'en période d'assèchement du marché du logement une hausse du taux hypothécaire a généralement des effets défavorables sur le prix des loyers.

Résultats des banques pas si mauvais

Le Département des finances constate que de manière générale, les résultats des banques ne peuvent être qualifiés de mauvais, même si certains instituts ont des difficultés. Selon certaines estimations parues dans la presse, la marge des banques dans le secteur hypothécaire devrait être de 1,22% pour 1981, soit peu en dessous de la marge record de 1,27% en 1976, et ceci même si on tient compte que le taux de couverture des placements hypothécaires par les dépôts d'épargne

est inférieur à 100%. En matière d'hypothèques, la marge résulte de la différence entre le taux hypothécaire moyen et la moyenne pondérée des taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne, obligations de caisse, emprunts obligatoires et lettres de gage, lesquels sont utilisés pour financer les prêts hypothécaires.

Par rapport à la période 1970-75, durant laquelle le taux de couverture était aussi en dessous de 100%, la marge hypothécaire a nettement progressé. C'est le cas par exemple des banques cantonales. Entre 1970 et 1975, elle a été en moyenne pour celles-ci de 1,07% contre 1,43% en 1980 et 1,75% environ en 1981. Le Département des finances n'est donc pas convaincu de l'argument des banques comme quoi il est indispensable



Willi Ritschard, un patron soutenu par son département. (Bild + News)

d'adapter les taux d'épargne et les taux hypothécaires, vu la petitesse de la marge des intérêts. (ATS/Réd.)

Diktat chancelant

Les experts du département de M. Ritschard n'ont pas lâché leur patron. Au contraire, ils apportent de l'eau à son moulin puisqu'ils proclament, dans une étude élaborée avec soin, que les marges des banques n'ont pas fondu, dans ce secteur, au point de justifier une hausse du taux hypothécaire. Il est certain que notre ministre des Finances disposait déjà des calculs des experts quand il a lancé son appel du 15 janvier pour demander aux banques de revenir sur leur décision. Le Conseil fédéral quant à lui, avait l'étude en main quand il a donné sa caution à l'appel de Willi Ritschard.

Ce qu'il y a de nouveau dans cette situation, c'est que la voix discordante n'est pas celle de simples particuliers, ce sont des spécialistes qui contestent l'interprétation des chiffres donnée par les banques et c'est la plus haute autorité du pays qui se range derrière eux.

Les banques, avec leur assurance coutumière en cette matière, se sont retranchées derrière la loi du marché, qui est réputée inflexible. Mais que devient le «diktat» de cette loi quand les chiffres ne sont plus des vérités absolues?

R.B.

L'instruction publique additionne les économies

Zéro de calcul, selon les enseignants

Le ciel se couvre de nuages du côté des relations entre le Département neuchâtelois de l'instruction publique (DIP) et les enseignants de ce canton. Du moins les enseignants syndiqués, qui forment toutefois les deux tiers de toute la profession. On savait l'ancien chef du DIP peu aimé des syndicats. On découvre que le nouveau fait encore plus mauvaise impression tant parmi les sections de la VPOD que dans les rangs du (moins combatif) syndicat autonome. M. Jean Cavadini, élu en 1981, est taxé «d'employeur autoritaire» et accusé de vouloir «ramener l'école de ce canton à un type de fonctionnement ultra-traditionnel». C'est une affaire d'activités complémentaires à option (ACO) qui a poussé le crayon au-delà de la marge et provoqué la colère des enseignants. Il faut dire que les surcharges, sur le reste de la page commencée l'année passée, ne manquent pas.



Premier coup, et coup dur: les fermetures de classes. En novembre passé, M. Cavadini annonce au Grand Conseil que 20 classes seront fermées en 1982 et une quinzaine en 1983 dans le secteur primaire. Aussitôt, les syndi-

cats grondent: «On ne nous a pas tenus officiellement au courant. Il y aura des retombées sur l'emploi et sur la qualité de l'enseignement». Il est vrai, à la décharge du DIP, que le nombre moyen d'élèves par classe est de 19,5 contre 22,5 pour la Suisse. Neuchâtel occupe la troisième position parmi les cantons suisses. C'est un luxe pour un canton qui se situe à la dix-huitième place au plan économique. Le budget de l'instruction publique représente 28% du budget. Un budget qui fait près de 30 millions de déficit. Il faut donc serrer.

Deuxième coup (public): il y a six jours, on a appris que l'option langues modernes (italien-espagnol) en 4^e année secondaire serait rayée du programme dès l'an prochain (automne 83). On l'a appris par un communiqué émanant des enseignants de ces branches, qui s'insurgeaient contre le fait que la mesure ait été prise sans les consulter. But de l'opération: concentrer cet enseignement sur trois ans au lieu de quatre afin de freiner les élèves, en dernière année secondaire, qui optent pour ces branches plus par antipathie pour la voie classique ou scientifique que par amour pour l'italien et (surtout) l'espagnol. On n'avance pas de motifs financiers, mais on peut les deviner. La VPOD déclare qu'elle s'est saisie du dossier.

Il y a eu d'autres éclaircissements dans ce ciel toujours plus nuageux. On dit, par exemple, que le règlement d'application de la loi sur le statut du personnel dans les écoles n'a été mis que très

tardivement en discussion; on dit que les décrets du DIP se multiplient depuis l'arrivée du nouveau patron; on dit enfin que lorsqu'une information est donnée, tout est déjà tellement cuit qu'il n'y a plus qu'à avaler. Alors ça reste en travers.

Et hier, le dernier coup: cette fois, les deux syndicats des enseignants tapent ensemble sur la table. Le DIP vient de supprimer les Activités complémentaires à option (ACO) au deuxième degré secondaire. Là encore, aucune consultation préalable n'aurait eu lieu. L'explication pour cette décision repose sur le fait que ces fameux ACO n'intéressent plus guère les élèves. L'information en général, la culture, les loisirs se sont développés, et les élèves ne ressentent plus le besoin d'ACO. Il a fallu aussi réintroduire certains cours d'histoire, cours supprimés à titre d'essai (non concluant) il y a quelques années. Il fallait bien trouver de la place.

R.G.



Jean Cavadini, un employeur autoritaire? (Bild + News)

2 leçons

Deux enseignements sont à retirer, à notre avis, de ces événements: d'une part, le DIP a raison de rechercher un maximum d'économies. Pour autant que ce qu'on économise n'ait pas plus d'influences négatives sur les enfants que d'influences positives sur le budget.

D'autre part, les syndicats ont raison de se plaindre de la méthode: ce n'est pas parce que le DIP déclare avoir consulté les commissions scolaires et les directeurs d'école que son tour de table est complet. Les enseignants ont un point de vue dont il faut absolument tenir compte.

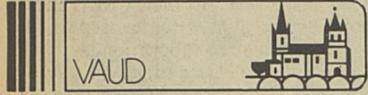
Le troisième enseignement est à option: tant le DIP que les syndicats semblent avoir la même tête dure.

Le combat sera correct.

Rémy Gogniat

Affaire de drogue Jugement cassé

Pour avoir convoyé trois tonnes et demie de haschisch, d'une valeur de 14 millions, R. U. avait été condamné à cinq ans de réclusion par le Tribunal correctionnel de Morges. Il sera rejugé par le Tribunal de Rolle. Présidé par M. Gilliéron, le Tribunal cantonal a, en effet, annulé hier après midi le premier jugement. La Cour de cassation ne l'a cependant fait que pour une raison de procédure.



R. U. était chauffeur dans l'entreprise de transports internationaux de son neveu André. Celui-ci avait fait une retentissante faillite et c'est sans doute dans l'espoir de se renflouer qu'il s'était lancé dans le trafic de drogue. Un commerce qui ne lui avait pas davantage réussi que le précédent. Arrêté en Allemagne, André U. y a été condamné à une lourde peine de détention.

C'est en 1976 que R. U. a commis les faits qui lui sont reprochés. Au cours de deux voyages, il a transporté 1,9 et 1,6 tonne de haschisch entre le Moyen-Orient et la Hollande. Entre ces deux voyages, il a aussi «amélioré» la remorque de son train routier afin d'y dissimuler de la drogue.

Il demandait à la Cour de cassation soit d'annuler le premier jugement, soit de ne le condamner qu'à une peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis.

La Cour a prononcé l'annulation parce que le Tribunal de Morges a violé une règle essentielle de la procédure. La transformation de la remorque n'était en effet pas mentionnée comme une infraction par l'ordonnance de renvoi. Le tribunal de Morges a cependant bel et bien condamné R. U. aussi pour ce fait. Mais il n'avait pas au préalable aggravé l'accusation dans ce sens, ce qui a empêché l'accusé de se défendre expressément de cette accusation.

En revanche, c'est à l'unanimité que la Cour a rejeté un autre moyen de recours soulevé par R. U. Celui-ci avait demandé à être soumis à une expertise psychiatrique, qui aurait peut-être conclu à une responsabilité restreinte. Il déclarait en effet avoir agi sans mobiles précis, mais bien plutôt parce qu'il subissait l'influence de son neveu, qui a à peu près son âge et qui passait dans la famille pour celui qui avait «réussi».

La Cour a estimé qu'il n'y avait pas d'indices suffisants d'un trouble psychique ou d'un développement mental incomplet, qui eussent diminué la responsabilité de R. U.

Cl. B.

Un stage pratique pour les bacheliers? La tête... et les jambes!

Ah! ces jeunes bacheliers, de véritables intellectuels! Coupés de la vie pratique, de certaines couches sociales, des vieux. Et cela dans le pays de Pestalozzi. Lui qui voulait que l'enseignement développe harmonieusement l'intellect, les qualités de cœur et les aptitudes manuelles. Le conseiller national Martin Bundi, socialiste grison, s'en fait le disciple. Il vient de proposer au Conseil fédéral de prévoir, avant la maturité, un stage pratique de 6 mois. Les 7 Sages sont prêts à entrer dans le vif du sujet. Sans contraintes toutefois.

Les jeunes préparant un certificat de maturité, note le député grison, sont de plus en plus souvent issus de milieux urbains. Ils n'ont ainsi plus guère la possibilité de participer à la vie pratique.

D'où une impression d'aliénation vis-à-vis de certaines couches sociales et un manque de relations avec les personnes âgées. On peut alors se demander si les buts fixés au certificat de maturité sont effectivement atteints de nos jours.

La réponse est négative pour Martin Bundi et la soixantaine de parlementaires qui le soutiennent. Un stage réalisé dans le secteur économique ou le domaine social permettrait de remédier à cette situation. D'une durée de 6 mois, il concernerait quelque 10 000 lycéens.

Ce stage obligatoire devrait en outre être pris en considération pour l'obtention du certificat de maturité.

Sans contraintes

Comme M. Bundi, le Conseil fédéral est convaincu de la nécessité d'améliorer la compréhension réciproque entre les groupes sociaux et les classes d'âge. En fait, des efforts ont déjà été accomplis dans ce sens. Et la réponse gouvernementale de mentionner des semaines économiques ou des visites d'entreprises. «Tous ces efforts sont plutôt isolés». D'où un accord de principe avec Martin Bundi.

Des problèmes pratiques se posent néanmoins. Les gymnases sont du ressort des cantons. Les programmes chargés: où trouver les 6 mois de stage? Une interruption de 6 mois ne manquerait pas de provoquer des difficultés d'organisation. Pour ces raisons, le Gouvernement ne peut accepter un mandat contraignant. Il propose donc de transformer la motion du député grison en postulat. La proposition sera examinée, «avec grande attention», lors des discussions actuelles sur la réforme de nos gymnases. M.S.

Grève des camionneurs italiens Chiasso-Brogeda bloquée

Depuis hier matin, la douane commerciale de Chiasso-Brogeda est à nouveau bloquée par une grève. Après l'arrêt de travail de 48 heures proclamé par les douaniers italiens de Chiasso et qui s'est terminé samedi à minuit, ce sont les camionneurs italiens qui ont à leur tour bloqué la frontière hier. Ils ont placé en travers de la route plusieurs poids lourds qui empêchent tout transit en direction et en provenance de l'Italie.

L'association des camionneurs, qui a précisé vouloir poursuivre cette action toute la semaine, exige des autorités une restructuration des bureaux douaniers de Chiasso, leur ouverture 24 heures sur 24 et l'achèvement dans les plus brefs délais des travaux de la frontière de Brogeda-marchandises.

Une longue colonne de camions s'était déjà formée hier à midi à Chias-

so. Elle était surtout composée de camionneurs étrangers qui n'étaient pas au courant de cette action de leurs collègues italiens. L'association des camionneurs a d'autre part annoncé une autre action pour demain: une longue colonne de véhicules parcourra en signe de protestation la route Lecco-Côme.

(ATS)

Le Valais et le recensement de 1980 Population de montagne plus stable

218 707 personnes ont été recensées en Valais, rappelle l'Office cantonal de statistique, qui vient de publier une analyse des premiers résultats officiels du recensement fédéral de la population de 1980. Élément mis en exergue: le fait que cette dernière période marque une stabilisation de la part de la population de montagne à l'effectif cantonal. De 1950 à 1970, le pourcentage des Valaisiens domiciliés en montagne avait chuté de 44,1% à 37,6%. De 1970 à 1980, la perte n'a été que de 0,9%.

M. Rossier, chef de l'Office de statistique, explique la fin de cette hémorragie démographique dans les régions de montagne par la volonté des montagnards de ne pas quitter leur village et par une politique économique judicieuse, qui a permis un développement soutenu du secteur touristique, de ses branches annexes et de l'artisanat.

De 1970 à 1980, la population résidente du Valais s'est accrue de 12 144 personnes (5,9%), plaçant le Valais au septième rang pour la progression sur le plan national. Par rapport à 1970, la croissance démographique est en nette baisse (de 88,5% à 57,8%), due à une diminution des naissances de 19,8% et une perte migratoire de 3176 habitants. La perte migratoire a surtout été ressentie dans le Bas-Valais, ce qui n'influence pourtant pas la répartition de la population dans le canton selon les régions linguistiques: le Valais romand recense 70,2% (70,4 en 1970) de la population du Vieux-Pays.

Influence sur la répartition des sièges du Grand Conseil

Trois districts sont en nette perte de vitesse au point de vue démographique: St-Maurice, Hérens et Loèche, qui perdront tous trois un siège au Parlement lors de la prochaine législature, aux dépens de Monthey, Sierre et Brigue. La régression de St-Maurice est surtout due à la baisse de population de son chef-lieu, la ville d'Agaune, dont l'effectif a baissé, en grande partie à cause de la diminution du nombre d'élèves internes au Collège de St-Maurice. Deuxième explication: le passage de 681 à 338 habitants de la commune de Finhaut, dû à l'achèvement du barrage d'Emosson, en 1975.

A l'opposé, le district de Conches, qui enregistrait des pertes constantes depuis 1941, a connu une augmenta-

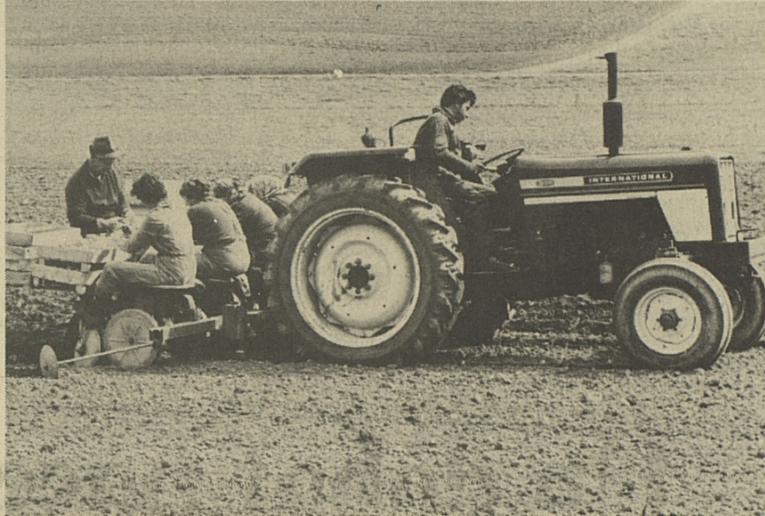
tion de 204 personnes. Mais une augmentation toute relative puisqu'elle est due aux plus de 200 saisonniers travaillant à l'aménagement du tunnel ferroviaire de la Furka, à Oberwald. Les cas de Finhaut et d'Oberwald suscitent des critiques de M. Rossier qui s'étonne que le recensement fédéral de la population, dont les résultats sont officialisés pendant dix ans, tienne compte de la catégorie des saisonniers. Cela d'autant plus que le registre des étrangers permet de déterminer chaque mois les effectifs des saisonniers, lesquels varient fortement.

Six phases de l'évolution du Valais

Remontant dans l'histoire, M. Rossier découpe en six phases l'évolution démographique du Valais depuis le milieu du siècle passé: une croissance

très forte de 1850 à 1870, suivie d'un sensible ralentissement jusqu'en 1888: c'est la période de l'ouverture du canton sur l'extérieur, grâce à la venue du chemin de fer, le Valais passant d'une économie autarcique à un système basé sur les échanges; une reprise très marquée de la croissance de 1888 à 1910, reprise expliquée par le percement du Simplon (1898 à 1906), la construction du Lötschberg (1906 à 1913) et, dans une moindre mesure, à l'implantation des usines Lonza (1891), Alusuisse et Ciba/Geigy (1904).

La Première Guerre mondiale, marquée par une rupture de la croissance, constitue la troisième phase, le conflit de 14-18 étant accompagné d'un autre fléau, la «grippe espagnole», au point que la population valaisanne enregistre même un recul de 1910 à 1920. De 1920 à 1950, la courbe de la population prend une allure régulière, puis c'est le boom, tout particulièrement entre 1960 et 1970 (+ 30%): c'est la période de la construction des barrages. Enfin, la dernière phase débute en 1970, caractérisée par une baisse considérable du nombre des naissances et par les pertes migratoires dues au ralentissement conjoncturel. M.E.



Ces 10 dernières années, le pourcentage des Valaisiens domiciliés en montagne n'a chuté que de 0,9%. (Bild + News)

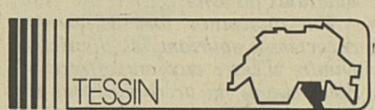
Blocage du personnel policier Le Tessin, Far West de la Suisse?

Le Tessin, ou plus précisément la zone de Lugano, comme le Far West ou, pire, comme certaines régions italiennes? C'est la question que l'on se pose actuellement dans la partie méridionale de la Suisse.

La question est légitime non seulement après l'attaque du train postal Lugano-Zurich du 1^{er} février, mais plutôt, ou surtout, du fait qu'il s'agit du dernier maillon d'actes criminels qui ont fortement secoué l'opinion publique tessinoise. Elle réclame maintenant des mesures plus efficaces. On a, en fait, le sentiment que la criminalité organisée italienne est en train de transférer armes et bagages au sud de la Suisse, aidée sur place par de petites canailles indigènes, sorte de manœuvres du crime. Cela avait commencé par l'assassinat d'un bijoutier à Vignanello et a continué à une cadence presque hebdomadaire par des «coups»

au détriment d'une vieille femme à Oggi, d'un architecte à Gravesano, d'un encaisseur commis de banque à Lugano et, tout récemment par un hold-up au détriment d'une banque à Ruvigliana. Une véritable explosion de délinquance!

L'escalade de la criminalité a touché l'imagination populaire et frappé brutalement les esprits. Les gens ne se sentent plus en sécurité d'autant plus qu'ils se voient peu protégés par les forces de police. Les difficultés financières du canton ont amené à bloquer l'engagement de personnel à tel point qu'aujourd'hui les forces de l'ordre sont moins nombreuses qu'auparavant. Le procureur général Paolo Bernasconi n'a pas mâché ses mots en déclarant à la radio que le comportement de l'Etat est incompréhensible. Il a accusé les politiciens de légèreté. Les effectifs de la police cantonale continuent à être insuffisants sans compter que leur dis-



position sur le territoire contraste singulièrement avec la réalité criminelle. Dans la région de Lugano, toute proche de la frontière avec l'Italie, le nombre des agents est notablement insuffisant tandis qu'ailleurs — où un contrôle plus serré est moins nécessaire — les forces de police n'ont souvent rien à faire. Les agents sont en outre engagés à la limite de leurs forces, sans aucune possibilité de se perfectionner de manière adéquate professionnellement, une fois sortis de l'école de recrues.

Le «j'accuse» de Paolo Bernasconi a éclaté comme une bombe dans la région tessinoise. M. Flavio Caccia, conseiller d'Etat, a eu du mal à répondre aux accusations. Visiblement gêné et mal à son aise, le responsable du Département de justice et police a essayé d'apaiser les esprits, mais sans beaucoup de succès. L'inquiétude est grandissante. Il faudra, pour l'apaiser, prendre des mesures d'urgence. Il faudra aussi qu'à l'avenir les PTT fassent aussi quelque chose pour protéger leur personnel. En fait — chose étrange — le direct du soir entre Chiasso et Zurich est l'un des seuls et derniers trains à tirer un wagon-poste «ambulant» où le tri s'effectue en marche sans aucune protection et sans moyens de défense.

Maintenant, on peut s'attendre que le Grand Conseil sera submergé par des interpellations, oubliant que le pouvoir politique n'a pas bougé lorsque, par souci d'économies, il avait été décidé que le blocage du personnel devrait aussi s'appliquer aux forces de police. On assistera peut-être à la fermeture de l'étable quand les vaches l'ont déjà quittée!

Werther Futterlieb



Les Tessinois se sentent insécurisés.

(Bild + News)

Le nouveau budget de Ronald Reagan

Beaucoup de canons, peu de beurre...

La «magie Reagan» a passé. Restent la tension et un scepticisme croissant. A peine dévoilé en effet, le budget pour 83 — qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre de cette année — a été accueilli avec beaucoup de réserve aussi bien par les républicains que par les démocrates. Clairement, le président est chaque jour davantage isolé.



Mais ce qui semble être plus grave est l'optimisme — la désinvolture — qu'il affiche face aux effets de sa propre politique économique et sociale. Au journaliste qui lui demande ce qu'il entend faire afin d'améliorer le sort des 9 millions de chômeurs du pays dont beaucoup ont perdu leur emploi en raison de la récession récente, il répond que dans l'édition dominicale du «Washington Post» il a vu 24 pages complètes de petites annonces. Ce qu'il ne précise pas, bien sûr, c'est que toutes s'adressaient à des travailleurs hautement qualifiés. Faudrait-il donc ouvrir un bureau de chômage devant la Maison-Blanche et laisser les sans-emploi fouler les jardins de Nancy Reagan? N'a-t-il jamais entendu parler de ceux qu'on appelle maintenant les «chômeurs découragés», et qui n'est pas un pléonisme, mais simplement l'expression utilisée pour désigner ceux qui ont passé plus d'une année à la recherche

d'un emploi, quel qu'il soit et qui ne l'ont pas trouvé?

Aux députés de son propre parti, au président de la commission des finances de la Chambre des représentants, aux membres du Cabinet qui tous l'exhortent, chiffres à l'appui, à trouver de nouvelles sources de revenus s'il veut continuer à augmenter le budget de la défense et surtout limiter la taille d'un déficit budgétaire, il réplique qu'il ne croit pas les estimations du Département du commerce et du trésor... Il ne fait plus même confiance à ceux qu'il a lui-même nommés. «Attendez», insiste-t-il, le programme que nous avons passé avec le Congrès est sain, il faut simplement du temps».

Son premier véritable budget, celui où il n'a pas à tenir compte de certaines décisions prises par l'administration précédente, résume ainsi toute sa philosophie. Présenté hier au Congrès qui ne l'acceptera sans doute pas tel quel, il prévoit un déficit record de 91,5 milliards de dollars, la différence entre 666,1 milliards de recettes et 757,6 milliards de dépenses. Belle trahison présidentielle de la philosophie conservatrice de base qui l'avait en partie fait élire, celle d'équilibrer le budget à tout prix. Et comme l'année dernière, le beurre est allégrement sacrifié aux canons. Près de 13 milliards seront soustraits aux indemnités de chômage, aux coupons alimentaires, à un pro-

gramme d'assistance médicale pour les pauvres et les personnes âgées qui est déjà un simulacre d'assurance.

Le Département de l'énergie, responsable d'un certain nombre de programmes de conservation, sera aboli. Même chose pour celui de l'éducation. Les subsides aux transports publics seront tranchés de 38%. Le budget du Pentagone sera lui augmenté de 18%. En d'autres chiffres, les dépenses militaires équivaldront à 29% des dépenses totales. En comparaison, les Etats et les villes ne toucheront que 11%. Cela suffira-t-il à réarmer le pays? Pas même sûr. Malgré les pleines pages de publicité dans tous les journaux pour vanter ses sous-marins ou ses hélicoptères, il n'est pas certain que l'équipement militaire-industriel soit apte à la tâche. Le magazine «Business Week», en tout cas, émet des doutes, car les usines d'armement souffrent des mêmes maux que, disons, les usines de voitures. La productivité y est basse, l'équipement vieillot. Et puis, justement, il était prévu que ce programme de réarmement suive une augmentation de la productivité et de la croissance, bref une amélioration de la situation économique générale. Or, un déficit d'une telle taille est une très sérieuse menace, car les taux d'intérêts ne chuteront guère. Le prix de l'argent risque ainsi de tuer toute l'entreprise dans l'œuf. «Il n'y aura pas de beurre et même pas de canons», écrivait dimanche le «New York Times». P.M.

Quelle succession au Kremlin?

M. Konstantin Tchernenko, proche collaborateur de M. Leonid Brejnev, président du presidium du Soviet suprême et secrétaire général du PCUS, semble être le candidat le mieux placé à sa succession — une succession qui s'éclaircit d'un jour nouveau depuis le décès, le mois dernier, de Mikhaïl Souslov, 79 ans, l'idéologue numéro un du parti et membre influent du bureau politique.

Si Souslov avait survécu à M. Brejnev, pense-t-on, il aurait joué un rôle important dans la sélection du nouveau dirigeant. Mais avec sa disparition, il appartiendra aux membres du bureau politique d'en débattre et d'en décider entre eux. Dans les milieux diplomatiques occidentaux et les milieux est-européens, on souligne la rapidité avec laquelle M. Tchernenko, 70 ans, est apparu sous les feux de la rampe.

Dès la disparition de Souslov, il faisait figure de candidat numéro un, dit-on de source est-européenne. En fait, les observateurs estiment que trois hommes sont en présence pour la succession de M. Brejnev. Ce sont, outre M. Tchernenko, MM. Andreï Kirilenko, 75 ans, membre du bureau politique, et Youri Andropov, 67 ans, membre du bureau politique également et président du puissant KGB.

C'est, semble-t-il, M. Tchernenko qui a pris le départ le plus rapide. Cinq jours après la mort de Souslov, il recevait des dirigeants communistes grecs. Puis, la semaine dernière, il s'est rendu à Paris, à l'occasion du 24^e Congrès du PCF. M. Kirilenko s'est contenté de venir le saluer à l'aérodrome.

Souslov, en tant que théoricien, était, pense-t-on, à l'origine des initiatives soviétiques récentes visant à écartier l'Europe occidentale des Etats-Unis à propos des euromissiles.

M. Tchernenko a évoqué ce thème dans un discours prononcé à la tribune du Congrès du Parti communiste français.

Selon des observateurs occidentaux, le membre du bureau politique, qui serait en mesure de reprendre à son compte la plupart des tâches nombreuses qui étaient dévolues à Souslov, sera celui qui a la meilleure chance de succéder à M. Brejnev. M. Tchernenko est lié à M. Brejnev depuis 30 ans, depuis leur collaboration en Moldavie soviétique. On a dit que M. Brejnev avait fait siéger M. Tchernenko comme membre à part entière du bureau politique, en 1978, afin de consolider sa position.

M. Tchernenko s'est trouvé aux côtés de M. Brejnev dans de nombreux problèmes est-européens. Et ce rôle prend un relief particulier, considérant la situation en Pologne.

M. Kirilenko, lui, siège depuis plus longtemps que M. Tchernenko au bureau politique et il côtoie M. Brejnev depuis 40 ans. Il est devenu membre à part entière du bureau politique en 1962. Cependant, M. Kirilenko n'a pas le titre supplémentaire que possède M. Tchernenko de chef du département général du comité central et l'on dit qu'il souffre d'artériosclérose.

M. Andropov, un protégé plus récent de M. Brejnev, est chargé du KGB et, dans les milieux diplomatiques, on dit que s'il remettait la direction de cet organisme à un autre, ce pourrait être le signal d'un départ dans une campagne en vue de l'accession au sommet.

Parmi les trois principaux candidats, seul M. Andropov a, comme M. Brejnev, le grade de général dans l'armée soviétique. On souligne aussi que M. Andropov patronne deux hommes qui passent pour des protégés de M. Brejnev: M. Oleg Rakhmanine, premier chef adjoint du département pour les liaisons avec les partis communistes étrangers, et M. Konstantin Roussakov, chef du même département. Tous deux paraissent sur des listes, associés à MM. Brejnev et Andropov. (AP)

Quel avenir pour l'enseignement privé en France?

Un débat passionné aux issues incertaines

Quel est l'avenir de l'enseignement privé en France? Cette question constitue un dossier brûlant que le Gouvernement aurait souhaité mettre de côté pour l'instant ayant d'autres problèmes plus urgents à résoudre, mais qu'il va devoir trancher rapidement sous la pression de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) qui exige une intégration sans rémission de l'école libre dans un «grand service public d'éducation unifiée et laïque» prôné par les partisans de la laïcité. Mais l'Eglise catholique, pour sa part, n'a pas l'intention de se taire et face à l'intransigeance de la FEN, elle tient un langage plus serein, mais non moins ferme.



L'enseignement privé en France accueille aujourd'hui plus de deux millions d'élèves, soit un élève sur six. Le 93% des écoles privées sont des écoles catholiques. Dans le budget 1982, l'aide de l'Etat s'élève à environ 13% du budget total de l'éducation nationale (en vertu de la loi Debré de 1959, qui a institué la prise en charge par l'Etat du traitement des maîtres de l'enseignement privé, ainsi que les contrats simples et d'association. D'autres lois sont venues par la suite élargir le champ d'application de cette loi).

S'apprête-t-on à rallumer la guerre scolaire? Au moment où le Gouvernement vient de commencer des consultations — annoncées depuis plusieurs mois — sur l'enseignement privé, le climat est chargé de passion. Au cours de son congrès, qui a eu lieu la semaine passée à Avignon, et où les propos dépassèrent souvent la mesure, frisant l'intolérance, la FEN a décidé d'obtenir de François Mitterrand et du Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de l'unification du système scolaire. La position de ce grand syndicat socialiste est très nette: il réclame l'abrogation des «lois antilaïques» (loi Debré), la nationalisation du secteur

privé et l'édification d'un grand service public.

«Le retour au principe fondamental de laïcité de la République et de l'école publique est la condition sine qua non du changement et du progrès de la démocratie. La liberté d'enseignement reconnue par la loi n'est contestée par personne. Ce que nous contestons, c'est le financement public des écoles privées».

Anticléricalisme de la FEN

Dans ce rapport cependant, qui a été présenté aux congressistes, on ne se contente pas de faire l'éloge philosophique de la laïcité, on attaque avec virulence l'école catholique que l'on accuse d'être «un facteur de ségrégation de l'enfance par la sélection sociale de la jeunesse, un concurrent du service public laïc». Et d'ajouter: «L'anticléricalisme s'impose, car demeurent ou ressurgissent dans le monde les divers cléricatismes qui prétendent assujettir à une religion le pouvoir politique et la société civile.» Quel est le projet de la FEN? «Nous proposons une nationalisation laïque qui permettra aux établissements intégrés de garder leur personnalité grâce à une éducation religieuse et à une certaine liberté pédagogique ou scolaire. Mais qu'une chose soit claire: les écoles ne doivent pas se sentir investies d'une mission évangélique», déclare M. Jacques Pommateu, secrétaire général de la FEN.

Fermeté des catholiques

De tels propos évidemment ont de quoi indigner et surtout inquiéter l'Eglise catholique. Certes les positions sont diamétralement opposées, mais l'épiscopat français n'a nullement l'intention d'abandonner la partie, bien que la FEN ne montre aucune disposition à négocier. «Pour l'enseignement catholique, la législation actuelle est satisfaisante pour l'essentiel», déclare le Père Paul Guiberteau, secrétaire général de l'Education nationale, une radicalisation excessive du pouvoir en matière d'éducation entraînerait automatiquement une mobilisation générale des inconditionnels de l'enseignement privé.

qu'une liberté formelle, c'est-à-dire sans moyens financiers».

On n'est donc pas dupe d'une manœuvre qui conduit en fait à la disparition de l'école libre.

Les exigences sont fermes: «Il est essentiel de maintenir l'autonomie de nos établissements scolaires dans leur organisation, leur vie et leur gestion. En particulier la désignation et la formation des chefs d'établissement et des enseignants doivent rester spécifiques», de même, «le libre choix d'un établissement par les parents doit être respecté». L'Eglise catholique demande à pouvoir continuer à vivre avec son propre projet éducatif, dont l'inspiration profonde est évangélique: «Il ne peut y avoir instruction sans éducation, et ni les contenus, ni les méthodes ne sont innocents, il n'y a pas d'éducation sans valeurs sous-jacentes», explique le Père Guiberteau. Aux reproches concernant le fait que l'Eglise conditionne les élèves, il répond en souriant que le but du projet éducatif inspiré par l'Evangile est au contraire de libérer les jeunes pour les rendre capables de faire des choix personnels. Quant à l'aide de l'Etat, il souligne que les fonds publics sont d'origine privée et qu'ils doivent servir à l'ensemble de la population.

Choix délicat

Le maintien du caractère propre des établissements catholiques est-il compatible avec le «grand service public, unifié et laïc» promis par François Mitterrand? C'est le problème de fond. Pour l'instant le Gouvernement fait preuve d'une grande modération. Mais tôt ou tard, il va devoir préciser ce que veulent dire en clair les termes de cette formule et dire ce que deviendra l'enseignement catholique. Un choix délicat qui risque de déboucher sur une crise, car le Père Guiberteau a été très net lors de son entrevue avec le ministre de l'Education nationale: une radicalisation excessive du pouvoir en matière d'éducation entraînerait automatiquement une mobilisation générale des inconditionnels de l'enseignement privé. B.S.

Thaïlande

La minorité musulmane face aux discriminations

La minorité musulmane de Thaïlande est restée à l'écart des soubresauts de l'islam, mais ses dirigeants n'en laissent pas moins entendre que cela pourrait ne pas durer et qu'ils pourraient être amenés à demander l'autonomie si les relations entre les musulmans et les autres Thaïlandais ne s'améliorent pas.

Les musulmans thaïlandais représentent dix pour cent de la population, soit 4,5 millions de personnes, et la moitié d'entre eux vivent dans quatre provinces du sud du pays, dans des régions tropicales dont la principale ressource est le caoutchouc. Ces provinces ont été le théâtre d'affrontements violents entre les communautés bouddhiste et musulmane et certains mouvements ont d'ores et déjà lancé des appels en faveur d'un état musulman indépendant ou d'une fusion avec la Malaisie musulmane voisine. «Nous ne nous comprenons pas», explique, en parlant des bouddhistes, le Dr Mohammed Abdul Kader, un fonctionnaire musulman de Yala, une des quatre provinces à majorité musulmane.

D'après le Dr Kader, qui dirige le programme gouvernemental d'éducation de Yala, et d'autres leaders musulmans modérés, ce manque de compréhension entre les deux communautés se traduit notamment par le comportement brutal et soupçonneux de certains fonctionnaires bouddhistes locaux, qui reprennent à leur compte un préjugé largement répandu selon lequel seul un bouddhiste peut être un «vrai Thaï».

Pour leur part, les musulmans du sud, qui sont ethniquement des Malais, forment une communauté très fermée: les mariages avec des bouddhistes sont rares, les plus âgés ne parlent pas ou peu le thaï et beaucoup considèrent la Malaisie, à qui appartenaient les quatre provinces méridionales jusqu'à ce que la Thaïlande s'en empare au XVIII^e siècle, comme leur patrie spirituelle et culturelle.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les différents Gouvernements ont essayé de donner une apparence extérieure «plus thaï» aux musulmans du sud. Parler malais était alors très mal vu, les enfants recevaient à l'école un enseignement thaï sans rapport avec leur propre culture et leur environnement et un premier ministre a même interdit le port du traditionnel sarong.

Il n'y a jusqu'à présent «aucun mouvement musulman d'insurrection important au sud», affirme un expert des problèmes de cette région, le Dr Arond Suthasayna, musulman lui-même et professeur à l'Université Chulalongkorn de Bangkok. La plupart des groupes séparatistes manquent, en effet, de réelle idéologie et d'organisation solide et la majorité des musulmans, rurale et conservatrice, ne leur fait pas confiance, explique-t-il. «Mais ce mouvement se renforcera inévitablement si le Gouvernement ne fait pas mieux».

Le Dr Suthasayna garde cependant l'espoir que les consultations qui ont commencé dans les milieux gouvernementaux sur les «concessions culturelles» vont permettre de réduire les tensions. «Nous prenons le même chemin que les Philippines», qui doivent faire face à une révolte musulmane armée dans leurs provinces méridionales, dit-il encore. «Mais les Thaïs sont plus souples par nature. J'espère que cela aidera à empêcher une explosion.» Le Dr Kader se félicite, pour sa part, de la décision gouvernementale de placer les enseignants sous la tutelle du ministère de l'éducation et non plus sous celle du Ministère de l'intérieur. Auparavant, beaucoup d'enseignants se rendaient à l'école armés et rendaient compte à la police des «activités des musulmans».

Néanmoins, 80 pour cent des enseignants sont encore étrangers à la région et la plupart des parents préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles privées musulmanes. (AP)

CSCE: reprise des travaux à Madrid

Une semaine polonaise

M. Pierre Aubert, ministre des Affaires étrangères, est arrivé hier après midi à Madrid, où doivent reprendre aujourd'hui les travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) interrompue depuis le 18 décembre et axée, cette semaine, sur la Pologne.

La Pologne, qui par une ironie du sort en assure la présidence, a menacé de boycotter la conférence si celle-ci se fait tribune inquisitoire. Or, les Occidentaux qui n'ont pu obtenir une séance spéciale consacrée à la Pologne entendent dénoncer mardi l'état de siège en place dans le pays depuis le 13 décembre, les mesures exceptionnelles qui ont été prises et les arrestations de syndicalistes, comme une atteinte à l'Acte final d'Helsinki.

Les neutres, dont la Suisse, et les non-alignés devaient se réunir hier encore, en fin d'après-midi, en vue de décider avant la séance de mardi d'une attitude commune.

D'ores et déjà, on s'attend à un dialogue difficile, sinon impossible. Les pays du bloc de l'Est refusent de débattre de la Pologne. Ils considèrent en effet cette démarche comme une immixtion dans les affaires intérieures d'un Etat membre de la CSCE, une violation de l'Acte final d'Helsinki.

Les Occidentaux, au contraire, entendent dénoncer le maintien de l'état de siège, la vague d'arrestations et la suppression des libertés syndicales qui constituent, selon eux, une violation de l'accord et de l'esprit d'Helsinki.

Des quelque vingt ministres inscrits pour prendre la parole, il est certain

que tous ne pourront pas s'exprimer mardi. Un certain nombre d'entre eux ne pourront s'exprimer que vendredi. Pierre Aubert, pour sa part, sera le huitième ministre à prendre la parole.

L'incertitude la plus totale plane enfin sur la suite des travaux de la conférence, une fois terminée la «semaine polonaise», aucun programme de travail n'ayant été établi au-delà de la séance plénière de vendredi.

Les neutres et les non-alignés, ainsi qu'un certain nombre de pays de l'OTAN seraient favorables à une interruption de la conférence jusqu'en mai ou en septembre. D'autres pays occidentaux, au contraire, sont pour la poursuite de la conférence. Ils considèrent en effet que le projet de document final soumis par les neutres et les non-alignés contient suffisamment d'éléments positifs pour permettre d'aboutir à un accord. Quant aux Etats-Unis, ils estiment qu'après les événements de Pologne, aucune discussion normale n'est possible à Madrid. Ils sont donc favorables à un ajournement immédiat de la conférence, éventuellement jusqu'à l'automne prochain.

La Suisse, avec d'autres pays neutres et non-alignés, pencherait pour une suspension des travaux, selon le chef de la délégation suisse, l'ambassadeur Edouard Brunner, dès lors qu'il apparaît difficilement possible de parvenir à signer actuellement le projet de document final.

Sur le fond, les négociations de Madrid achoppent sur les droits de l'homme et sur les conditions de la

convocation d'une Conférence sur le désarmement en Europe (CDE).

La conférence de Madrid a débuté en novembre 1980 et elle réunit les 35

signataires — toute l'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada — de l'Acte final d'Helsinki en 1975. (ATS)



Madrid: le Palais des Congrès, où se tient la CSCE.

(Bild + News)

Italie Coca suspect

Le substitut du procureur public de Côte, M. Giuseppe Ciruolo, a signé hier soir un ordre de saisie général contre toutes les boîtes de Coca Cola existant sur le territoire italien. Cette saisie a été ordonnée par le magistrat de Côte après qu'un jeune homme de 19 ans a dû être hospitalisé pour avoir bu une boîte de Coca Cola dont le contenu était altéré. Le jeune se trouve dans un état grave, ce qui a poussé le substitut du procureur à signer l'ordre de saisie général.

Cette décision a suscité beaucoup de perplexité parmi les responsables italiens de la maison Coca Cola, lesquels se sont refusés à commenter l'ordre du magistrat.

Plus de 200 millions de boîtes de Coca Cola sont vendues chaque jour dans le monde entier et la fabrication de cette boisson est soumise à des contrôles très stricts.

Cette mesure, si elle est maintenue, obligera la police italienne à procéder dès ce matin à des saisies sur tout le territoire italien et empêcher la vente de la reine des boissons américaines. (ATS)

Costa Rica Monge élu président

Luis Alberto Monge, candidat du Parti de libération nationale, a remporté dimanche les élections costaricaines, devançant largement les cinq autres concurrents, selon des résultats encore partiels.

M. Monge, 56 ans, qui devient pour quatre ans le président du pays, s'est proclamé vainqueur au cours d'une émission télévisée. Son principal adversaire, Rafael Angel Calderon, 32 ans, candidat de la coalition démocrate-chrétienne, a reconnu sa défaite, et déclaré: «Nous avons perdu une bataille, pas la guerre».

La coalition démocrate-chrétienne détenait le pouvoir depuis quatre ans, grâce à l'élection à la présidence de son leader, M. Rodrigo Odio Carazo, en 1978. La Constitution ne l'autorisait pas à se représenter.

On attendait la participation d'environ un million de personnes au scrutin (sur un total de 1,26 million d'électeurs). Le vote doit également permettre de désigner les 57 membres du Congrès et plus de mille responsables municipaux. (AP)

Sahara occidental Mini-sommet à Nairobi

Un mini-sommet sur le Sahara occidental s'est ouvert hier à Nairobi afin d'essayer d'amener à la table de négociations les deux pays en conflit, le Maroc et le Polisario. Les ministres des Affaires étrangères des pays participants à ce mini-sommet se sont réunis et ont recommandé que toute proposition pour un cessez-le-feu et un référendum sur le Sahara occidental «soit négociée entre les deux parties concernées», a déclaré M. Peter Onu, assistant du secrétaire général de l'OUA.

Il n'a pas nommé ces deux parties concernées, mais a déclaré que les ministres des Affaires étrangères avaient estimé qu'il était temps de le faire. Le Maroc refuse de reconnaître l'existence du Polisario, et affirme que la question est de fermer les frontières de la Mauritanie et de l'Algérie aux «mercenaires».

C'est le président kényan M. Daniel Arap Moi, président de l'OUA, qui a ouvert ce mini-sommet en déclarant: «Nous devons réussir, car il n'y a pas d'autre alternative au succès». (AP)

Au risque de se saborder

Au fur et à mesure de ses sessions, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe achoppe sur des obstacles de procédure, de nature à remettre en cause son existence même. On l'avait déjà constaté à Belgrade, avec la fameuse «troisième corbeille», dont l'URSS et ses alliés ne voulaient absolument rien savoir.

cept de la détente en Europe, ravive les craintes et attise les suspicions.

Car, contrairement à ce que pense Moscou, la détente et la sécurité n'ont pas une conception modulaire: on ne peut en retirer des éléments sans porter atteinte à l'ensemble.

Dans le cas présent, il saute aux yeux que l'URSS interprète de manière abusive la clause concernant l'immixtion dans les affaires intérieures d'un Etat signataire, pour éviter d'être elle-même clouée au pilori.

Que servirait alors de débattre d'une conférence européenne du désarmement, si l'on ne parvient pas à éliminer la méfiance ravivée par la crise polonaise?

Fondements de la CSCE, les droits de l'homme constituent une priorité absolue, qu'on ne saurait camoufler par des arguties juridiques, même s'il y va de la survie de la conférence: mieux vaut en effet stopper des discussions stériles que de se prêter au jeu d'un adversaire, aujourd'hui au banc des accusés.

Car si la CSCE veut encore justifier son appellation, elle doit à tout prix crever l'abcès polonais, au risque de se saborder...

Charles Bays

COMMENTAIRE

Aujourd'hui, comme il fallait s'y attendre, c'est sur la Pologne qu'achoppe la CSCE et — fait paradoxal — c'est précisément en raison d'une interprétation sélective des clauses de l'Acte final d'Helsinki.

Qui va donc réussir à imposer son point de vue, à l'ouverture d'une session dont on se demande déjà si elle survivra à la séance inaugurale? Pour corser l'affaire, la présidence polonaise rend d'autant plus délicat un arbitrage pour tenter d'obtenir un consensus sur l'ordre du jour...

Or, il est impensable que les Occidentaux se rallient aux exigences de l'Est, en passant sous silence un événement dont la portée dénature totalement le con-

telles que pour la zone ennemie visée.

«Les Soviétiques sont de toute évidence prêts et capables de déployer des armes chimiques», a également affirmé M. Weinberger, «des déficiences dans nos capacités défensives ou offensives pourraient encourager l'utilisation d'armes chimiques contre nous».

«Notre objectif est de produire des armes chimiques modernes et plus sûres, capables d'empêcher quelque pays que ce soit de s'en servir le premier».

Dans sa note d'information, M. Reagan ajoute que «vu la situation mondiale actuelle, particulièrement l'absence de véritable interdiction de la production ou du stockage des armes chimiques, les Etats-Unis doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour éviter une guerre chimique en empêchant à qui que ce soit de prendre l'initiative d'un avantage militaire important».

«Une telle dissuasion nécessite la modernisation de notre capacité de réplique», déclare-t-il. (AP)

Armes chimiques

«Rentrée» américaine

Le président Reagan a officiellement informé hier le Congrès de son intention de reprendre la production des armes chimiques après un arrêt de près de 13 ans.

Dans une brève lettre d'information adressée au président de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill, il a indiqué au Congrès que la production de nouvelles munitions à gaz mortel «était essentielle à l'intérêt national».

Dans son rapport annuel, le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, a déjà indiqué que le Pentagone envisageait de produire deux nouvelles armes chimiques binaires, un obus d'artillerie de 155 mm contenant l'agent nerveux GB et une bombe libérant un autre agent nerveux appelé VX.

Une arme binaire est une arme qui contient deux agents chimiques séparés qui deviennent mortels lorsqu'ils se mélangent après lancement de l'obus ou de la bombe. Selon les experts, de telles armes sont sans danger pour les soldats américains ou les civils et ne sont mor-

Londres

Le «Times» sur la sellette

Robert Murdoch, le propriétaire du «Times», a de nouveau menacé de fermer le prestigieux journal londonien et son supplément dominical. Il a affirmé que le groupe était dans une situation financière «désespérée» et que la seule solution était que les salariés acceptent d'importantes réductions de salaires dans les jours qui viennent.

Il a adressé une lettre personnelle à chacun des employés pour les informer de la situation du groupe, lettre dans laquelle il préconise le licenciement immédiat de 600 des 2600 salariés des deux journaux.

«Vous allez me dire que le «Times» a déjà connu des crises avant. Mais je veux vous dire aujourd'hui que si la crise que nous traversons à l'heure actuelle n'est pas réglée dans les jours qui viennent, nos journaux devront fermer», déclare-t-il dans sa lettre. (AP)

Israël

Pressions américaines

Les Etats-Unis ont pressé Israël de ne pas lancer d'opération militaire contre les Palestiniens du Liban, a-t-on déclaré hier de source israélienne autorisée.

Le président du Conseil, M. Menahem Begin, a dépêché le 1^{er} février un émissaire à Washington pour déclarer à M. Alexander Haig que l'Etat hébreu «en avait par-dessus la tête des violations incessantes du cessez-le-feu par les terroristes palestiniens».

Selon la radio d'Etat et la radio de l'armée israélienne, l'émissaire israélien aurait été chargé de «prendre le pouls de l'Administration américaine» avant une éventuelle action de grande envergure au Sud-Liban. (Reuter)

«Tour infernale» à Tokyo: 32 morts L'incendie dû à un mégot?

Un mégot de cigarette pourrait être à l'origine de l'incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôtel New Japan, au centre de Tokyo, qui a fait 32 morts et 28 blessés, a indiqué la police.

Les enquêteurs ont affirmé que le feu avait pris près du lit de la chambre 938, située au 9^e étage de l'hôtel de luxe.

Le sinistre, qui a débuté aux alentours de 3 h. 40 locales (19 h. 40 HEC dimanche), a rapidement gagné tout le niveau et le 10^e étage, qui comptaient 103 occupants à l'heure où le feu s'est déclaré. Parmi eux se trouvaient 63 touristes de Taiwan et 12 membres d'une délégation de 17 hommes d'affaires sud-coréens.

Parmi les 32 morts, figure l'ancien ministre de la santé et des affaires sociales, Kim Tai Dong, qui dirigeait la délégation, arrivée de Corée du Sud dimanche soir, selon le numéro deux de cette délégation, M. Yun Jong Gun.

Selon les autorités, l'hôtel — 500 chambres, neuf étages — situé à Akasaka, un quartier de boîtes de nuit, ne disposait pas de système d'arrosage automatique complet. Selon le direc-

teur de l'établissement, un nouveau système était en cours d'installation mais les travaux n'étaient pas achevés dans les étages supérieurs.

Parmi les morts, on compte au moins trois personnes qui se sont tuées en sautant dans le vide pour échapper aux flammes. Un témoin a vu un homme suspendu à un drap de lit qui pendait d'une fenêtre du huitième étage. Le feu parvint finalement jusqu'à la fenêtre et l'homme tomba dans le vide.

«C'était très difficile de respirer. On approchait d'une situation de panique. Des gens tombaient dans l'escalier de secours», a dit un autre client survivant.

Plusieurs centaines de pompiers ont mis sept heures pour venir à bout du feu, qui avait commencé vers 3 h. 30 du matin pour une cause encore inconnue.

«Dans certaines chambres, il ne reste que les ressorts des lits», a déclaré un pompier qui venait de visiter les étages sinistrés. Comme c'est généralement le cas dans ce genre d'incendie, la plupart des victimes sont mortes par asphyxie. Parmi les morts figure M. Kim Tae-Dong, ancien ministre sud-coréen des communications. (AP/AFP)

GLÂNE



Romont Début d'incendie

Hier à 19 h. 15, un jeune homme de Billens travaillait sur une carrosserie de voiture dans un garage privé. Utilisant une meule, il fit tomber des étincelles sur de l'essence qui se trouvait au sol, provoquant ainsi une petite explosion suivie d'un début d'incendie. Il circonscrit lui-même le foyer avec un extincteur. Entre-temps, le PPS de Romont avait été alarmé. Les dégâts sont limités à 2000 fr. (yc)

FRIBOURG

Rage probable Chien abattu

Un chien vraisemblablement enragé a été abattu, hier après midi, devant la poste du Schoenberg par une patrouille de police.

Ce sont des passants, qui, intrigués par le comportement bizarre de l'animal, ont alerté la gendarmerie. La dépouille a été envoyée à Berne pour être analysée. Si les soupçons se confirmaient, ce serait le troisième cas de rage enregistré à Fribourg depuis l'automne dernier. Deux renards ont déjà été abattus, l'un à la Neuveville et l'autre près du barrage de Pérolles. (Lib.)

ACCIDENTS



Le Crêt

En traversant la route

Une automobiliste du Crêt circulait hier à 16 h. 20 de cette localité en direction de son domicile du hameau de Montborget. En s'engageant sur la route cantonale, elle coupa la route à une auto vaudoise roulant de Bulle vers Oron. Une collision se produisit. Elle fit pour 5000 francs de dégâts. (yc)

Bulle

Cycliste blessé

Hier, à 15 h. 30, une automobiliste de Villarvolard circulait sur la route cantonale, de Bulle en direction de Riaz. Entre ces deux localités, à la hauteur de la jonction de l'autoroute, elle heurta la roue arrière d'un cycle conduit par M. Léon Gremaud, âgé de 67 ans, habitant Bulle, qui tomba sur le capot de l'auto d'abord, puis sur la route. Blessé à la tête et à la jambe droite, le cycliste fut amené à l'hôpital de Riaz. (yc)

Morat

Collision en chaîne

Hier, à 17 h. 20, une collision en chaîne s'est produite à la rue de Berne à Morat entre deux véhicules fribourgeois et une voiture bernoise. Les dégâts matériels sont estimés à 5000 francs. (Lib.)

Villarbeney

Une auto en feu

Dans la nuit de dimanche à lundi, à 23 h. 30, un automobiliste de Fribourg regagnait son domicile, venant de Broc. A Villarbeney, le véhicule prit subitement feu. Le capitaine des pompiers de Botterens fit appel au Centre de renfort de Bulle. Le véhicule, un ancien modèle, est détruit. Dégâts 1000 fr. (CP)

Pénible affaire autour d'un domaine de Nuvilly Famille paysanne à la porte?

M. et M^{me} Jean-Louis Broye, agriculteur à Nuvilly, devront-ils abandonner à fin janvier 83 le domaine de 18 ha qu'ils exploitent au village depuis de nombreuses années? La question, en tout cas, est belle et bien posée depuis qu'un paysan thurgovien s'est déclaré acquéreur de la propriété broyarde, quitte à envoyer au Canada M. et M^{me} Broye ainsi que leurs trois enfants. L'affaire présentée hier à la presse au cours d'une séance d'information convoquée à Frauenfeld rappelle sous certains aspects quelques événements récents, à l'origine d'un sérieux malaise dans le monde agricole. L'exemple de Gillarens et de la ferme Mettraux est certes encore présent dans les mémoires.

Présentons brièvement les faits. M. et M^{me} Broye travaillent depuis quelques années sur le domaine familial que le père décide un jour de vendre à une comtesse de Savoie. La transaction s'effectue en 1974. Personne très aimable, manifestant un vif intérêt pour la manière avec laquelle M. Jean-Louis Broye exploite la propriété, la comtesse promet verbalement à son fermier un avenir sans problème, c'est-à-dire à l'abri de tous les soucis d'une vente éventuelle de sa part. «Vous pourrez exploiter le domaine le temps que vous voudrez» affirma un jour la comtesse qui, malheureusement, décéda peu de temps après en ne laissant à M. et M^{me} Broye que le souvenir d'une parole, nulle part inscrite, hélas!

La spirale des prix

L'héritier du domaine de Nuvilly se trouva être le frère de la défunte comtesse, domicilié en Uruguay. En 1979, M. Broye apprit soudainement la décision de mise en vente de l'exploitation.

Un premier chiffre fut avancé: un demi-million de francs, montant que le propriétaire souhaite porter à 650 000 fr. Face au notaire, l'intéressé se ravisa et exige 820 000 fr. «Pendant deux ans, nous avons constamment vécu sous pression» raconte M. Broye qui vit dès lors défilier chez lui une vingtaine de candidats à sa succession. M. Broye se décida finalement à pousser son offre à 700 000 fr. Même scénario devant le notaire où le mandataire du propriétaire exigea alors 750 000 fr. pour les 18 hectares répartis en 21 parcelles. «Plusieurs paysans venus visiter l'exploitation s'y sont d'abord intéressés mais ont finalement refusé de poursuivre les tractations sachant que j'allais de cette manière être mis à la porte» ajoute M. Broye en se félicitant de l'esprit de solidarité qui a ainsi joué, aussi bien de la part des paysans romands qu'alémaniques.

Le Thurgovien seul en liste

Confronté lui-même à de gros problèmes, le paysan thurgovien n'entend pas, maintenant, lâcher la proie que constitue ce domaine de Nuvilly, «quitte à laisser la famille Broye s'envoler pour le Canada» a-t-il déclaré au cours de la conférence de presse d'hier à laquelle il assistait également. Cette séance avait été organisée par le Comité contre les injustices foncières et réunissait notamment M. Henri Bovigny, président des fermiers fribourgeois; Raphaël Rimaz et Pierre-André Liniger, membres. Deux instances communales ont apporté sans la moindre restriction leur soutien à la famille Broye: les membres de l'Exécutif local et la Société de laiterie qui, tous deux, se plaisent à relever les excellentes qualités du villageois menacé.

Maîtresses enfantines et Conseil communal Positions inchangées

Déception et inquiétude: ces deux sentiments, les vingt maîtresses d'école enfantine de la ville de Fribourg les avaient déjà exprimés publiquement le 25 janvier dernier dans une lettre ouverte au Conseil communal. Une lettre dans laquelle elles demandaient à l'Exécutif des précisions sur leur sort. C'est chose faite depuis hier.

Devant MM. Claude Schorderet et Gaston Sauterel, conseillers communaux et membres du Conseil de la fondation, les maîtresses unanimes ont exposé leur point de vue: «Nous nous considérons comme faisant partie du personnel de l'Etat». Elles ont redit leur déception face à la pirouette juridique des autorités, réaffirmé leur foi en l'avenir de leur profession, un avenir qui passe par l'ouverture progressive de nouvelles classes à travers le canton. Elles ont ensuite exprimé le vœu que la députation de la ville dépose devant le Grand Conseil une motion visant à revoir la clé de répartition des frais,



souhaitant ainsi que la ville se solidarise avec les communes les plus humbles.

Les conseillers communaux ont eux aussi expliqué leur point de vue: selon Claude Schorderet, la création de cette fondation est le résultat de vieilles querelles entre la ville et l'Etat, la commune souffrant de toujours payer; psychologiquement, la ville a voulu ainsi marquer un grand coup. Si la députation de la ville ne déposera pas de motion au Grand Conseil, c'est qu'elle doute un peu du succès d'une telle démarche. Mais la commune entend également attendre les propositions du Conseil d'Etat qui devraient lui être exprimées lors d'une toute prochaine entrevue.

JLP

Un code d'honneur

Pour MM. Rimaz et Liniger que nous avons rencontrés hier, il importe absolument de faire évoluer la législation fédérale afin d'apaiser les craintes du monde paysan quant au prix exagéré des terres. Il s'agirait d'établir d'abord une sorte de code d'honneur précisant que les paysans n'achètent volontairement pas de domaine exploité par un des leurs qui entend y rester. Au niveau fédéral, il est semblait-il grand temps d'étendre plus largement le droit de préemption en faveur de l'exploitant et de tenir compte de l'intérêt du vendeur en s'entendant pour fixer un prix maximal tenant compte, par exemple, du double de la valeur de rendement afin de permettre à l'exploitant de survivre.

«Trop souvent l'homme est un loup pour l'homme» déplore M. Rimaz en soulignant l'insécurité croissante du monde rural face à cette spirale des prix.

BROYE



La terre qui disparaît

Pour M. Liniger, le passage éventuel de la RN 1 sur le territoire broyarde va condamner un certain nombre d'exploitations. «Il faut que les agriculteurs d'ici prennent conscience de la rareté des terres» souhaite notre interlocuteur.

L'affaire, on peut le constater, est extrêmement pénible. Tous les espoirs demeurent pour qu'une solution humaine et heureuse soit trouvée au drame de la famille Broye. Le comité contre les injustices foncières entend donc utiliser toutes les ressources à sa disposition afin de faire triompher ce qu'il considère comme le bon sens le plus élémentaire. GP

Bilinguisme

Exhumer la Charte

«Nous sommes actuellement assez sensibles aux problèmes linguistiques et c'est notre devoir d'éviter de graves difficultés», déclarait, le 14 novembre 1980 devant le Grand Conseil, M. Othmar Schmutz, alors député. Ce devoir n'incombe pas aux parlementaires seulement. Il est impératif pour tous les citoyens de ce canton.

candidats aux hautes fonctions de juge cantonal la maîtrise des deux langues parlées dans le canton. De nos jours, est-il pensable qu'un juriste placé à ce niveau de responsabilités puisse accomplir correctement sa tâche sans une pratique approfondie de l'allemand pour les Romands, du français pour les Alémaniques?

La proposition d'inscrire dans la loi sur l'organisation judiciaire un article contraignant (deux juges au moins doivent être de langue allemande) ne s'imposerait pas si l'on avait appliqué la Constitution dans son esprit et dans sa lettre. Ne le faisant pas, on a créé les conditions qui rendent presque inévitable une modification en soi superflue.

C'est un bon exemple de ce dont il faut éviter la répétition. Au risque de jouer les Cassandra, disons bien haut les dangers, pour le canton, d'une détérioration des relations entre ses communautés de langues différentes. L'attention portée aux besoins de toute minorité est l'instrument de mesure de la démocratie.

On le verra en ville de Fribourg, à la fin de cette semaine. Il serait de simple justice que les Alémaniques soient représentés au Conseil communal. Il est des situations qui ne peuvent durer sans s'aggraver.

Qu'on ait le courage de les changer en s'inspirant des principes contenus dans la Charte des langues! Saluée bien bas à sa publication, elle a été, trop souvent, glissée dans les tiroirs de l'oubli. Il serait préférable de l'en exhumer à temps.

F.G.

COMMENTAIRE



L'automne dernier, le corps électoral a donné une nouvelle assiette politique au Gouvernement. Il traduisait ainsi une évolution amorcée bien des années auparavant. Il s'agit maintenant d'administrer une preuve supplémentaire de maturité civique en empoignant à bras le corps, pendant qu'il en est encore temps, les délicates questions posées par le bilinguisme. Il est possible de le faire sereinement avant que les passions s'en mêlent et envient le débat.

Il serait certes préférable, tout bien considéré, de ne pas céder dans ce domaine à une frénésie législative et réglementaire. Pour le Tribunal cantonal, la Constitution prévoit, en son article 61, que «la majorité tant des membres que des suppléants du Tribunal cantonal doit posséder la connaissance des langues française et allemande». Cette disposition ne devrait pas être inapplicable. Il n'est pas surhumain d'exiger de tous les

PUBLICITE

LE PARTI LIBÉRAL-RADICAL FAIT DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Contrairement aux autres partis

le parti libéral-radical a fait l'effort
de présenter des postulats concrets:

— des réalisations:

Pont de la Poya, halle polyvalente du Comptoir, auberge et maison pour la jeunesse, parkings et jardins publics, utilisation de la zone libérée par l'usine à gaz pour des maisons familiales

— des objectifs:

— créer une commission de jeunesse
— contrôler strictement les dépenses de fonctionnement de la commune
— alléger la charge fiscale
— mettre à la disposition de la jeunesse, des milieux sportifs et culturels les espaces nécessaires dans des écoles et les locaux de la protection civile notamment.

REGARD NOUVEAU - VILLE NOUVELLE LISTE N° 1

17-1907



(Photo Lib./JLBI)

Le poisson frais

ne s'achète que chez
COMESTIBLES

Frères SA

PÊCHERIE BROYARDE

Rue de Romont 23 - Fribourg

☎ 037/22 64 44

Toujours bon et pas cher!



Monsieur et Madame Georges Jenny-Corthesy, à Prilly et leur fils Jean; Madame et Monsieur Yvonne Blaser-Jenny, à Lausanne et leur fille Corinne; Madame Alexa Jenny, à Urdorf; Madame et Monsieur René Hartmann-Jenny, à Lausanne et leur fille Laurence; Monsieur et Madame Daniel Jenny-Chevalley, à Prilly; Madame Alphonsine Blindenbacher-Jenny, à Muri (Berne), ses enfants et petits-enfants; Madame Alice Jenny, à Lausanne et famille; Monsieur Robert Jenny, à Gumefens; Monsieur Louis Jenny-Wuilleret, à Lausanne; Madame et Monsieur Bernadette Wuilleret-Jenny, à Lausanne et famille; Monsieur Hubert Jenny, à Bièche; Madame Rose Jenny-Conus, à Corminbœuf; Madame Madeleine Jenny-Dumas, à Lausanne et famille; ainsi que les familles Jenny, Molleyres, Aeby, Baeriswyl et Chammartin, parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Albin JENNY**

ancien garagiste

leur très cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, le 7 février 1982, dans sa 83^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, mercredi 10 février 1982.

La messe de sépulture sera célébrée au centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 14 h. 15.

Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire: centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Domicile de la famille: av. de la Confrérie 3, 1008 Prilly.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Amicale des contemporains
1934 de Romont et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Jacques Bugnon**

fils de Marcel, membre de l'amicale

L'ensevelissement aura lieu ce mardi 9 février 82 à 14 h. 30 en la collégiale de Romont.

17-21438



La Fanfare paroissiale
de Siviriez

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jacques Bugnon**

frère de Jean-Marc
très dévoué membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-21436

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

**Elise
Kramer-Goetschi**

vous remercie de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos fleurs, vos messages. Elle vous prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fribourg, Grandcour, Colombier (NE), février 1982.

17-1626

Directives
concernant la collaboration
avec nos annonceurs

Prescriptions de date

Un journal doit être d'actualité s'il veut avoir du succès. Ce n'est que peu avant l'impression que l'on connaît le volume du texte rédactionnel et du journal lui-même. De ce fait il peut arriver que malgré la meilleure volonté, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

” Chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts. ”

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.



L'Association glânoise
des maîtres menuisiers
et charpentiers

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jacques Bugnon**

fils de M. Marcel Bugnon membre
et neveu de M. André Bugnon,
membre du comité

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-21440



Le Chœur mixte de Villarod

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Maradan**

dévoué membre actif,
membre d'honneur,
titulaire de la médaille Bene Merenti
père, beau-père et grand-père
de Madame Rose-Marie Fasel,
Monsieur Georges Fasel,
Madame et Monsieur Anne
et Christian Perritaz

La messe de sépulture à laquelle les membres sont priés d'assister sera célébrée en l'église de Villarod, mercredi 10 février à 15 heures.

17-21459



La Société des patrons
boulangers-pâtisseries de la Glâne

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Maradan**

ancien boulanger,
membre d'honneur de la société.

L'office de sépulture, auquel les membres sont priés d'assister, sera célébré en l'église de Villarod mercredi 10 février 82, à 15 heures.

17-21437



Monsieur le doyen
et le Conseil paroissial
de Villarod

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Maradan**

ancien conseiller paroissial
beau-père de M. Georges Fasel
vice-président du Conseil de paroisse

Les funérailles auront lieu en l'église de Villarod, mercredi 10 février 1982, à 15 heures.

17-21458

AVIS



LES

AVIS MORTUAIRES

pour l'édition du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42, à Fribourg.

JUSQU'À DIMANCHE À 20 HEURES

IMPORTANT : Ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par

TÉLEX N° 36 176, également **JUSQU'À 20 HEURES**.

Vient de paraître

**Le Calendrier liturgique 1982
(Ordo)**

Prix: Fr. 11.—

Demandez-le à votre libraire
ÉDITIONS SAINT-PAUL

FRIBOURG

Vient de paraître

Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe:

Mon prochain... c'est tout homme

60 pages, abondamment illustrées,
format 21 x 21 cm Fr. 16.—

En présentant cette brochure, les Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe désirent partager leur joie et rendre grâce au Seigneur pour les 200 ans de présence de leur Congrégation en milieu fribourgeois.

En vente dans les librairies.

ÉDITIONS SAINT-PAUL, FRIBOURG

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALIS

Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Tous articles de deuil. Transports funèbres.



Téléphonez
(jour et nuit) au

78.8

Service, prix,
qualité,
vous les trouvez
dans
nos imprimés.



Imprimerie Saint-Paul
42, Boulevard de Pérolles 1700 Fribourg
Tél. 037/82 3121

Cycle de conférences Science et responsabilité

Ce soir, à 20 h. 15, M. Otfried Höffe prononcera à l'auditoire de chimie de l'Université la troisième des quatre conférences du cycle «Science et responsabilité». Elle abordera l'aspect éthique de la question sous le titre «Sittlich-politische Verantwortung der Wissenschaften» («Responsabilité morale et politique de la science»).

Lors du premier exposé, M. Alexander von Zelewski, professeur de chimie, avait parlé de la responsabilité du naturaliste. Le naturaliste a des responsabilités spécifiques. D'une part pour l'utilisation des moyens mis à sa disposition par la société, d'autre part comme personne spécialisée pour l'observation des normes professionnelles et finalement pour la direction dans laquelle la technique doit se développer.

Responsabilité individuelle

La responsabilité du spécialiste ne peut lui être enlevée au profit d'instan-

PUBLICITÉ



TOUTE AIDE
SOS futures mères
Tél. 037/227-227

Temps des fromages röstis au plat

Rösti «Château de Gruyères» Fr. 10.—
Rösti TESSINOIS Fr. 11.—
Rösti à la GUILLAUME TELL Fr. 18.—
Rösti du BOUCHER Fr. 10.50
Rösti à la mode de GRAND-MÈRE Fr. 9.—
Les prix s'entendent avec salade de saison
17-1061

avry centre
Restaurant au Centre
le lieu de rencontre idéal
1754 Avry-sur-Matran

ces anonymes. Cette responsabilité individuelle est particulièrement lourde, lorsqu'il s'agit de prévoir les développements futurs de la sphère technique. Le spécialiste seul n'est pas compétent pour l'établissement des règles et des lois qui concernent la technique, car ces décisions, qui engagent la société, sont politiques. Le naturaliste et technicien est cependant responsable de l'information. Il doit estimer le risque d'un développement donné et le comparer avec celui de renoncer à ce progrès techniquement possible.

Il parviendra ainsi à la conviction que l'état actuel de la sphère technique n'est pas du tout optimal et que beaucoup de problèmes devront être résolus par un authentique pas en avant des sciences naturelles et de la technique, et non par leur élimination. Le développement de la sphère technique est une voie à sens unique.

Droit et recherche

La seconde conférence a été consacrée au rôle du droit dans la recherche scientifique. Pour M. Pierre Tercier, cette intervention revêt une double forme: la promotion et la limitation de la recherche. En effet, la recherche ne peut plus se faire sans l'aide financière des pouvoirs publics; de plus, elle peut mettre en danger les valeurs essentielles de la société.

Les interventions juridiques doivent rester cependant limitées, parce que la priorité doit demeurer à la liberté de la



recherche et parce que les moyens d'interventions juridiques ne sont pas toujours adéquats.

La promotion de la recherche consiste dans la création de conditions matérielles favorisant cette activité. Dans notre pays ce subventionnement est assuré surtout par le privé. Pas mauvaise en soi, cette formule poursuit des buts économiques. En outre, les travaux se font le plus souvent sans coordination. L'intervention étatique vise à corriger ces faiblesses.

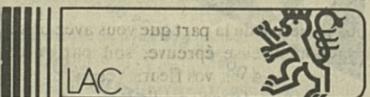
Quant aux mesures limitant la recherche, elles doivent tracer les limites de l'illicéité. Il est très difficile de définir ces limites, puisque le chercheur ignore souvent les résultats auxquels il aboutira. En revanche, les règles juridiques peuvent imposer le respect de certains principes dans les méthodes utilisées. La responsabilité du chercheur peut être partiellement favorisée ou limitée par le droit; elle est cependant avant tout affaire de conscience. C'est pourquoi les règles de droit appellent comme complément les règles éthiques.

Dans ce domaine, la théologie peut apporter sa contribution. Ce sera le sujet de la dernière conférence du cycle «La théologie dans la maison des sciences», que présentera, dans une semaine, M. Guido Vergauwen. (Com/Lib)

Ligne à haute tension d'EOS Multiples oppositions

Samedi dernier expirait le délai d'opposition au tracé de la ligne électrique à haute tension de 380 kilovolts qu'Energie Ouest Suisse entend réaliser entre Galmiz et Yverdon. Chef de service à la direction de l'Economie, des Transports et de l'Energie, M. Armand Monney nous a confirmé hier le veto de plusieurs communes des districts de la Broye et du Lac à ce projet que les promoteurs qualifient d'indispensable compte tenu de la nécessité de boucler le réseau dans cette partie du pays. La ligne de 380 kilovolts contestée devrait être la première du genre en Suisse romande.

Les oppositions émanant des communes concernées par le tracé n'ont pas surpris M. Monney: la densité de



population est telle qu'on ne fait plus passer aujourd'hui où l'on veut une autoroute comme une ligne à haute tension. Sensibles à l'aspect écologique du problème — on sait que le WWF est entré dans la danse — plusieurs Conseils communaux craignent un sérieux endommagement des sites comme, du reste, une entrave au développement de leurs zones de construction. Les choses pour le moment, en sont là. Les oppositions sont présentement en main des préfetures qui vont dépouiller les dossiers avant de les transmettre à Fribourg. GP

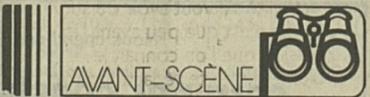


Précision

On nous prie de préciser que le congrès libéral, qui s'est tenu samedi à Montreux, n'étant pas une assemblée des délégués, M. Louis Gapany, invité en qualité d'observateur, avait, à strictement parler, le droit d'y prendre la parole. (Lib.)

PUBLICITÉ

LINGE de MAISON
le spécialiste à Fribourg
Brunschwig
Av. de la GARE



Ce soir à l'Uni

Ouest américain

Ce soir, mardi 9 février 1982, à 20 h. 30, à l'Aula C de l'Université de Miséricorde à Fribourg, «Visages et réalités du monde» présente au public «L'Ouest américain». Lucien Brouchon a promené ses caméras et tendu ses micros des Montagnes Rocheuses aux rivages du Pacifique, des forêts immenses aux déserts impitoyables: c'est un périple dans les Etats du Grand Ouest aux noms prestigieux et évocateurs d'aventures. (Com./Lib.)

RÉUNIONS ÉLECTORALES

● Fribourg, ce soir mardi 9 février 1982, à 20 h., au café de la Grenette, débat public sur le thème «Vivre dans cette ville». Organisé par «Pro Fribourg», «Association des parents», «Plan d'aménagement local», «Groupe Neuveville», «Collectif du Grand-Séminaire», «Coopérative de l'Age», «Heimatschutz», «B.I.S.T.R.O.», «Organisations d'immigrés», «Association suisse des transports», «IG Velo», et «Action piétons» ce débat public réunira les candidates et candidats des partis au «Forum communales 82».

● Givisiez, ce soir mardi 9 février 1982, à 20 h., à la salle polyvalente de l'école de Givisiez, séance d'information du Mouvement d'intérêt communal.

● Romont, ce soir mardi 9 février 1982, à 20 h. 15, à l'hôtel Saint-Georges, séance publique d'information et de présentation de tous les candidats du Parti démocrate-chrétien avec divers exposés relatifs à la vie communale.



A nos lecteurs

La rubrique «Boîte aux lettres» sera fermée à toute lettre à caractère électoral dès l'ouverture du prochain scrutin en vue des élections communales du 14 février 1982.

Nous n'accepterons donc de publier que les lettres parvenues à la rédaction avant aujourd'hui mardi 9 février à midi. Passé ce délai impératif, plus aucune lettre ne sera publiée jusqu'au lundi 15 février 1982. Nous remercions nos lecteurs de leur compréhension. (Lib.)

A propos de l'aide-mémoire social

Monsieur le rédacteur,
Le Parti libéral-radical de la ville de Fribourg a diffusé, il y a quelque temps, à tous les ménages de la ville un aide-mémoire qui contient une série de renseignements et adresses utiles à tous ceux qui ont besoin de services sociaux. Ce catalogue a été bien accueilli; il peut rendre de grands services.

Or, M. Fernand Beaud tout en louant l'initiative, formule un certain nombre de critiques, relevant surtout que la liste est incomplète.

Les auteurs en étaient conscients, mais ils voulaient réaliser quelque chose de pratique pour tout le monde. S'ils avaient voulu faire du perfectionnisme, ils auraient dû dresser un catalogue volumineux qui n'aurait intéresser que les spécialistes.

Rien n'empêche d'autres organisations de dresser un fichier complet.

Denis Volery, président du Parti libéral-radical de la ville de Fribourg

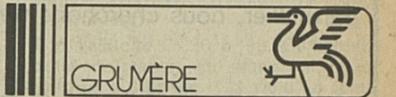
(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

PUBLICITÉ

L'OUEST AMÉRICAIN
4° FILM 81-82
Visages et Réalités du Monde présente «L'Ouest américain», film commenté par L. Brouchon, à l'Université, Auditoire C, le mardi 9 février, à 20 h. 30. Billets Fr. 8.— et Fr. 7.— AVS, à l'entrée.
Réservation: Wagons-Lits Tourisme, ☎ 037/81 31 61.

Circulation à Bulle Succès d'un essai

Le temps printanier de dimanche dernier a beaucoup incité à la promenade. Il fallait s'attendre à un trafic intense en fin de journée. Et l'on sait qu'à diverses reprises, ces dimanches passés, des bouchons se sont formés sur la Condémine, route de contournement de Bulle, et à l'entrée sud de cette ville, jusqu'à Epagny, voire au-delà.



Dimanche, bien qu'il fût en congé, le sgtm Sylvain Beaud de la gendarmerie cantonale, chef du cantonnement de la Gruyère, observa l'évolution du trafic, de 16 h. à 19 h. et quatre agents du poste de Bulle avaient été mobilisés en cette fin d'après-midi dominicale pour tenter de maîtriser le trafic. L'essai fut concluant.

Au carrefour du Temple, un agent réglait manuellement les feux, permettant ainsi l'écoulement des voitures par tranches de 60 au lieu de 20. A la rue de la Condémine, les feux furent mis, la plupart du temps, au clignotant, aux divers carrefours, alors qu'au débouché de la route de Riaz, un agent donnait le passage.

Résultat: la fluidité du trafic put être maintenue, malgré le flot important des voitures venant du Pays-d'Enhaut vaudois principalement. La circulation se faisait certes au ralenti dès la sortie d'Epagny et jusqu'à La Tour-de-Trême où un agent donnait de temps en temps le passage aux piétons. Mais il n'y eut jamais de bouchon.

En bref, nous dit le chef du poste de Bulle, la prise en charge de ce trafic du dimanche soir par la gendarmerie exige la présence de quatre agents de 16 h. à 19 h. Cela est possible aussi longtemps qu'il n'y a pas d'autres interventions, en raison d'accidents notamment. Ou alors, il faudrait obtenir des renforts, soit de la police locale de Bulle, soit d'une patrouille de la police de la circulation à Fribourg.

Les conditions pourraient s'améliorer encore si, au carrefour du Temple, un plus grand nombre de conducteurs n'hésitaient pas à emprunter le centre de ville pour rejoindre la RN 12 à la route de Riaz. Ce qui diminuerait d'autant le trafic sur la Condémine. (y.ch.)

PUBLICITÉ

LISTA
à Fribourg
c'est

↓

jean-claude
labastrou
Route des Alpes 1
☎ 037/221 222 17-951

Saisissez le présent avant qu'il ne vous échappe.

Votez socialiste liste 2



Georges Friedly Bernhard Flühmann Jean Cattin Marcel Clerc Michel Schneuwly
Denise Dévaud Gaston Sauterel Ruth Lüthi Bernard Sulger

Marcel Clerc

Agé de 42 ans, marié et père de deux enfants, siège au Conseil communal depuis 1978. Durant ces quatre ans, il a contribué à compléter l'équipement de la ville en installations sportives et a lutté pour la justice fiscale. Sa contribution aux travaux de la prochaine équipe communale ira donc dans le même sens.

2. Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal:db
Conseils en personnel

**MONTEURS ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS (mécanique générale)
DESSINATEURS MACHINES**

2. Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal:db
Conseils en personnel

**MAÇONS
MACHINISTES
MANŒUVRES CHANTIERS**

2. Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal:db
Conseils en personnel

**MENUISIERS
OUVRIERS D'USINE
MAGASINIERS**

AEBI



Agrar

En vue du lancement de nouveaux modèles de tracteurs et machines en particulier, nous cherchons un

vendeur en machines agricoles

Rayon et date d'entrée à déterminer.

Toute offre sera traitée avec la plus grande discrétion.

Adressez-nous vos offres



Samro

17-913

VENDEUSE

diplômée dans la confection en français

cherche place

de préférence dans une boutique, de suite.

Écrire sous chif. 17-300 402 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

2. Boulevard Pérolles
1701 Fribourg tél. 037/225013

ideal:db
Conseils en personnel

Pour plusieurs missions temporaires, nous sommes à la recherche de

**TÉLEXISTES
français-anglais**

pouvant également s'occuper de divers travaux de secrétariat (dactylo-téléphones).
Claudine Aeby attend votre appel ou votre visite.

17-2414

Travailler par Ideal... génial!

**LA DIRECTION DE L'ÉCONOMIE,
DES TRANSPORTS ET DE L'ÉNERGIE**

met au concours le poste de

**SOUS-DIRECTEUR
DU CENTRE PROFESSIONNEL
CANTONAL**

Exigences:

- formation universitaire ou équivalente
- langue maternelle allemande et excellente connaissance du français
- intérêt pour les problèmes de la jeunesse
- facilité de contact avec les parents, les jeunes, les organisations professionnelles
- bon rédacteur
- sens de la collaboration
- âge idéal: 40 ans

Traitement et avantages sociaux selon le statut du personnel de l'État.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 1982.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de références doivent être adressées jusqu'au 1^{er} mars 1982 à l'Office du personnel de l'État, avenue de Rome 19, 1700 Fribourg.

17-1007

Vous qui avez terminé l'école obligatoire et qui désirez entrer dans la vie active dans une branche attrayante, variée, image de vos loisirs, le team REDI vous l'offre.

Au milieu d'un cadre d'appareils Vidéo, d'installations Stéréo sophistiquées et d'appareils de valeurs sûres, au sein d'une équipe « bath » tournée résolument vers l'avenir, devenez

APPRENTI(E) - VENDEUR(SE)

par une période de formation de 2 ans, où vous ne vous ennuierez pas!

Faire offres par écrit ou téléphoner directement à:

REDIFFUSION SA, ☎ 037/30 16 12

Monsieur Allemann se fera un plaisir de vous donner toute information nécessaire.

Pour image et son



Télévision Radio Hi-Fi-Stéréo
Avry-Centre

17-21343

5. av. de la Gare
1630 Bulle tél. 029/298 60

ideal:db
Conseils en personnel

Pour divers postes stables ou temporaires, nous sommes à la recherche de

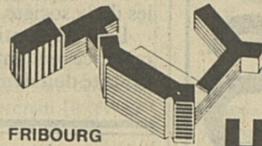
**MENUISIERS POSEURS OU D'ATELIER
ÉBÉNISTES**

Vous avez envie de changer de situation ?
Vous aimerez travailler dans une petite entreprise, au sein d'une équipe sympathique et recevoir un salaire intéressant ?

Alors, passez à notre bureau ou téléphonez-nous, car nous avons plusieurs possibilités de travail situées dans la région de Bulle à vous proposer!

17-2414

Travailler par Ideal... génial!



**FRIBOURG
HOPITAL CANTONAL**

Afin de compléter l'effectif de son personnel administratif, l'Hôpital cantonal de Fribourg désire engager une

employée de bureau

(temps partiel)

Le poste à repourvoir comportera une activité régulière à temps partiel (demi-journées) dans le cadre du service de gestion (travaux comptables et de contentieux). Place stable. Entrée en fonction: 1.4.82 ou à convenir.

Les intéressées (bilingues) adresseront leurs offres de service au Service du personnel, Hôpital cantonal, 1700 Fribourg 8. Des formulaires d'inscription peuvent être demandés par téléphone.

17-1007

Offres d'emplois

**mécaniciens-
monteurs
monteurs électriciens
menuisiers-
charpentiers
monteurs en
chauffage**



pro montage sa
24, rue St-Pierre
1700 Fribourg
037-225325/26



Confiserie demande

**1 boulanger ou
boulanger-pâtissier**

capable, bon salaire, pour date à convenir.

Pour les conditions, se présenter à la **Confiserie Domino**, Pérolles 33, 1700 Fribourg, Fam. L. Progin.

17-684

On cherche

**apprenti
fromager**

dé 1^{re} ou 2^e année, dans fromagerie de Gruyère bien installée.

Entrée: 15 juillet 1982.

Wolhauser Jean, laiterie, 1751 Prez-vers-Noréaz, ☎ 037/30 11 27.

17-1700

une équipe de spécialistes pour vous décharger des
«corvées publicitaires»



Publicitas Fribourg R.Banque 2 Tél. 221422

Nous cherchons

serrurier-constructeur

et

menuisier

habiles, pour notre atelier de serrurerie, constructions métalliques et fabrication de fenêtres plastiques.

Etes-vous intéressés à une place de travail indépendante et variée ?

Salaire élevé et très bonnes prestations sociales.

Possibilité d'avancement selon capacités.

Prière d'envoyer les offres à:
J. Spicher SA, constructions métalliques
1700 Fribourg, ☎ 037/24 02 31

17-1825

Société internationale, récemment établie à Fribourg, cherche jeune

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

avec apprentissage commercial ou bancaire.

Nous demandons le français et de très bonnes connaissances de l'anglais. Un stage dans un groupe américain serait un avantage.

Veillez faire vos offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à la:
Direction de Hiram Walker (International) SA, 18, rue St-Pierre, 1701 Fribourg.

17-21303

stable ou temporaire
la bonne solution c'est...



Contacts téléphoniques avec la clientèle, contrôle de factures, mise à jour de dossiers, voici en quelques mots la description de ce poste très intéressant que l'on aimerait confier à un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

Si vous êtes âgé de 20 à 25 ans, de langue française et parlant bien allemand, votre candidature nous intéressera certainement.

Téléphonez-moi pour en savoir davantage, (demandez Madame Marie-Claude Limat) je vous renseignerai volontiers.



stable ou temporaire
la bonne solution c'est...



Pour entrée de suite ou à convenir, nous recherchons des

- MENUISIERS
- ÉLECTRICIENS
- MONTEURS EN CHAUFFAGE
- SERRURIERS/SOUDEURS
- MANŒUVRES

Excellent salaire!

17-2400



**ALAIN
HAUTE-COIFFURE
cherche
COIFFEUSE
QUALIFIÉE**

Entrée 1^{er} mars.
☎ 037/22 76 78
☎ 037/31 24 07 (privé)

17-488

**Vendeuse
qualifiée**

cherche place sachant prendre responsabilités.

Ecrire sous chiffre 17-300426 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE

Fribourg: 037/22 36 40 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
La Gruyère: 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital de Riaz).
Estavayer: 037/63 21 21 (hôpital).
Romont: se renseigner au 037/52 27 71.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41 (hôpital de Châtel).
Morat: 037/71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11.

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg: 037/22 33 43. Dimanche et jours fériés de 10 h. à 11 h. 30. Samedi de 8 h. à 11 h. 30. Autres jours: de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.
Payerne: se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

FRIBOURG

Pharmacie de service du mardi 9 février: pharmacie Cuony (rue St-Pierre 26).

Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.

Estavayer: le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15 et de 18 h. 15 à 19 h. 15.

Romont: vendredi dès 18 h. 30. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.

Châtel-Saint-Denis: après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.

Morat: de 19 h. à 21 h. Dimanche de 10 h. à 12 h. De 21 h. à 8 h., s'adresser au 037/71 20 31.

Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au 037/61 17 77 sur ordonnance.

Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne: jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

SOS

AMBULANCES

Fribourg: 037/24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.

Bulle: 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).

Estavayer: 037/63 21 21.

Romont: 037/52 13 33 ou 52 27 71.

Châtel-Saint-Denis: 021/56 71 78 ou 56 72 21.

Lavaux: 021/56 21 22.

Wünnewil: 037/36 10 10.

Morat: 037/71 28 52 ou 71 20 31.

Payerne: 117.

POLICE

Appel urgent: 117.

Police de la circulation: 037/21 19 11.

Postes d'intervention:

Fribourg: 037/21 17 17.

Bulle: 029/2 56 66.

Estavayer: 037/63 13 05.

Romont: 037/52 23 59.

Châtel-Saint-Denis: 021/56 72 21.

Morat: 037/71 20 31.

Tavel: 037/44 11 95.

Payerne: 037/61 17 77.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.

Hélicoptère: 029/6 11 53.

Lac de la Gruyère: 029/2 56 66 ou 029/5 21 44 ou 037/45 14 05.

Lac de Morat: 037/21 17 17 (Fribourg) (Vully); 75 17 50 (Avenches).

Lac de Neuchâtel: 037/63 13 05 (Estavayer); 038/22 35 77 (Neuchâtel).

FEU

Fribourg: 118.

Autres localités: 037/22 30 18.

HÔPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal: 037/82 21 21.

Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 h. à 20 h.

Hôpital Daler: 037/82 21 91.

Heures de visites: chambres communes en semaine de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 15 h. 30; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 h. à 21 h.

Clinique Garcia: 037/82 31 81.

Heures de visites: tous les jours de 12 h. à 21 h.

Clinique Ste-Anne: 037/81 21 31.

Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 h. à 21 h.

Riaz: 029/3 12 12.

Heures de visites: chambres communes de 14 h. à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 h. à 20 h.

Estavayer: 037/63 21 21.

Heures de visites: tous les jours de 13 h. à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.

Bilens: 037/52 27 71.

Heures de visites: tous les jours; chambres communes de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie pas de visite le soir.

Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41.

Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.

Meyriez: 037/72 11 11.

Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.

Tavel: 037/44 13 83.

Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; Pédiatrie: pas de visite le soir.

Payerne: 037/62 11 11.

Heures de visites: tous les jours de 12 h. 45 à 13 h. 45 et de 18 h. 45 à 19 h. 30; chambres privées jusqu'à 21 h.; samedi et dimanche de 12 h. 45 à 14 h. 50 et de 18 h. 45 à 19 h. 30.

Hôpital psychiatrique de Marsens: 029/5122.22.

Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 14 h. 30; le jeudi, le samedi, le dimanche jusqu'à 16 h.; pour les autres heures, s'adresser aux services.

Sanatorium d'Humilimont: 029/5 17 98.

Heures de visites: tous les jours de 14 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. Le dimanche de 14 h. à 17 h. et de 18 h. à 20 h.

Union fribourgeoise du tourisme: 037/22 76 86. Rte-Neuve 8, Fribourg.

Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Dimanche de 19 h. à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 h. à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 21 h.

AIDES-FAMILIALES

Fribourg: Office familial: 037/22 10 14.

Sarine-Campagne: 037/45 12 15.

Mouvement populaire des familles: 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE: Soins infirmiers - soins d'hygiène - travaux ménagers - encadrement personnalisé: répondre automatiquement le week-end donnant le numéro de l'infirmière de garde du district.

Fribourg et district de la Sarine: 037/22 63 51.

Estavayer-le-Lac et district de la Broye: 037/63 34 88, appelé entre 11 h. et 12 h. du lundi au vendredi.

Bulle et district de la Gruyère: 029/2 30 33 appelé entre 11 h. et 12 h. et de 16 h. 30 à 17 h. 30 du lundi au vendredi.

Romont et district de la Glâne: 037/52 33 88 appelé entre 11 h. et 12 h. du lundi au vendredi.

Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire: 037/22 63 51.

Service de repas chauds à domicile: y compris régimes, pour Fribourg-Ville: 037/22 63 51.

Service de baby-sitting: 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).

Crèche universitaire: se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedlet 9, Marly 037/46 12 61.

Crèche de la paroisse réformée: 037/22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.

SOS futures mères: 037/22 72 27 permanence.

Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.

CONSULTATIONS CONJUGALES

Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 h. à 17 h. — Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.

Bulle: au 3^e étage de l'Hôtel de Ville. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (français et allemand).

Morat: Deutscherkirchgasse 16. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (allemand et français).

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3^e étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. De préférence sur rendez-vous. Le jeudi après midi consultation médicale gynécologique.

Districts: Fribourg: 037/22 83 22, selon indications données.

Parents-Service: 037/22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 h. à 11 h. en allemand. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.

Mouvement enfance et foyer: rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.

Mouvement de la condition paternelle: 022/45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.

ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démunis (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).

Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.

Centre Suisse-Immigrés: ouvert le samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.

Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 037/22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.

Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer: réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg. 037/24 99 20.

Radiophotographie publique: le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.

Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.

Service social pour les handicapés de la vue: lundi et mardi de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, 1^{er} étage, 037/26 43 56.

Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: notre local du 30, rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours 24 heures sur 24, au 037/22 29 01. — Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables, 037/24 79 18 et 037/24 64 59.

Clinique des Platanes: 037/26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanes du mardi au vendredi de 9 h. à 10 h. avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.

AA Alcools anonymes: 027/26 14 89, case postale 29, 1701 Fribourg.

Groupes familiaux Al-Anon: parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89.

Bulle AA Alcools anonymes: contact 037/26 14 89 case postale 58, 1630 Bulle.

Association suisse des non-fumeurs: section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 99 20.

Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., au centre d'accueil «Au Carrefour», à l'ancien séminaire (rue Derrière-les-Remparts 3a).

Bulle: chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois de 20 h. à 21 h. au Café des XIII-Cantons.

Romont: le deuxième lundi de chaque mois, dès 20 heures, au café de l'Harmonie.

Consommateur-Information: heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.

Femmes-Information: 217, rue Pierre-Aeby Fribourg, ou chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité on peut prendre contact par téléphone aux numéros suivants chaque lundi de 18 h. à 20 h.; 037/46 18 74 — 45 18 85.

Protection des animaux: inspecteur: 037/31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécru: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).

Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.

EXPOSITIONS

FRIBOURG

Musée d'art et d'histoire: ouvert du mardi au vendredi de 14 h. à 19 h., jeudi de 14 h. à 19 h., samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Lundi fermé.

Musée d'histoire naturelle: lundi-vendredi de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.; jeudi, samedi et dimanche de 14 h. à 17 h. entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Jardin botanique: lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

BULLE

Musée gruérien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

Musée folklorique: samedi et dimanche, 14 à 17 h.

MORAT

Musée historique: mardi à samedi, de 14 à 17 h.; dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

ROMONT

Musée du vitrail: ouvert le samedi de 14 h. à 18 h.; le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

TAVEL

Musée singinois: samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG

Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., du mardi au vendredi de 8 h. à 22 h. et le samedi de 8 h. à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture: lundi, mardi et jeudi, de 14 h. à 18 h., mercredi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., vendredi de 14 h. à 19 h. et samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Deutsche Bibliothek: du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.

Bibliothèque St-Paul: mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30. Pérolles 42.

Ludothèque: le lundi et le jeudi de 15 h. à 17 h., au ch. des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana); le mardi et le vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30, à la rue de la Vignettaz 57 (Africanum); le mercredi de 15 h. 30 à 17 h. et le samedi de 9 h. à 11 h., à l'av. de Granges-Paccot 3.

Belfaux: Bibliothèque régionale de Belfaux, ouverte le mardi de 15 h. 30 à 17 h. 30 et le vendredi de 15 h. 30 à 18 h. 30.

BULLE

Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Ludothèque de la Gruyère: rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Bibliothèque publique: mardi et jeudi de 14 h. à 16 h. mercredi de 19 h. à 21 h. samedi de 9 h. à 11 h.

DOMDIDIER

Bibliothèque communale: heures d'ouverture, lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h., et de 19 h. 30 à 21 h. 30, samedi de 9 h. à 11 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

Bibliothèque publique: mardi de 14 h. à 15 h. 30, mercredi de 16 h. à 17 h. 30, jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

MORAT

Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PAYERNE

Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

CURIOSITÉS

BULLE

Orchestron: «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES

Château: de 9 h. à 18 h.

Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Schoenberg: ouverte au public du mercredi au vendredi de 8 h. à 22 h., lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 16 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.

Valable dès le 9.2.82

DENNER SUPERDISCOUNT



Japon Thon rosé ~~4.40~~
Thon rosé fin à l'huile, du Japon
3.85
(100 g - 1.24)

Super-Hit



FANTA Orangenlimonade
boîte 3,3 dl ~~0.55~~
-55
(1 dl - 17)

Kellogg's



Corn Flakes 375 g ~~3.75~~
(100 g - 57) **2.15**

Smacks 250 g



calgon gegen Kalk gegen die Verschmutzung
schont Ihre Waschmaschine
... adoucit l'eau
500 g ~~3.05~~
2.65

Vif Le super-nettoyant pour le super-éclat dans la cuisine et la salle de bains.



1 pièce 800 g ~~3.30~~
2 pièces **4.95**
(100 g - 31)

Cigarros Autenticos



Corona CK 126 2 x 5 pièces ~~8.40~~ **7.80**
Palitos 2 x 20 pièces ~~7.70~~ **6.50**
Modestos 2 x 10 pièces ~~5.60~~ **5.20**
Honestos 2 x 5 pièces ~~4.90~~ **4.55**

Echelles à glissières ALU, en 2 parties
provenant de foires et expositions
10 m au lieu de 548.- cédées à 318.-
8 m au lieu de 438.- cédées à 258.-
Standardisée selon DIN, 3 ans de garantie.
Livraison franco domicile.
Interal SA, ☎ 037/56 12 72
13-2064

LE TENNIS-CLUB MARLY cherche pour l'exploitation de sa buvette
GÉRANTS (TES) avec voiture.
Renseignements: ☎ 037/24 39 78
17-1939

Nous cherchons, pour début mars,
UNE JEUNE COIFFEUSE ou aide-coiffeuse.
S'adresser à:
Coiffure André
Rue de Romont 22
☎ 037/22 33 97
17-455

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Prêt personnel? Passez nous voir.

En venant sur place, vous saurez exactement à quoi vous vous engagez, vous aurez réponse à vos questions. Et, ensemble, nous trouverons la solution la mieux ajustée à votre problème particulier.

Plan Crédit Orca

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 25 81
Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich.



Un institut spécialisé de l'UBS

LE CENTRAL Night-Club Cabaret
cherche (entrée à convenir)
● UNE BARMAID expérimentée
● UNE SERVEUSE (bar à café)
(appartements meublés à disposition). Offres complètes à la direction, s.v.p.
Orchestre Attractions Showtime des 23 h. 30
Ouvert de 22 h. à 03 h. Payerne
Ferme le dimanche / Tél. 037 61 26 91

La publicité décide l'acheteur hésitant

Offres d'emplois

LA COMMUNE DE VILLARS-SUR-GLÂNE met au concours le poste d'
APPRENTI EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION
(mêmes cours professionnels que les apprentis employés de commerce)
Les offres de service sont à adresser au Conseil communal, rte de la Berra 2, 1752 Villars-sur-Glâne, jusqu'au 15 février 1982.
17-21373

INSTITUT BYVA FORMATION
Evoles 5, 2000 Neuchâtel
Département secrétariat
PROCHAINEMENT à FRIBOURG
à raison d'une soirée par semaine.
Cours complet de secrétariat comprenant:
**LA RÉCEPTION
LA DACTYLOGRAPHIE
LA CORRESPONDANCE COMMERCIALE
LA COMPTABILITÉ**
Pour de plus amples renseignements:
Renvoyer le coupon:
Nom: _____ Prénom: _____
Rue N°: _____ N° p./Localité: _____
Prof.: _____ Age: _____
☐ privé ☐ prof.
ou téléphoner au 037/52 29 84
28-695

COMMUNE DE VILLARS-SUR-GLÂNE
Nous engageons
UN EMPLOYÉ DE VOIRIE
Nous demandons:
— personne stable et consciencieuse
— entrée en service: immédiate ou à convenir
Nous offrons:
— place stable et bien rémunérée
— avantages sociaux
Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au secrétariat communal, 1752 Villars-sur-Glâne, jusqu'au 15 février 1982.
17-21373

A vendre
Honda Civic GLS
avec toit ouvrant et grand hayon arrière, seulement 24500 km, de première main, garantie occasion, possibilité d'échange et de crédit.
Klopfstein OPEL CENTER
3177 Laupen
☎ 031/94 74 44
samedi ouvert toute la journée!
05-3429

X Seul le prêt Procrédit est un Procrédit
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret
Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131
61 M3

Cesser de fumer!
Il y va de votre santé!
Une méthode très efficace et éprouvée à plus de 80% de réussite, et la méthode la moins chère. Elle consiste à placer une petite agrafe à l'intérieur de l'oreille — pratiquement invisible — qui supprime le manque de nicotine.
Etienne Sierro, un des spécialistes suisses pour la lutte antitabac, reçoit à Fribourg, Restaurant du Jura, rte du Jura 20, les 11.2. - 26.2. - 19.3. - 2.4. et 23.4., de 11 h. à 18 h. 30.
Etienne Sierro, 3960 Sierre
☎ 027/55 99 14/31 28 64
36-13424

MAIGRIR tout en mangeant normalement
Sans appareil
Sans médicaments
Sans exercices
Cure de 6 semaines
23 Francs + port
Contre remboursement au Centre de Régime
1604 Puidoux ou tél.: 021-56 10 96
La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la PUBLICITÉ



Aebischer Jean
agent général d'assurances,
député, conseiller général



Baechler Suzanne
employée de bureau



Dubas Marie-Jeanne
pharmacienne,
conseillère générale



Garnier Bernard
médecin, conseiller général



Boivin Pierre
avocat-notaire,
conseiller communal



Gex Jean-Noël
chimiste diplômé



Scheuchzer Alexandre
gestionnaire-comptable



Schwab Roger
architecte, conseiller général



Volery Denis
ingénieur civil ETS



Beaud Marius
juriste



Berger Andreas
expert-comptable diplômé



Bettin Michel
directeur, conseiller général



Bifrare Jean-Marie
cambiste



Bitterli Jürg
médecin



Bloch Madeleine
maîtresse de maison

Développer l'information et la participation des habitants à la vie communale par des moyens nouveaux

Dégager le centre-ville de la circulation inutile et rendre les transports publics plus attractifs

Zusätzliche Mittel sollen eingesetzt werden, um die Information der Einwohner zu verbessern und ihnen die Beteiligung am Gemeinwesen zu erleichtern

Das Stadtzentrum muss von unnützem Verkehr befreit werden. Die Attraktivität der öffentlichen Transportmittel ist zu steigern



Boivin Chantal
secrétaire de rédaction



Böni Robert
administrateur



Brunsholz Jean-Pierre
lic. en droit,
agent d'assurances



Casutt Ricardo
Dr rer. pol.



Cattiaz Jean-Marc
employé PTT



Devaud Etienne
maître d'éducation physique



Devaud Guillaume
chirurgien



Dousse Pierre-André
ingénieur civil EPF



Engel Emile
professeur



Esseiva Jacques
avocat, conseiller général



Esseiva Robert
commerçant

**Les candidats du parti Libéral-Radical au Conseil général
14 février 1982**

Liste N° 1

**Die Kandidaten der Liberal-Radikalen-Partei für den Generalrat
14. Februar 1982**

Liste Nr. 1



Fieuti Edith
hôtelière



Fragnière Claude
sous-directeur de vente



Fritschi Adolphe-R.
technicien



Gaillard Georges
employé de commerce



Geismann Roger
employé de banque

**votez Libéral-Radical
wählt Liberal-Radikal**



Gerber Jeanny
sous-directrice



Girard Jean-Jacques
diplômé fédéral
en assurances



Goedlin Jean-Claude
administrateur



Guisolan Gabriel
garagiste



Häusler Thomas
ingénieur, conseiller général



Hess René
directeur



Hogg Nicolas
étudiant en droit



Jemelin Jacques
fondateur de pouvoir



Juvet Willy
représentant



Küng Walter
employé de commerce



Largo Jean-Pierre
entrepreneur diplômé,
directeur



Lauper Jean-Pierre
comptable diplômé,
conseiller général



Liechi Pierre
artisan joaillier



Magnin Alphonse
secrétaire



Marmy Joseph
peintre



Marmy Louis
sellier



Mauron-Riedo Christiane
secrétaire de direction



Mauron Willy
comptable



Monney Cécile
fondée de pouvoir



Nordmann Bluette
ménagère

Aller à la rencontre des déshérités et sortir les aînés de leur isolement

Nous voulons que les groupements culturels et sportifs disposent des espaces nécessaires

**Rendre espace et verdure à notre ville
Faire revivre sa vocation de lieu de rencontre**

Faire partager aux jeunes la responsabilité de leur avenir



Nordmann Dané
lic. ès pol. soc.



Oberson Louis
électricien



Oggier Alfred
directeur-adjoint



Pache-Curty Monique
secrétaire



Pache Pierre-André
comptable

Sich mehr um die Benachteiligten kümmern und der Vereinsamung der ältern Menschen entgegenreten

Wir wollen, dass die kulturellen und sportlichen Organisationen über die nötigen Stätten verfügen können.

Mehr Raum, freie Plätze und Grünflächen in unserer Stadt, damit sie vermehrt zu einem Ort der Begegnung wird

Die Jugend soll ihre Zukunft mitgestalten helfen



Pasteris Bernard
technicien génie civil



Pätzold-Zugg Marguerite
représentante



Perriard Henri
maître-confiseur,
conseiller général



Perriard Marie-Thérèse
enseignante



Pipoz Bernard
employé de commerce



Le Porquier de Vaux Luc
pharmacien



de Radmy Bernard
physiothérapeute diplômé



Riedo Erwin
directeur



Rouiller Georges
comptable diplômé fédéral



Ryser Henri
conseiller technique



Schibler Peter-Anton
Dr rer. pol.,
expert-comptable



Schmid Dominique
juriste



Seitter Pierre-Antoine
fondé de pouvoir



Sieber Albert
juriste



Stocker Werner
fondé de pouvoir



Stöbel Jean
secrétaire AVS,
conseiller général



Szubert-Niquille Simone
médecin



Teufel Georges
ingénieur ETS



Theraulaz Jules
sellier



Tonella Flavio
traducteur,
fonctionnaire fédéral



Ufholz Gérard
fondé de pouvoir,
conseiller général



Zamofing Marius
technicien en génie civil



Zappelli-Lombard Mireille
ludothécaire,
maîtresse de maison

Subventions aux institutions spécialisées Présentez le budget!

Les institutions spécialisées qui requièrent une subvention de l'Etat à leur exploitation sont tenues de présenter leur budget à la direction de la Santé publique et des Affaires sociales jusqu'au 30 juin de l'année précédant l'exercice comptable concerné. C'est ce que dit en substance un arrêté récemment pris par le Conseil d'Etat.

En vertu de la législation fédérale, les cantons doivent participer aux frais d'exploitation de ces établissements. Depuis 1976, l'Etat couvre aussi les déficits d'exploitation des maisons d'éducation. Les dépenses occasionnées par cette double prise en charge se sont fortement accrues ces dernières années. La nécessité d'adapter certaines structures à l'évolution des besoins et des méthodes éducatives et la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons dans le domaine du subventionnement des



maisons d'éducation laissent entrevoir, pour ces prochaines années, un nouvel accroissement de l'aide financière de l'Etat.

Il convient donc d'étendre aux secteurs subventionnés les règles en vigueur dans le secteur public en matière de budget. Les institutions spécialisées présenteront leur budget sur une formule ad hoc et lui adjoindront la liste nominative du personnel en fonction et celle des nouveaux postes prévus. Le fait de ne pas présenter le budget dans le délai fixé entraînera la suppression de la subvention cantonale.

(Com/Lib)

Elections paroissiales à Estavayer Listes de candidats

Une assemblée extraordinaire de la paroisse catholique d'Estavayer-le-Lac a désigné vendredi soir les candidats à l'élection du 7 mars. Il s'agit de M^{me} Bernadette Chatton (la première femme à figurer sur une telle liste), MM. Michel Ducrest, Marcel Loup, Georges Pillonel et Francis de Vevey. On a enregistré le départ de

MM. Charles Pillonel et Francis Stern.

La liste déposée à la paroisse réformée comprend les noms de M. Jacques Vaucher, Estavayer; M^{me} Nelly Moser, Estavayer; MM. Paul Bangerter, Aumont; René Vogel et M^{me} Micheline Pilet, Estavayer.

GP

Assemblée paroissiale Cugy aura une chapelle mortuaire

L'assemblée ordinaire de la paroisse de Cugy-Vesin s'est tenue dernièrement à la salle communale, sous la présidence de M. Henri Grandgirard.

Puis, les participants ont voté un crédit de 40 000 francs pour le remplacement de la chaudière du chauffage de l'église et, par 53 oui contre 6 non, un montant de 20 000 francs pour la création d'une chapelle mortuaire qui sera aménagée au baptistère, situé au fond de l'église.

Pour les élections paroissiales du 7

mars, une liste de candidats fut dressée; elle comprend les anciens, Henri Grandgirard, Paul Bersier de Vesin, Gabriel Sansonnens et Henri Torche, et un nouveau, le jeune Benoît Marchon, à la place de François Molleyres, démissionnaire, qui a siégé durant 12 ans au Conseil paroissial.

M. Henri Grandgirard a ensuite exprimé sa gratitude à tous ceux qui occupent un poste dans la paroisse; il a également fourni la statistique avec 11 baptêmes, 1 mariage, et 10 décès. Il a relevé la réussite de la restauration extérieure de l'église qui a coûté 250 000 francs et pour laquelle la souscription lancée dans la paroisse a rapporté 14 538 francs. (jb)

Huitantième anniversaire

M. René Chassot, ancien instituteur, fête cette semaine ses quatre-vingts ans. Aîné d'une famille de huit enfants, il est né le 10 février 1902 à Bussy, son village d'origine. Après deux ans passés à l'Ecole secondaire de la Broye, il poursuit ses études à l'Ecole normale à Hauterive où il obtient, en 1921, son brevet d'instituteur.

Il exercera sa profession à Ponthaux où, de 1921 à 1961, il a déployé une grande activité. En effet, à côté de son enseignement, il a occupé le poste d'organiste, de directeur de la Cécilienne, de secrétaire et de boursier de la commune et de gérant de la caisse Raiffeisen.

A sa retraite, en 1961, il vint, avec sa famille, habiter Cugy et, encore pendant 11 ans, il travailla comme comptable à l'hôpital de la Broye, à Estavayer. (jb)



Au petit matin, la pêche miraculeuse dans le ruisseau de Vesin.

(Photo Lib/GP)

Les pêcheurs en rivière préparent la saison Petit poisson devenu grand

C'est un spectacle assez insolite, bien que fort connu des milieux habitués de la pêche en rivière, qu'ont pu voir en fin de semaine dans le lit d'un affluent de la Petite-Glâne les usagers de la route Cugy-Vesin. Une demi-douzaine de membres de la Société broyarde de pêcheurs, chaussés et vêtus en fonction d'une température plutôt fraîche de l'eau et de l'air, écumaient en effet littéralement le ruisseau en question des centaines de jeunes truites d'élevage qui prospéraient en ces lieux interdits aux fervents de la gaulle.

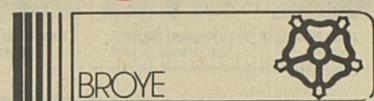
Le ruisseau de Vesin est l'un des quatre cours d'eau, gérés par la fédération fribourgeoise, destiné à l'élevage de la truite appelée à repeupler les rivières ouvertes à la pêche publique, les principales étant, pour le district, l'Arbogne, la Broye et la Petite-Glâne. Le nouveau préfet Pierre Aeby s'était joint à la cohorte afin de constater sur place les problèmes auxquels sont confrontés les pêcheurs en rivière de la région.

Le procédé utilisé par les pêcheurs d'ici et d'ailleurs pour vider rapidement et complètement un ruisseau de ses poissons est au demeurant fort

simple. Connue sous l'appellation de pêche électrique, il troque l'hameçon de la traditionnelle canne à pêche contre une espèce de fourche, alimentée en courant par un appareil spécialement conçu pour ce genre de travail. L'électricité émise par l'engin — que n'auraient pas dédaigné Simon et André sur la mer de Galilée si le Christ n'était opportunément venu à leur aide — étourdit donc l'espace de quelques secondes le poisson, aussitôt recueilli par un second pêcheur muni d'une épuisette. Le bébé truite est momentanément déposé dans un énorme bidon au milieu de congénères qui, quelques instants plus tard, seront déversés dans un ruisseau ouvert à tous les pêcheurs.

Relative propreté

Pour MM. Pierre Vorlet et Pierre Noble, président et secrétaire de la société broyarde, que nous avons rencontrés sur place, la préoccupation majeure des pêcheurs en rivière n'est autre que la propreté des cours d'eau. «Ça nous fait parfois mal au ventre de constater l'état de certains ruisseaux» estime M. Vorlet en déplorant la négligence de quelques riverains. En raison de la pollution, la truite ne fraie quasiment plus normalement. Seule existe aujourd'hui la méthode de frai en pisciculture et le repeuplement des ruisseaux d'élevage en alevins. Dans la Broye par exemple, ce ne sont pas moins de 32 à 35 000 minuscules poissons qui, chaque année, sont déversés dans les cours d'eau réservés à cet effet. La réussite finale varie entre 15 et 18%, pour autant que les ruisseaux ne connaissent pas de trop forte sécheresse.



Elément positif reconnu avec satisfaction par les pêcheurs: la disparition des décharges sauvages. «On trouve bien encore çà et là quelques carcasses de voitures mais, d'une manière générale, les efforts consentis sont appréciables» admet M. Vorlet qui souhaite néanmoins un regard plus critique des Conseils communaux sur les installations ou les agissements de certains de leurs administrés. Car tout, dans ce domaine, n'est pas encore parfait... GP

Les lutteurs d'Estavayer font le point Relève prometteuse

Le Club des lutteurs d'Estavayer et environs, qui a tenu ses assises annuelles samedi sous la présidence de M. Georges Michaud, de Frasses, a consacré une large part de ses débats — pour s'en féliciter — aux efforts déployés en faveur des jeunes. Le groupement sportif en question ne fait-il pas, en effet, un travail de pionnier dans le domaine de la relève?

Bénéficiant de la collaboration compétente et efficace de M. Gilbert Monneron, le club staviacois peut aujourd'hui s'enorgueillir d'une solide équipe de 40 garçons lutteurs qui laissent bien augurer de l'avenir. Mais l'assemblée de samedi fut aussi l'occasion de faire le point sur l'activité de l'année écoulée commentée par MM. Jean-Pierre Tercier pour les seniors et Gilbert Monneron pour les juniors.

On retiendra en outre de cette réunion la reconduction dans leurs fonctions au sein du comité de tous les membres sortants, à l'exception de M. Francis Schneeberger, de Châbles, secrétaire, remplacé par M. Max Fasel, de Murist. En reconnaissance des éminents services rendus, M. Schneeberger se vit décerner le diplôme de membre honoraire. Le programme de la saison qui s'annonce verra se succéder quelques fêtes dont la cantonale à Châtel le 13 juin, la romande des jeunes à Chiètres le 4 juillet et la

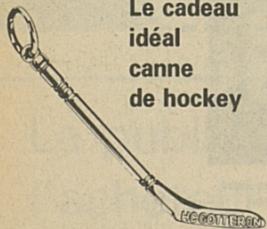
régionale du club à Sévaz le 25 juillet. Dans les divers, MM. André Bise, député et président de la société de développement; Henri Blanc, conseiller communal; Pierre Pillonel, président d'honneur; Eugène Roggli, prési-

dent cantonal et Lucien Bise, de Montborget, s'exprimèrent pour complimenter les dirigeants du club du bilan extrêmement positif de l'année écoulée et se réjouir de la magnifique vitalité de la section des jeunes. GP



De gauche à droite MM. Roland Rey, caissier; Georges Michaud, président; Eugène Roggli, vice-président du club et président cantonal et Gilbert Monneron, responsable des jeunes. (Photo Lib/GP)

Le cadeau idéal canne de hockey



en argent 800 Fr. 49.—
en or 750 Fr. 280.—

Le HC Gottéron bénéficie du 10% de cette vente!

grauwiler fribourg

Montres Bijoux

Avenue de la Gare 7

boutique susan

Avry Centre

17-551

Ce soir: débat public VIVRE DANS CETTE VILLE

des candidats au Conseil communal face aux représentant(s) d'associations
Animation musicale!

Organisation:

Forum extraparlamentaire des «Communes 82»
Mardi, 9 février, à 20 h., salle de la Grenette

17-21398



Les principaux acteurs de ces 42^{es} championnats fribourgeois de cross-country à Marsens avec, de gauche à droite, Jean-Pierre Berset de Belfaux, qui a remporté son 7^e titre, Stéphane Gmünder de Guin, le meilleur senior, Rolf Lauper de Guin, à nouveau le plus rapide chez les juniors, Albert Baeriswyl, de Belfaux, pour la première fois vainqueur chez les vétérans et Gisela Wattendorf, qui a réussi le meilleur temps de la course des dames. (Photos Jean-Louis Bourqui)

Quinze titres décernés lors des championnats fribourgeois de cross à Marsens

Jean-Pierre Berset: dix ans après

Sous un soleil printanier et par une température agréable, les championnats fribourgeois de cross-country, mis sur pied dimanche par la SFG Marsens qui fêtait son dixième anniversaire, ont connu un grand succès avec plus de 330 coureurs classés et quinze titres décernés. La course des élites fut comme prévu le point culminant de la journée et devant un nombreux public, les meilleurs athlètes du canton ont offert un spectacle de très grande qualité.

Si la victoire de Jean-Pierre Berset peut surprendre un peu, elle est toutefois la confirmation d'un retour au premier plan, dont tout le monde se réjouit au sein de l'athlétisme fribourgeois. Champion suisse à Tenero et vainqueur du cross Satus en 1976, le coureur de Belfaux, malgré de nombreux ennuis, n'a jamais abdiqué et dimanche, il remportait pour la septième fois le titre, un record certainement. Sur la ligne d'arrivée, Jean-Pierre Berset se souvenait: «Il y a dix ans à Broc, je remportais mon premier titre de champion fribourgeois. J'avais alors 21 ans». Dix ans plus tard, il a démontré sur le terrain qu'il était encore le meilleur, car ses adversaires ne lui ont pas fait de cadeaux. «Si je

n'avais pas gagné dimanche passé à Farvagny, je ne pense pas que je serais le vainqueur aujourd'hui, poursuivait Berset félicité de toutes parts. Cette victoire m'a redonné confiance». Cette confiance, Jean-Pierre Berset l'a témoignée tout au long des 10,5 kilomètres du parcours, car s'il laissa partir Gobet et Hasler au premier tour, il se retrouva rapidement derrière eux.

Dans les trois derniers tours, alors que Gobet lâchait régulièrement prise, Jean-Pierre Berset lança sans cesse des attaques et c'est finalement à l'usage, à quelque 200 mètres de la ligne d'arrivée qu'il eut raison du Singinois Hasler.

Champion fribourgeois l'année dernière, Marius Hasler, qui vient de commencer son école de recrues, n'est pas parvenu à conserver son bien, mais il lutta jusqu'au bout pour tenter d'y parvenir. Grâce à lui aussi, la course des élites fut spectaculaire, car chaque fois qu'on le croyait battu, il avait les ressources nécessaires pour combler son retard de quelques mètres. D'ailleurs à l'arrivée, il n'était nullement déçu de sa deuxième place: «Jean-Pierre était bien le meilleur aujourd'hui. Il ne me laissa jamais le temps de récupérer». Comme Jean-Pierre Berset, Marius Hasler a aussi été blessé cet hiver. Pour l'un comme pour l'autre, il ne s'agit aujourd'hui que d'un mauvais souvenir et il est certain qu'on retrouvera ces deux coureurs à Butschwil à la fin du mois à l'occasion des championnats suisses, tout comme Pierre-André Gobet, le favori battu de ces championnats fribourgeois et qui voudra prendre sa revanche. «Le terrain ne me convenait peut-être pas trop, mais je n'ai pas d'excuses, affirmait le Gruérien. Je me sens beaucoup plus à l'aise lorsque je suis dans une course de niveau national ou international, mais lorsqu'il s'agit de faire la course, j'ai de la peine à m'exprimer. Une question de nervosité, certainement». Le Gruérien acceptait la défaite, mais dès le premier tour où il ne surprit pas ses adversaires comme d'habitude, on sentit que tout n'allait pas pour le mieux. Décroché au 4^e tour, il recollait vite au groupe de tête, mais pas pour longtemps et la deuxième fois, au 6^e tour, on se rendit compte qu'il ne pourrait pas revenir.

Cette lutte à trois éclipsa quelque peu la performance des autres coureurs. Et pourtant, Jean-Pierre Kilchenmann disputa une belle course dans l'ombre de ses adversaires. Longtemps 5e, il accéléra dans les trois derniers tours, lâchant d'abord Alois Jungo puis revenant sur Gmünder dans le sixième tour. Pour ce dernier, le titre de champion fribourgeois senior ne faisait aucun doute et il courut à sa main après avoir eu en point de mire les favoris durant près de la moitié de la course. Aux places d'honneur, on retrouve une nouvelle fois les mêmes coureurs, mais il manque tout de même Michel Marchon, qui, blessé à un genou, n'a pu prendre le départ, et Bernard Terreaux, contraint à l'abandon au début du cinquième tour.

Lauper: encore un titre

Le junior Rolf Lauper ne compte plus ses titres de champion fribourgeois. A Marsens, il fit la décision dès la première boucle, si bien que ses adversaires se bornèrent à courir pour la deuxième place, qui, comme prévu revint à André Scala. Même s'il n'a pas réussi de gros écarts par rapport à ses poursuivants, le Marlinois demeure un des meilleurs juniors du canton. Dans cette course, on retrouvait les populaires (sans titre de champion fribourgeois) et les vétérans. Vainqueur du cross de Broc au début de l'année, Albert Baeriswyl, qui avait pourtant déjà disputé une épreuve de ski de fond la veille, se rappela au bon souvenir de tout le monde. Il est vrai qu'il y avait de nombreux absents dans cette catégorie, mais Baeriswyl était un des plus

jeunes et avait les faveurs de la cote. Profitant de la présence de juniors à ses côtés, il distança rapidement Cyrille Schmutz qui était son plus dangereux rival pour le titre.

Wattendorf: une victoire sans titre...

Le peloton des dames, des dames-juniors et des cadettes A n'était pas particulièrement fourni et c'est tout de même un peu inquiétant. En l'absence d'Elise Wattendorf, qui avait plus à retirer d'un meeting en salle à Macolin que d'un championnat fribourgeois, Gisela, sa sœur, domina très facilement la situation, remportant une victoire qui ne lui apporte aucun titre. Dans sa catégorie des juniors, il n'y avait que deux concurrentes et le règlement prévoit un titre dès qu'il y en a trois au départ. Dans le cas présent toutefois, Gisela mériterait un titre de championne fribourgeoise, car elle creusa un écart important avec les meilleures dames. La championne fribourgeoise

n'est d'ailleurs que troisième de la course, car au deuxième rang on trouve la cadette A Anne Kolly, qui a disputé une belle course, demeurant dans le sillage de Wattendorf durant deux tours. «Anne m'a surprise par sa résistance et la course ne fut pas aussi facile que l'on croit» devait d'ailleurs déclarer Gisela Wattendorf.

Nous n'entrerons pas dans les détails des petites catégories, mais en règle générale, le titre est revenu à celui qui se présentait comme principal favori. Les quinze titres de ces championnats fribourgeois, fort bien organisés par la SFG Marsens, se répartissent comme suit: trois à Farvagny (écolières B, cadets A et cadettes A) et à Guin (dames, juniors et seniors), deux à Belfaux (élites et vétérans) et Marly (écoliers C et écolières A), un à Marsens (écolières C), SA Bulle (écoliers B), Le Mouret (écoliers A), Boesingen (cadettes B) et le CAF (cadets B).

Marius Berset

Le meilleur temps mais pas de titre pour Gisela Wattendorf!

Ecolières C: 1. Delacombaz Valérie, SFG Marsens, 8'37. 2. Aebischer Susi, TV Bösingen, 8'58. 3. Lauper Sandra, CA Marly, 8'59.

Ecolières B: 1. Yerly Mireille, CA Farvagny, 7'23. 2. Yerly Alexandra, CA Farvagny, 7'33. 3. Perrin Sophie, SC Broyard, 7'38. 4. Baechler Barbara, TV Dirlaret, 7'45. 5. Perrotet Fabienne, SFG Marsens, 7'58.

Ecoliers C: 1. Krienbuehl Christian, CA Marly, 6'36. 2. Marenging Thomas, CA Marly, 6'59. 3. Kolly Reto, Tavel, 7'25. 4. Delacombaz Olivier, SFG Marsens, 7'32. 5. Jeanbourquin Raoul, CA Marly, 7'42.

Ecoliers B: 1. Gremion Bruno, SA Bulle, 6'10. 2. Kolly Adrien, TV Tavel, 6'15. 3. Kolly Alexandre, CA Fribourg, 6'20. 4. Piller Gilles, TV Guin, 6'21. 5. Tornare Marc, CA Belfaux, 6'25.

Ecolières A: 1. Berset Nicole, CA Marly, 13'43. 2. Jungo Régula, TV Dirlaret, 13'52. 3. Jeanbourquin Sarah, CA Marly, 14'16. 4. Biland Claudia, CA Marly, 14'38. 5. Mugny Isabelle, CA Romont SFG, 14'55.

Ecoliers A: 1. Vonlanthen Marc, CS Le Mouret, 12'21. 2. Liaudat J.-Luc, SFG Châtel-St-Denis, 12'28. 3. Burri Hans-Jörg, TV Dirlaret, 12'33. 4. Romanens Jérôme, CS Le Mouret, 12'56. 5. Lambert Dominique, SC Broyard, 12'59.

Cadettes B: 1. Aebischer Ursula, TV Bösingen, 13'25. 2. Jungo Gabriela, TV Dirlaret, 14'00. 3. Dutoz Béatrice, TV Dirlaret, 14'18. 4. Jetter Corina, CA Fribourg, 14'43. 5. Donzallaz Myriam, CA Fribourg, 14'56. 6. Cabero Ascension, SFG Châtel-St-Denis, 14'58.

Cadets B: 1. Baechler Christian, CA Fribourg, 18'08. 2. Kolly P.-André, CA Farvagny, 18'51. 3. Barras David, CA Farvagny, 18'58. 4. Robadey Jacques, SFG Bulle, 18'59. 5. Bossy Fabrice, SC Broyard, 19'14. 6. Perrin J.-Pierre, SC Broyard, 19'29.

Cadettes A: 1. Kolly Anne, CA Farvagny, 19'40. 2. Gremaud Patricia, CA Farvagny, 21'24. 3. Ropraz Marie-Josée, CA Farvagny, 21'59. 4. Ducret Cornelia, TV Guin, 22'10. 5. Overney Martine, SFG Charmey, 22'20. 6. Cosandey Anita, TV Dirlaret, 23'39.

Dames juniors: 1. Wattendorf Gisela, CA Belfaux, 19'13. 2. Schaffer Régula, TV Guin, 21'00.

Dames: 1. Marro Sonja, TV Guin, 20'00. 2. Haymoz Renate, TV Guin, 20'56. 3. Barras Isabelle, CA Belfaux, 22'31.

Dames seniors: 1. Chillion Christiane, SFG Châtel-St-Denis, 26'59.

Cadets A: 1. Gremaud J.-Luc, CA Farvagny, 23'45. 2. Crottet Markus, TV Guin, 23'57. 3. Volery Martial, SC Broyard, 24'19. 4. Rumo Gérard, SFG Marsens, 24'44. 5. L'Homme J.-Joseph, SFG Neirivue, 25'00. 6. Cuennet Christophe, SFG Bulle, 25'43.

Juniors: 1. Lauper Rolf, TV Guin, 27'39. 2. Scala André, CA Marly, 29'15. 3. Kraehenbuehl Jacques, CA Fribourg, 29'27. 4. Keller Andreas, CA Marly, 29'48. 5. Notz Bernard, TV Châtres, 30'02. 6. Perroud J.-Claude, CA Fribourg, 30'03. 7. Kolly Kurt, TC Guin, 31'40. 8. Cochard Eric, CA Fribourg, 31'44.

Vétérans: 1. Baeriswyl Albert, CA Belfaux, 29'33. 2. Schmutz Cyrille, CA Fribourg, 29'53. 3. Tinguely Peter, TV Tavel, 32'36.

Populaires: 1. Rappo Alphonse, St-Antoine, 29'38. 2. Erne Fridolin, CA Marly, 30'39. 3. Hungerbuehler Benno, TV Guin, 30'45.

Seniors: 1. Gmünder Stéphane, TV Guin, 38'09. 2. Rime Ernest, CA Marly, 41'29. 3. Huerzerler Hans-Ueli, CA Belfaux, 42'19.

Elites: 1. Berset J.-Pierre, CA Belfaux, 36'45. 2. Hasler Marius, TV Guin, 36'50. 3. Gobet P.-André, SFG Bulle, 37'20. 4. Kilchenmann J.-Pierre, CA Belfaux, 37'44. 5. Jungo Alois, CS Cheminots, 38'27. 6. Kramer Werner, TV Châtres, 39'12. 7. Pittet François, SFG Bulle, 39'44. 8. Stritt Karl, TV Tavel, 40'08. 9. Marchon Georges, CA Fribourg, 40'24. 10. Rigolet Frédy, SA Bulle, 41'08. 11. Glannaz Marcel, CA Farvagny, 41'26. 12. Piccard Victor, CA Farvagny, 41'53. 13. Horner Philippe, CS Le Mouret, 42'11. 14. Clot Gérard, CA Fribourg, 42'28. 15. Cardinaux Christian, SFG Bulle 42'42.

INTERCLUBS

Ecolières A - B: 1. SFG Marsens, 97 pts.

Ecoliers A - B: 1. CA Marly, 70 pts. 2. TV Tavel, 119 pts. 3. SC Broyard, 125 pts.

Cadets B: 1. CA Farvagny, 17 pts. 2. SC Broyard, 18 pts. 3. Tavel, 43 pts.

Ski en Suisse et à l'étranger

● **St-Moritz.** Course de fond internationale. Messieurs, 16 km: 1. Denis Reichenbach (Fr) 50'30". 2. Hans-Luzi Kindschi (S) 50'39". 3. Markus Faehndrich (S) 50'56". 4. Gérard Durand-Poudret (Fr) 52'25". Dames, 8 km: 1. Evi Kratzer (St-Moritz) 27'13". 2. Cornelia Thomas (Pontresina) 28'04". 3. Gabi Scheidegger (Pontresina) 29'31".

● **Brunadern.** Fond (170 concurrents). Dames (10 km): 1. Rosemarie Kurz (Winterthur) 49'23". Messieurs (15 km): 1. Juhani Repo (Einsiedeln, entraîneur national) 59'25". 2. Paul Gruenenfelder (Wangs) 1 h. 00'39". 3. Hans Schindler (Clariden) 1 h. 02'42.

● **Saignelégier.** Fond 30 km, messieurs: 1. Daniel Sandoz (Le Locle) 1 h. 04'00. 2. Roland Mercier (Le Locle) 1 h. 04'51. 3. Francis Jacot (La Chaux-de-Fonds) et Claude Rosat (La Brévine) 1 h. 06'16. 5. Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 07'16. Dames: 1. Patricia Gacond (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 19'46.

● **Schoenwald.** Championnats de RFA. Saut 70 km: 1. Joachim Ernst 254,8 (83/83). 2. Andreas Bauer 250,7 (81,5/81). 3. Peter Rohwein 250,0 (80/83). Saut 90 m: 1. Bauer 250,4 (103/96,5). 2. Rohwein 250,0 (98/100). 3. Uli Boll 247,7 (98/96).

● **Lahti.** Championnats de Finlande. Saut 90 m: 1. Matti Nykaenen 252,0 (114,5/112). 2. Keijo Korhonen 235,0 (108,5/102). 3. Kari Ylianttila 222,1 (101/101). 4. Jouko Toermaenen 202,6 (94/98). 5. Markku Pusenius 197,1 (93,5/98,5). 6. Markku Reijonen 195,5 (95/93).

● **Tarvisio.** Championnat d'Italie. Saut 70 m: 1. Massimo Rigoni 230,9

(78/83,5). 2. Lido Tomasi 228,3 (80,5/82,5). 3. Ivano Wegher 195,4 (72/77).

● **Oberwiesenthal.** Championnats de RDA. Fond. Messieurs, 15 km: 1. Frank Schroeder. 30 km: 1. Karsten Brandt. Dames, 5 km: 1. Petra Soetner. 10 km: 1. Ute Noack. Saut 70 m: 1. Mathias Buse. 2. Manfred Deckert. Combiné nordique: 1. Konrad Winkler. 2. Uwe Dotzauer.

● **Murau.** Championnats internationaux d'Autriche. Saut, 90 m: 1. Johan Saetre (No) 237,8 (101/112 m). 2. Alfred Groyer (Aut) 236,6 (101/109). 3. Ole Bremseth (No) 235,7 (105/109). 4. Armin Kogler (Aut) 233,6. 5. Ernst Vettori (Aut) 229,2. 6. Hans Wallner (Aut) 228,7.

Cyclocross: Madiot champion de France

● **Championnat de France à Miramas:** 1. Marc Madiot, 26,358 km en 1 h. 06'59. 2. Alex Gérardin à 12". 3. Pascal Poisson à 45".

● **Championnat d'Italie à Pordenone:** 1. Vito di Tano 1 h. 07'51. 2. Ottavio Paccagnella à 1'15. 3. Antonio Saronni à 2'02.

● **Championnat du Luxembourg à Contern:** 1. Claude Michely (amateur).

● **Cyclocross.** — Membre de la Pédale fribourgeoise, le jeune Béat Nydegger a obtenu le 15^e rang au championnat suisse de cyclocross à Sion, épreuve remportée logiquement par Albert Zweifel devant Peter Frischknecht. Quant au Payernois François Terrapon, il a terminé 13^e à 5'54" du vainqueur.

Du 9 au 13 février

Avry

Claudia Rossier
en vedette

Tous les jours dès 15h.30

Vendredi 12 février, 20h.30 et samedi 13 février 10 h.

Grande démonstration

SFG 
de Prez-vers-Noréaz

avry centre  **P 1400 places**

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE



blonay

en champsavaux

villa de 2 appartements-duplex de 5 pièces + garages
prix: 490'000 par appartement

Peikert Favre Duchoud Architecture SA

Y. Peikert B. Favre, A. Duchoud
Rue du Lac 30
1820 MONTREUX
Tél. 021/62 31 40



HAUTE NENDAZ
Valais

Au coeur des "4 Vallées", plus de 60 remontées mécaniques et plus de 350 km de pistes de ski. Ski toute l'année sur le glacier du Mont-Fort.

A louer par semaine du 6 mars au 3 avril 1982

Studio - 2 lits	SFr. 288.-
Studio - 4 lits	SFr. 381.-
2 pièces - 4 lits	SFr. 436.-
3 pièces - 6 lits	SFr. 543.-

Prix toutes charges comprises : loyer, nettoyage, blanchissage, chauffage, électricité, taxes de séjour.

Rolf E. Iller
CH - 1961 Haute-Nendaz
Tél. 027 - 88 11 41

Offres d'emplois Offres d'emplois

Société suisse ayant son siège social à Genève cherche pour son secteur achat et vente d'accessoires, cartes et publications touristiques

UNE SECRÉTAIRE

bilingue français-/allemand (ou inversement)

Nous offrons un travail intéressant et varié :

- tenue du secrétariat de façon indépendante
- correspondance en allemand et français
- publicité
- statistiques
- contacts téléphoniques avec les fournisseurs et les succursales
- horaire variable et avantages sociaux.

Nous demandons :

- formation apprentissage de commerce ou équivalent, avec si possible de l'expérience dans un poste similaire
- initiative et sens de l'organisation.

Entrée en fonction immédiate ou date à convenir.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photo et mentionnant les prétentions de salaire, sont à adresser sous chiffre Z 900341-18 à Publicitas SA, case postale, 1211 Genève 3.

Je cherche immédiatement
2 charpentiers
ou aides qualifiés.
Appelez M. Denis au
☎ 037/22 23 26

Carrosserie cherche
UN TÔLIER
Date d'entrée à convenir.
ROULIN FRÈRES S.A.
av. Prévaille, 1510 Moudon
☎ 021/95 26 72

FUST

Reprise maximale
pour votre
machine à laver
usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos
offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit
ou net à 10 jours.

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor
Bienne, 36 Rue Centrale Tel. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds et 36 succursales

FUST

Je cherche immédiatement
3 manœuvres bâtiment
ou aides qualifiés.
Appelez M. Denis
037/22 23 26

Je cherche immédiatement
2 installateurs sanitaires
ou aides qualifiés.
Appelez M. Denis,
☎ 037/22 23 26.

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ



Étudiant cherche
CHAMBRE ou STUDIO
à Fribourg, pour début mars 1982.
Écrire sous chiffre 470074 à Publicitas 2900 Porrentruy.

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.

GESTIFIN S.A.
021/932445
1083 Mézières

5 TV couleurs

Philips, grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie.
Fr. 450.-

☎ 037/64 17 89
17-300246

Harmonie de goût.

Saviez-vous que les manufacturiers de La Paz confectionnent *tous* les cigares de leur vaste gamme avec amour et conscience à partir de tabacs 100% naturels? Dans la prestigieuse tradition des grands cigares!

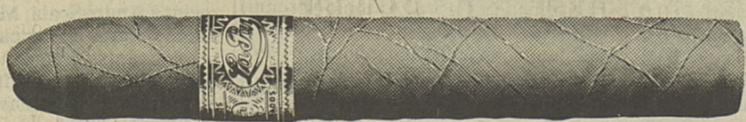
La Paz offre un riche choix de formes et de goûts différents. Des cigares exclusifs à base de tabacs sélectionnés, élaborés avec art... mais sans aucun artifice.

Ainsi le Corona CK126 dans l'emballage jaune. De format étudié, préféré par l'amateur souhaitant savourer un moment de loisir ou couronner un repas délicieux. Un cigare qui, de par son volume généreux et sa large surface de combustion, réussit à mettre pleinement en valeur la saveur intégrale du mélange judicieusement équilibré. De fait, pour un cigare La Paz, il n'y a que le meilleur qui entre en ligne de compte. *Tradition oblige!*

Le vrai connaisseur fait son choix en fonction de son goût, de son humeur et de l'heure. Avec La Paz, il ne risque jamais d'être embarrassé!



5 pièces
Fr. 6.-



Cigarros Autenticos.

Importateur: Säuberli AG, 4002 Basel

A Schladming, la suprématie des pays alpins a été abolie

Les pays alpins peuvent bénir le combiné version Schladming tellement décrié. Sans lui, ils auraient été irrémédiablement dépassés par la nouvelle vague. La Suisse, l'Autriche, l'Italie, la France, avec la petite principauté du Liechtenstein en appoint, ont péniblement subi le match nul. Le score: douze médailles à douze. Jamais le pouvoir dans les disciplines alpines n'avait été aussi près de basculer.

On a «tiré à boulets rouges», avant les championnats du monde, sur le combiné, sur ces deux courses séparées qui allongeaient tant le programme. A l'heure des comptes, ce sont finalement les «Alpins» qui en sont les principaux bénéficiaires. Ils leur doivent cinq médailles sur les douze remportées et deux des cinq titres qui leur ont permis de devancer sur ce plan le «reste du monde» (douze médailles aussi, mais trois titres seulement). Il aurait suffi qu'un Phil Mahre, grand vaincu du rendez-vous de Schladming, se présente au départ du combiné pour que, pour la première fois dans l'histoire du ski, la «majorité» bascule.

L'internationalisation du ski, constatée depuis plusieurs saisons en Coupe du monde, s'est ainsi traduite dans les faits à Schladming. Jusque-là les Alpins avaient toujours fait la loi. Aux Jeux olympiques de Lake Placid encore, où la tendance s'amorçait, le score était de 18 médailles à 6 (cinq titres à trois). En 1978, à Garmisch, avec une équipe de RFA alors compétente, les pays alpins avaient réussi un 21 à 3 sans appel. C'est-à-dire, à peu de chose près, ce qui se produisait régulièrement tous les deux ans depuis la naissance des championnats du monde de ski alpin.

Une réussite comme celle des Français en 1966 à Portillo au Chili (15 médailles sur 24) apparaît impossible maintenant. A Schladming, comme à

Lake Placid, il y a eu neuf pays à figurer au palmarès, la RFA, en nette régression, ayant été remplacée par la Yougoslavie, qui, avec les deux médailles de Boris Strel et de Bojan Krizaj, «se place» à deux ans des Jeux de Sarajevo.

Au classement par nations, c'est la Suisse qui a été la grande triomphatrice avec trois médailles d'or et deux d'argent, grâce surtout aux trois titres d'Erika Hess, complétés par les 2^{es} places de Peter Luescher au combiné et de Conradin Cathomen en descente. Mais la Suisse est talonnée, signe des temps, par les Etats-Unis, avec un titre (Steve Mahre en géant) et les accessits décrochés par Christine Cooper (deux argent et une bronze) et Cindy Nelson (une argent), qui ont réussi le meilleur résultat de leur histoire. Sans l'impasse faite par Phil Mahre au combiné et son manque de réussite par ailleurs, il est fort probable que les Etats-Unis auraient dépassé la Suisse au total des médailles. Il se serait agi là d'une première.

Autres pays en progrès, la France (or pour Vion, argent pour Pelen au combiné) qui, sans retrouver son rang d'antan, se replace en attendant mieux, et la Yougoslavie, qui, en plus de ses deux médailles, possède une équipe pleine de promesses en géant et en slalom, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Pour le Canada, le



Schladming/Haus

bilan est plus mitigé, avec la réussite des descendues (or pour Gerry Sorensen et bronze pour Laurie Graham) contrebalancée par l'échec de Ken Read et Steve Poddorski.

Les grands vaincus ont été les Autrichiens, mais ils ont sauvé la mise avec le succès de Harti Weirather en descente, les Soviétiques, inexistantes, les Italiens, en pleine crise, malgré quelques beaux restes en slalom, le Liechtenstein, qui a payé l'absence de Hanni Wenzel, et la RFA.

Les Alpins ont été mis en ballottage à Schladming. Le prochain tour aura lieu dans deux ans à Sarajevo.

Hanni Wenzel au repos

La Liechtensteinoise Hanni Wenzel, qui avait effectué une rentrée surprise à l'occasion du slalom des championnats du monde deux mois après sa blessure au genou, a décidé de se remettre au repos pour deux semaines. «Ensuite, si tout va bien, j'effectuerai la tournée nord-américaine de la Coupe du monde en mars» a-t-elle précisé.

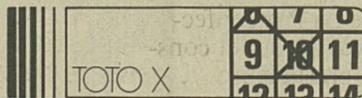
Victoire de Toril Forland chez les pros

La Norvégienne Toril Forland a remporté le slalom parallèle de Hunter Mountain, dans l'Etat de New York, comptant pour le championnat du monde féminin professionnel. Elle a triomphé dans les deux manches de la finale de l'Américaine Debbie Flanders. La troisième place est revenue à l'Américaine Vicki Fleckenstein, qui a devancé la Française Jocelyne Pérrillat dans les deux manches de la petite finale.



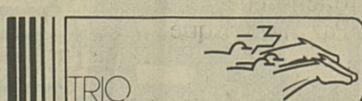
Liste des gagnants du concours N° 6 du 7 février:

5 gagnants avec 13 points = Fr. 25 741,80
24 gagnants avec 12 points = Fr. 1 544,20
494 gagnants avec 11 points = Fr. 75,00
4093 gagnants avec 10 points = Fr. 9,05



Liste des gagnants du concours N° 6 du 7 février:

1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 12 988,95
40 gagnants avec 5 numéros = Fr. 1 136,55
2 454 gagnants avec 4 numéros = Fr. 18,55
34 381 gagnants avec 3 numéros = Fr. 2,25
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.



Rapports de la course française du 7 février à Vincennes

Trio. Dans l'ordre: Fr. 203.—, dans un ordre différent: Fr. 40,60.

Quarto. Dans l'ordre: Fr. 5815,70, dans un ordre différent: Fr. 484,65.

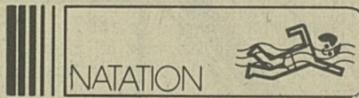
Rapports de la course suisse du 7 février à St-Moritz:

Trio. Dans l'ordre: Fr. 358,90, dans un ordre différent: Fr. 53,85, couplé: Fr. 26,90. Quarto. L'ordre n'a pas été réalisé, dans un ordre différent: Fr. 718,20.



Bojan Krizaj: la Yougoslavie en devenir ou la progression constante des nations non alpines. (Keystone)

Bonnes performances suisses à Paris La palme à C. Zierold



Les représentantes helvétiques ont réussi de bonnes performances lors du meeting en petit bassin de Paris, qui bénéficiait d'une participation assez relevée. Des progrès très nets ont été enregistrés par rapport à l'année passée, avec deux quatrièmes places pour Dano Halsall (50 m libre et 100 m papillon), deux cinquièmes rangs pour Théo David (200 m papillon) et Claudia Zierold (100 m libre), une septième place pour Etienne Dagon (200 m brasse) et quatre meilleures performances suisses. Dano Halsall a passé par deux fois de peu à côté d'une médaille, notamment sur 50 m libre où il ne l'a manquée que pour un centième.

Les meilleures performances suisses en bassin de 25 m ont été l'œuvre de Halsall sur 50 m libre en 23''03 (ancienne 23''17), Stéphane Volery sur 100 m libre en 51''68 (51''74), ce qui lui a valu la troisième place de la finale B, et Claudia Zierold sur 100 m libre avec 58''13 en série et 57''59 en finale (58''36). Ce dernier résultat est le meilleur en valeur pure. En plus des cinq participations mentionnées à une finale A, les Suisses ont obtenu par ailleurs huit places en finale B, avec notamment une 10^e place pour Claudia Zierold en 2'06''81 sur 200 m libre et un 11^e rang pour Théo David en 56''77 sur 100 m papillon.

Résultats de la dernière journée. Messieurs. 100 m libre: 1. Bruce Stahl (EU) 49''74. 2. Serge Krassiouk (URSS) 49''98 (meill. perf. nat.). 3. Rick Demont (EU) 50''15. 4. Alex Markovski (URSS) 50''49. 5. Guido Armani (It) 50''62. Finale B: 1. Mark Taylor (Galles) 51''50. 2. Metello Savino (It) 51''56. 3. Stéphane Volery (S) 51''68 (mps). 4. Dano Halsall (S) 51''82. 200 m papillon: 1. Hessel Yntema (EU) 2'00''15. 2. Xavier Savin (Fr) 2'02''70 (mpn). 3. Stephan Poulter (Ang) 2'02''79. 4. Giuseppe Spalenza (It) 2'02''83. 5. Théo David (S) 2'04''62. 100 m brasse: 1. John



Le GP d'Argentine de f. 1 serait annulé

Selon des sources bien informées à Paris, le Grand Prix d'Argentine de cette année a été définitivement annulé. Des raisons financières notamment la baisse du peso par rapport au dollar, sont à la base de cette annulation de la deuxième manche du championnat du monde des conducteurs, prévue pour le 7 mars. Le Grand Prix du Brésil figure, quant à lui, toujours au programme le 21 mars.

Erika et les autres...

Dresser un bilan détaillé d'un événement aussi complexe qu'un championnat du monde de ski alpin nécessite le rassemblement d'une telle masse de données que trois pages de journal n'y suffiraient pas. C'est pourquoi nous nous bornerons à relever deux des aspects qui, à notre avis, ont marqué ces quinze jours passés à Schladming.

PAR JACQUES DESCHENAUX

L'organisation, tout d'abord. Après les pires craintes engendrées par le redoux et les mauvaises conditions atmosphériques, le retour du froid et du beau temps a permis aux organisateurs de faire la démonstration de la capacité d'une petite ville (trois mille habitants), située dans une vallée à moins de huit cents mètres d'altitude, de mettre sur pied une manifestation d'une telle importance. Certes, l'hébergement, disséminé dans les villages environnants et l'absence quasi totale de loisirs n'ont pas contribué à créer une ambiance particulière à ce genre de rassemblement mais l'ont empreint d'une simplicité somme toute sympathique, tranchant avec le faste rencontré en d'autres occasions.

Mis à part la nouvelle formule du combiné, qui sera très vraisemblablement revue pour les prochains championnats du monde, les épreuves ont toutes donné lieu à des luttes serrées et passionnantes dont les issues ont

parfois été surprenantes. Mais les surprises provenaient plus de la défaite des grands que de la victoire des «outsiders» si bien que, à part le cas d'Erika Hess, Schladming risque bien de laisser avant tout le souvenir des défaites que certains y ont subies: Stenmark en géant, mais surtout Phil Mahre, Irene Epple et les Canadiens en descente, ce qui n'enlève d'ailleurs et heureusement rien aux mérites de Sørensen, Steve Mahre ou Weirather.

En fait, avec quatre médailles d'or remportées par quatre skieurs différents, il aura manqué à ces championnats du monde un grand nom à associer à celui d'Erika Hess. De tout temps, le public a aimé qu'un champion sorte du lot en pareille circonstance par ses résultats et sa personnalité. Toni Sailer, Jean-Claude Killy, Bernhard Russi, Gustavo Thoeni, Marie-Thérèse Nadig, et Rosi Mittermaier le savent mieux que personne. A Schladming, il a manqué cinquante et un centièmes de seconde en géant à Ingemar Stenmark pour que le Suédois soit, comme il l'avait été à Garmisch en 1978 et à Lake Placid en 1980, où à chaque fois il avait remporté les titres en slalom et en géant, le roi incontesté de ces joutes. Dès lors, n'en déplaise à ceux qui ont tendance à mépriser quelque peu le ski féminin, c'est bien la petite skieuse de Grafenort qui, un peu comme Nadia Comaneci aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, restera le personnage central de ce grand rendez-vous mondial du ski.

J. Dx

La descente d'Obersaxen à K. Alpiger

A Obersaxen, le Suisse Karl Alpiger a remporté la descente de Coupe d'Europe organisée en remplacement de celle de Sestrières, ce qui lui a permis de conserver la tête du classement provisoire de la spécialité et de se porter à la deuxième place du classement général.

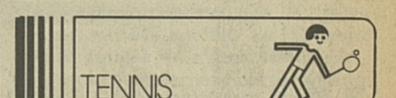
Voici les résultats:
Descente d'Obersaxen: 1. Karl Alpiger (S) 1'46''54. 2. Rudolf Huber (Aut) 1'47''27. 3. Urs Raeber (S) 1'47''32. 4.

Bruno Fretz (S) 1'47''40. 5. Stefan Niederseer (Aut) 1'47''65. 6. Bruno Kernan (S) 1'47''66. 7. Daniel Mahrer (S) 1'47''70.

Classement provisoire de la Coupe d'Europe de descente: 1. Karl Alpiger (S) 82. 2. Stefan Niederseer (Aut) 76. 3. Otto Peer (Aut) 61. 4. Bruno Fretz (S) 59. Classement général provisoire: 1. Frank Piccard (Fr) 117. 2. Karl Alpiger (S) 82. 3. Robert Zoller (Aut) 81. 4. Stefan Niederseer (Aut) 76. 5. Otto Peer (Aut) 61. 6. Bruno Fretz (S) 59.

Moffet (EU) 1'02''81. 2. Adrian Sidorenko (URSS) 1'03''06. 3. Adrian Moorhouse (GB) 1'03''66. 4. Ricky Gil (EU) 1'04''32. 5. Olivier Borios (Fr) 1'04''45. 200 m dos: 1. Frédéric Delcourt (Fr) 1'58''97 (mpn). 2. Vladimir Shemetov (URSS) 1'59''02 (mpn). 3. Steve Barnicoat (EU) 2'01''00. 4. Frank Baltrusch (RDA) 2'02''29. 5. Serge Zabolotnov (URSS) 2'02''65.

Dames. 100 m libre: 1. June Croft (GB) 55''46. 2. Mary Waite (EU) 56''50. 3. Frédéric Piégard (Fr) 57''25 (mpn). 4. Agneta Erikson (Su) 57''38. 5. Claudia Zierold (S) 57''59 (mps). 200 m papillon: 1. Patty Gavin (EU) 2'14''39. 2. Sonja Hausladen (Aut) 2'15''00 (mpn). 3. Diane Ursin (EU) 2'15''25. 4. Mélanie Buddmeyer (EU) 2'15''95. 5. Ann Osgerby (GB) 2'16''84. 100 m brasse: 1. Silke Horner (RDA) 1'10''03. 2. Larissa Belokony (URSS) 1'10''60. 3. Susanne Nielson (Dan) 1'10''90. 4. Susannah Brownson (GB) 1'11''64. 5. Manuela Dalla Valle (It) 1'12''45. 200 m dos: 1. Larissa Gortchakova (URSS) 2'12''30 (mpn). 2. Kristin Otto (RDA) 2'13''64. 3. Patty Gavin (EU) 2'13''95. 4. Libby Kinkead (EU) 2'14''40. 5. Jane Admans (GB) 2'17''46.



La Coupe du roi reste en RFA

Détentrice du trophée, la RFA a conservé la Coupe du roi, à Dortmund, en battant en finale la Tchécoslovaquie par 2-1. Elle a fait la décision dans le double, grâce aux espoirs Christoph Zipf et Hans-Dieter Beutel qui ont battu Jaroslav Navratil et Pavel Slozil en 59 minutes par 6-3 6-4.

Résultat de la finale, jouée à Dortmund: Jaroslav Navratil (Tch) bat Klaus Eberhard (RFA) 6-4 6-1. Uli Pinner (RFA) bat Pavel Slozil (Tch) 6-4 6-4. Zipf-Beutel (RFA) battent Navratil-Slozil (Tch) 6-3 6-4.

Monika Blatter victorieuse à Berne

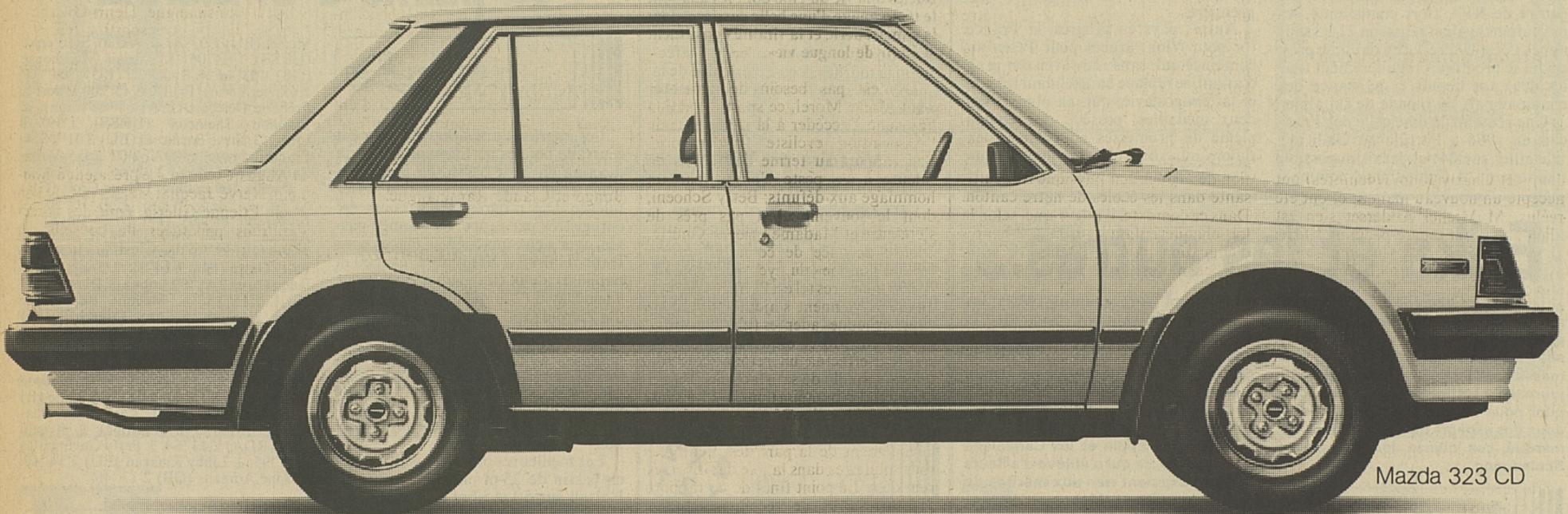
Tournoi féminin de Berne, quarts de finale: Zdenka Koch (Zurich) bat Susi Schmid (Lucerne) 7-5 5-7 7-6. Annina von Planta (Bâle) bat Katrin Aeberhard (Zurich) 6-4 3-6 6-4. Annemarie Ruegg (Zurich) bat Monika Weber (Zurich) 6-7 6-4 6-2. Monika Blatter (Zumikon) bat Françoise Guidini (Genève) 6-4 6-2. Demi-finales: Koch bat von Planta 7-6 6-2. Blatter bat Ruegg 7-6 6-1. Finale: Blatter bat Koch 6-2 6-2. Double, finale: Ruegg-Koch battent Gruetzner-Rochat (Berne-Lausanne) 6-3 6-4.

● Detroit. Tournoi féminin, 150 000 dollars. Simple dames, finale: Andrea Jaeger (EU) bat Mima Jausovec (You) 2-6 6-4 6-2.



Mazda 323

LA REUSSITE NE RESTE PAS LONGTEMPS SEULE: MAZDA 323 CD



Mazda 323 CD

Voici la Mazda 323 CD. C'est une berline de ligne classique, d'une conception nouvelle, la même qui fait l'extraordinaire succès de la Mazda 323 à hayon. Désormais vous avez le choix entre deux styles de carrosserie, pour des voitures qui offrent les mêmes excellentes qualités routières, la même fiabilité.

LE MEILLEUR DE L'AUTOMOBILE

La Mazda 323 CD, c'est aussi une toute nouvelle traction avant.

Rien que les avantages de cette formule, sans ses inconvénients. Tenue de route: aucun problème évidemment. Direction douce et précise, rayon de braquage court, commande de vitesses agréable. Une suspension indépendante mais rigoureusement stable. Un moteur (1300 ou 1500 cm³) à la fois puissant et sobre, disposé transversalement et 5 vitesses bien étagées. Confort grand large d'un habitacle spacieux. Tableau de bord fonctionnel parfaitement équipé. Plaisir de conduire et de voyager. Sécurité. Silence.

UN COFFRE PLEIN D'IDEES

C'est aussi le coffre de la Mazda 323 CD qui fait la différence. Vaste. Profond. Et, surtout, polyvalent. Grâce aux 2 positions interchangeables de la roue de secours: horizontale ou verticale. Et puis – pas banal non plus sur une berline classique – les deux dossiers arrière rabattables séparément. Si pratique pour loger des skis ou un petit meuble!

Alors, à vous de choisir entre la 323 et la 323 CD: simple question de ligne – et de coffre.

Mazda 323 1300 CD, 4 portes, 5 vitesses: Fr. 12.750.-

Mazda 323 1500 CD, 4 portes, 5 vitesses: Fr. 13.850.-

(Toit ouvrant électrique: Fr. 500.-)

Mazda 323 1500 CD, 4 portes, Automatic: Fr. 14.850.-

Consommation ECE/DIN:
1300 CD/1500 CD: 5,4/5,4 l à 90 km/h,
7,9/7,4 l à 120 km/h, 8,4/8,7 l en ville.

Autres modèles de la gamme Mazda 323 de Fr. 10.140.- (1100 cm³) à Fr. 14.500.- (1500 GT).

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)

MAZDA 323

L'AVENIR VOUS DONNERA RAISON

Fribourg Autocamet SA,
route des Daillettes, 037/24 69 06
Matran Garage de l'Autoroute SA,
037/24 86 83
Avry Garage Centre Avry SA, 037/30 13 38

Bulle M. Santini, 029/2 60 00
Charmey E. Mooser, 029/7 11 68
Düdingen A. Klaus, 037/43 27 09
Estavayer-le-Lac S. Krattinger,
037/63 15 67

Lanthen/Schmitt Garage J. Baeriswil,
037/36 12 37
Romont Garage de la Glâne,
J.-D. Monney, 037/52 16 10

St. Silvester Garage H. Zosso AG,
037/38 16 88

VAUD Clarens J. Zwahlen, av. Vinet 16,
021/62 34 46

Corcelles/Payerno J.-J. Rapin,
037/61 44 77
Vevey Gilamont Automobiles,
av. Gilamont 24, 021/52 73 21
146b/e10

Union des sociétés sportives de la ville de Fribourg

Le sport anime la ville

Réunie jeudi soir passé, l'assemblée générale annuelle de l'Union des sociétés sportives de la ville de Fribourg (USSVF) s'est déroulée conformément aux tractanda et dans le meilleur esprit. Les points chauds furent l'élection du comité, les exposés de MM. Marcel Clerc et Jean-Claude Chofflon ainsi que la remise du Prix de la ville de Fribourg aux divers champions suisses que la capitale a recensés au cours de l'année 1981.

Les salutations d'usage faites, le président André Waeber soumit à l'assistance l'admission de 5 nouveaux membres et la démission d'un. En effet, devant le refus définitif de l'ASF de l'admettre en son sein, le FC Jura-Fribourg s'est retiré. Ce départ a été compensé par le retour du club de pétanque Jura-Fribourg et les arrivées du Spartak-Club Fribourg (haltérophilie et power lifting) du club de tennis de table St-Louis, du FC PTT-Fribourg et du HC Unterstadt-Fribourg (club fondé le 24.11.81). Ces admissions permettent ainsi à l'USSVF de porter dorénavant le nombre de ses sociétés affiliées à 70.

Dans son rapport d'activités, le président Waeber définit une nouvelle fois l'importance du sport, de sa pratique et de tout ce qui en découle. En conclusion, il adressa ses félicitations anticipées aux sociétés membres de l'USSVF et jubilaires en 1982, en l'occurrence Fides (25 ans), le CAF (50 ans) et le Club des marcheurs de Fribourg (50 ans). Pour sa part, caissier, M. Littner informa l'assemblée que l'exercice se bouclait par un bénéfice de Fr. 1500.— et que la fortune de l'USSVF se chiffrait maintenant à Fr. 4300.—.

Un changement au comité

Président de l'USSVF depuis 15 ans, M. André Waeber a été brillamment reconduit dans ses fonctions pour une période de 2 ans. Si MM. Roland Littner (caissier), Jean-Marie Jenny et Charly Jonin (membres) ont accepté un nouveau mandat et ont été réélus, M. Michel Auderset s'en est allé après avoir œuvré pendant 10 ans au sein du comité. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Jean Strebel, un ancien athlète du CAF et présentement membre des anciens de l'athlétisme. Ce dernier assumera le rôle de secrétaire.

Un rempart contre le fléau de la drogue

Responsable du service des sports de la ville de Fribourg, M. Marcel Clerc fut le premier des deux orateurs invités à s'exprimer. Mettant l'accent sur l'importance que revêt le sport tant au niveau populaire que compétitif, il affirma qu'il est un facteur d'animation de la ville de Fribourg et l'un des remparts à ce fléau qu'est la drogue. S'il comprend que le sport suscite parfois des passions, il renvoya la balle à qui de droit en précisant que le fanatisme sportif occasionne nette-

ment moins de morts que le fanatisme religieux. En conclusion, il cita quelques réalisations et perspectives:

— piscine de la Motta: aménagement d'un bassin olympique revêtu d'un carrelage (investissement Fr. 700 000.—);

— construction d'une salle omnisports à Ste-Croix qui sera opérationnelle dès l'automne 82 et qui pourra recevoir 2500 spectateurs (investissement Fr. 3 000 000.—);

— construction d'une nouvelle patinoire à St-Léonard d'une contenance de 7500 places et dont l'ouverture est prévue pour la mi-août de cette année (investissement Fr. 10 000 000.—);

— lutte: mise à disposition du sous-sol de l'école des Neigles;

— haltérophilie: un endroit adéquat est prévu dans l'enceinte de la nouvelle patinoire pour ce sport;

— football: construction de 2 terrains à St-Léonard, 1 au Grabensal et 1 au Schoenberg;

— le prochain effort sera fait en faveur des athlètes, c'est-à-dire revêtir d'une matière synthétique les pistes d'athlétisme du stade St-Léonard;

— enfin, le problème de la ligne de tir dépasse l'échelle de la ville et revêt une dimension régionale; il devra être analysé dans ce contexte.

Seconde personnalité à prendre la parole, M. Jean-Claude Chofflon se borna à rappeler quel est le rôle de l'inspecteur cantonal de l'éducation physique et des sports ainsi que son cahier des charges. En résumé, son activité est de veiller à ce que l'instruction de l'éducation physique soit suffisante dans les écoles de notre canton. Dans ce contexte, il releva que, selon la loi, chaque enfant a droit à 3 heures d'éducation physique par semaine et que cela n'est pas partout respecté chez nous. De ce fait, il doit s'occuper de la surveillance, de la formation et du perfectionnement de ceux qui enseignent l'éducation physique ainsi que, par exemple, de la surveillance des communes afin qu'elles remplissent les obligations qui leur incombent sur le plan sportif.

L'heure des récompenses

La partie officielle finie, le président Waeber passa à la remise des récompenses. Ces distinctions appelées «Prix de la ville de Fribourg» honorent les sociétés ou individualités de la ville qui, durant l'année considérée, ont décroché un titre de champion suisse. Pour 1981, ces prix ont été décernés à un club et à 6 sportifs. Il s'agit de:

— Fribourg Olympic: champion suisse (basketball) pour la 7^e fois;

— Pascal Charrière: champion suisse cadets A, 10 000 km marche sur piste (membre du Club des marcheurs de Fribourg);

— Francis Kaeser et Jean-Marie Werro, champions suisses cadets dans leur catégorie respective (membres de l'Haltérophilie-Club Fribourg);

— M^{me} Christiane Droux (championne suisse de tennis de table), Werner Hofstetter (champion suisse du lancer du boulet) et Michel Baudois (champion suisse à l'arc), trois membres du Sport-Handicap de Fribourg. C'est par ailleurs à cette société que M. Waeber a remis le challenge de la ville de Fribourg.

Jean Ansermet



Le challenge de la ville de Fribourg a été remis au club de Sport-Handicap.

(Photo J.-L. Bourqui)

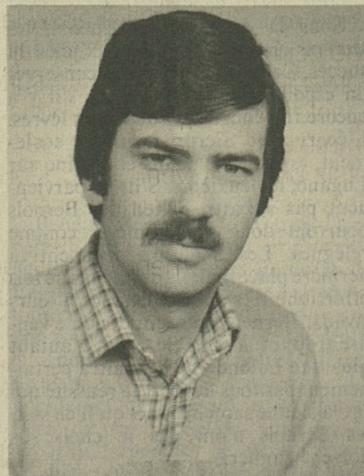
VC Fribourg: nouveau président



On le dit vieux le Vélo-Club Fribourg. Ce n'est certes pas l'impression ressentie lors de ses récentes assises générales, présidées par M. Jean-Marie Morel. De nombreux jeunes étaient au rendez-vous faisant le bonheur de nombreux aînés toujours aussi fidèles à la vie du club dont les ans sont le témoignage d'une belle carrière, dont la camaraderie et la vitalité constituent «l'élixir de longue vie».

Il n'est pas besoin de présenter Jean-Marie Morel, ce sportif d'action qui vient d'accéder à la présidence de l'Association cycliste fribourgeoise. Son rapport au terme de 11 ans de fidélité à ce poste s'ouvrit par un hommage aux défunts: Betty Schoeni, dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre et Madame Etienne Guérig, épouse dévouée de celui qui fut le «grand homme» du cyclisme romand.

306 membres tel est l'effectif du club auxquels viennent s'ajouter une douzaine de jeunes adeptes (c'est encourageant). M. Morel, esquissant l'activité sportive effectuée un retour dans son temps, émaillé de satisfactions. Puis il énuméra les organisations 1981 à l'actif du VCF, en l'occurrence 8 épreuves qui sollicitèrent une grosse somme de dévouement de la part des membres, tous solidaires dans la joie des diverses réussites. Le point final de ce rapport fut une gerbe de reconnaissance à l'endroit de tous ceux qui côtoient le sport cycliste et ses activités: donateurs, police et circulation, et les responsables de différentes tâches dont certaines demeurent dans l'ombre mais sont précieuses.



Gabriel Gisler, le nouveau président du VC Fribourg (Photo Cuennet)

Sur le plan technique

M. Patrice Comba, président de la commission technique étala tout le développement de la saison, plus spécialement les performances réalisées par ses protégés dont l'effectif avait quelque peu souffert. Ceux qui défendirent les couleurs du VCF ont glané ci et là de beaux succès. Ils s'introduisirent dans le haut du palmarès de certaines épreuves, en l'occurrence Marco Marcucci, le coureur fort de la catégorie des cadets, Christophe Tinguely, un junior brillant dans l'ensemble de la saison, auréolé du titre de

champion fribourgeois contre la montre et vainqueur romand du test du kilomètre et enfin le seul amateur Thomas Belk, 2^e de sa catégorie lors du championnat fribourgeois en ligne.

Au palmarès 1981, il convient de mettre en évidence le succès de l'action promotion «Roulez les jeunes» animée par 12 coureurs dont la victoire fut remportée par Vital Bulliard devant Christian Huguet et Claude Brodard. En intermède, M. Comba remit les challenges de saison à Christophe Tinguely, Thomas Belk, Vital Bulliard, Marco Marcucci, et Philippe Spuhler le cadet le plus malchanceux. Dans l'ensemble M. Comba n'est pas déçu. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme qu'il lancera ses coureurs sur la longue route 1982, disposant de 4 amateurs, 7 juniors et 9 cadets. Il sera aidé dans sa fonction par Samuel Jungo et Claude Ransinangle.

Du nouveau au comité

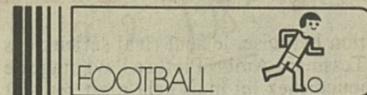
Avant les élections, les vérificateurs louèrent le travail du trésorier. M. Jean-Pierre Uldry responsable des

cordons de la bourse s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de minutie et de parcimonie. Le comité fut élu dans la composition suivante avec comme président Gabriel Gisler, un ancien coureur, expert Jeunesse + Sport, dont les compétences sont certaines et profitables au club qu'il sert depuis de nombreuses années. Il sera accompagné de: vice-président: Patrice Comba; caissier: Jean-Pierre Uldry; membres: Joseph Brodard, Francis Brodard, Claude Ransinangle, Henri Overney, Samuel Jungo; cycloportifs: Roberto Dell'Agata et Michel Schmid; commission sportive: Patrice Comba (président) Gabriel Gisler, Samuel Jungo, Claude Ransinangle.

Suite à l'éloge prononcé par M. Gabriel Gisler, le titre de membre honoraire fut décerné à Jean-Marie Morel et Auguste Girard. Le président d'honneur Hervé Jacquat sur les pas de son oncle Etienne Guérig, émit des considérations ponctuées de conseils, et d'encouragements. C'est sur une note de satisfaction de la part de Louis Gross que ces assises prometteuses se terminèrent.

M. Réalini

Grandvillard: forfaits confirmés



En décembre dernier, une bombe éclatait en championnat de deuxième ligue: antépénultième du classement, le FC Grandvillard apprenait, par une lettre de la commission pénale et de contrôle de l'ASF, qu'il était sanctionné de deux forfaits pour la première équipe (2^e ligue) et de sept pour la seconde garniture (5^e ligue). Le motif de cette décision: la non-qualification du jeune Pierre-Alain Geinoz.

Reprenons brièvement les faits: en octobre 1980, Pierre-Alain Geinoz arrêta la compétition et il était placé sur la liste des joueurs partants. Mais le passeport n'avait pas été renvoyé à Berne. Lorsque Geinoz décida de reprendre la compétition en automne 81, personne ne s'inquiéta d'autant plus que le passeport était encore à Grandvillard. Ainsi, aucune demande n'a été faite à Berne et lorsque ce

joueur évolua en 1^{re} équipe, le joueur dut signer la carte de match, car le passeport était resté avec la 2^e équipe. L'ASF contrôla la signature et se rendit alors compte que le joueur n'avait pas été qualifié. Le FC Grandvillard déposa — c'était son droit — un recours concernant cette décision. L'affaire a été analysée samedi dernier et la décision prise au mois de décembre a été confirmée.

Geinoz avait joué deux matches en 2^e ligue contre Marly (gagné 1-0 avec but de Geinoz précisément) et contre Portalban (défaite 2-3). Les deux matches sont donc perdus 0-3 par forfait et dans l'affaire Grandvillard perd deux points. La deuxième partie du classement de 2^e ligue se présente donc ainsi avant la reprise le 21 mars: 6. Marly 13 points, 7. Guin 12 p. 8. Romont 11 p. 9. Charmey 11 p. 10. Grandvillard 8 p. 11. Farvagny 8 p. 12. Cormondes 6 p.

Quant à la 2^e équipe, elle passe de la première à la dernière place de son groupe en 5^e ligue.

M. Bt

Judo et jeux nationaux: cours pour moniteurs J+S

J+S soucieux de l'épanouissement de ces deux disciplines au sein du mouvement avec comme objectif une liaison constante avec les clubs, met sur pied un cours de formation de moniteurs à Fribourg pour le judo et à Châtel-St-Denis pour les jeux nationaux du 13 au 18 avril. Il est ouvert à tous les Romands adeptes de ces deux branches. Les conditions sont les suivantes: formation de base acquise dans la branche, âge minimum 18 ans, recommandation d'une société, d'un groupement ou d'une école. Pour le judo il est demandé en surplus: possession du 1^{er} Kiu, avoir suivi un cours de premier secours, un cours de samaritan ou trois cours de Kuatsu.

Le délai d'inscription est fixé au 15 février 1982, auprès de l'Office cantonal J+S, rue de l'Hôpital 1a, 1700 Fribourg. L'office est à disposition pour tous renseignements complémentaires (tél. 037/ 21 14 55). Ce sera l'occasion pour les candidats de s'approcher des méthodes les plus efficaces mises au point par un collège de spécialistes.

Football et course d'orientation

Le moniteur ne doit pas demeurer passif dans sa branche, au terme de son

premier brevet. A cet effet, des cours de perfectionnement sont à l'affiche les 23/24 avril à Marly pour le football et à Fribourg pour la course d'orientation. Le délai d'inscription a été fixé au 24 février. A noter que les moniteurs ont l'obligation de suivre un cours de perfectionnement tous les trois ans. En principe ceux qui ont à cœur l'enseignement sportif se retrouvent chaque année dans l'un ou l'autre de ces cours.

Ski

Cette saison les cours de ski J+S ont connu une participation réjouissante. Du 22 au 28 février les moniteurs de la cat. 2 A seront au Lac-Noir, sous la direction du chef Peter Kropf. Ce dernier a prévu un programme très technique mais aussi attractif.

M. Réalini

● Hockey sur glace. — En match avancé du championnat de Ligue B, groupe est de relégation, Herisau a battu Coire 5 à 2 (0-1, 3-0, 2-1).

● Escrime. L'équipe roumaine de Steaua Bucarest a remporté, à Budapest, la Coupe d'Europe au sabre. En finale, elle a battu Ujpest Dosza (Hon)

Ligue nationale A: ce soir aux Augustins, Fribourg Gottéron reçoit Arosa

Gottéron n'a plus rien à perdre

Deuxième à une seule longueur d'Arosa il y a une semaine, au terme de la troisième soirée du tour final, Fribourg Gottéron était encore parfaitement compétitif pour la première place. Mais pas mal d'eau a coulé sous les ponts depuis. Les Grisons ont magistralement remporté leur match en retard contre Bienne et clos à Langnau un parcours sans faute. En gagnant là où l'on pensait qu'ils pouvaient laisser des plumes, les Grisons ont fait un pas quasiment décisif vers la conquête d'un titre national qui maintenant ne devrait pas leur échapper.

En l'espace de quelques jours s'est donc évanoui le rêve, un peu fou il faut bien en convenir, de voir les protégés de Pelletier en découdre avec ceux de Lasse Lilja pour l'attribution du sceptre de leader. Les derniers nommés sont aujourd'hui solidement installés à la première place, leur avance sur le trio se partageant la deuxième place étant de cinq points.

Arosa: le vent en poupe

On ne disconvient pas que s'il est un ensemble supérieur à tous les autres, c'est bien Arosa, malgré des sautes d'humeur qui lui avaient fait perdre à l'approche du tour final presque tout le bénéfice de ses efforts antérieurs. Le fait de retrouver cette équipe au sommet de la pyramide n'est donc surtout pas étonnant. Loin d'être irrésistibles, les Grisons n'en sont pas moins les plus réguliers du pays. A l'heure où tout le monde peut battre tout le monde, ils ont prouvé qu'ils avaient plus de maîtrise que leurs rivaux en remportant trois succès consécutifs en l'espace de cinq jours dont deux à l'extérieur et ce avec des écarts ne laissant planer aucun doute sur leur hégémonie.

Arosa a retrouvé au bon moment tout son équilibre. Lasse Lilja a remodelé ses lignes avec bonheur, la rentrée de Charron lui ayant permis de placer le Canadien aux côtés de son compatriote Grenier et de Mattli, tandis que les frères Lindemann se retrouvaient avec Dekumbis pour partenaire. Le résultat: une efficacité totalement retrouvée comme en témoignent les 22 buts marqués lors des trois matches disputés la semaine dernière. Excusez du peu!

Face à un ensemble qui a pareillement le vent en poupe, les chances de ses adversaires apparaissent actuellement singulièrement minces. Privé de Sullivan, Langnau n'a pas pesé lourd samedi contre Arosa. Il faudrait le Fribourg Gottéron des meilleurs soirs pour que soit créée ce soir la surprise. Mais les hommes de Gaston Pelletier ont le don, c'est bien connu, de se sublimer dans les grandes occasions. Le fait que la première place ne soit pas à la clef peut même jouer en leur faveur. Arosa joue pour le titre, eux non.

Gaston Pelletier est bien conscient que la défaite essuyée par son équipe à Davos laisse le champ libre à Arosa

mais il n'entend pas faire pour autant de cadeaux: «C'est dommage d'avoir perdu ce match à Davos car il nous sera maintenant très difficile d'obtenir une médaille. Mes joueurs ont été fort maltraités dans la station grisonne. A l'échauffement déjà Rotzetter a été agressé par Müller et durant la partie les hostilités ont dégénéré partiellement par la faute de l'arbitre qui n'a pas su tenir le match en main et surtout pas su distinguer les coups méchants de ceux qui ne l'étaient pas. Le résultat c'est que mon équipe s'est trouvée complètement désorganisée. Mais contre Arosa, bien qu'il s'agisse là de la meilleure équipe du pays aussi bien sur le papier que sur la glace, nous allons faire le maximum pour prouver que nous sommes capables de battre n'importe quel adversaire, y compris le champion suisse. Bien sûr, il s'agira de jouer disciplinés sinon l'addition pourrait être très salée. Mais nous n'avons rien à perdre.»

Arnold qui a récolté une pénalité de match à Davos sera certainement suspendu pour plusieurs matches il s'agit en ce qui le concerne d'un cas de récidive. Quant à Messer, Pelletier ne sait s'il pourra compter sur lui tant et si bien qu'hier encore, il ignorait la composition exacte de l'équipe qu'il alignerait ce soir.

Equipes probables:

Fribourg Gottéron: Meuwly; Gagnon, Brasey; Girard, Jeckelmann; Leuenberger, Schwartz; Rotzetter, Lussier, Luethi; Luedi, Raemy, Messer (Mauron); Marti, Fuhrer, Fasel (Jaquier).

Arosa: Jorns; Ritsch, Hofmann; Staub, Sturzenegger; Kramer; Grenier, Charron, Mattli; Neining, Staempfli, Koller; G. Lindemann, M. Lindemann, Dekumbis.

win.



Cette saison, Arosa n'a jamais été à la fête aux Augustins où les coéquipiers de Lussier (à gauche) ont mené la vie dure à ceux du gardien Jorns.

(Photo J.-L. Bourqui)

Désormais, l'objectif est la deuxième place

Le véritable «break» — six points en cinq jours — réussi la semaine dernière par Arosa, contraint tous ses rivaux dans le tour final à se battre pour les places d'honneur. L'actuel leader compte en effet cinq points d'avance et il disputera trois de ses cinq derniers matches sur sa patinoire où seul Davos s'est imposé cette saison. Autant dire que le titre de champion suisse est joué et Arosa pourrait même se payer le luxe de perdre ce soir aux Augustins.

Dans ces conditions, tout le monde vise la deuxième place et tout le monde peut encore l'obtenir puisque Klotten, Davos, Fribourg Gottéron (dix-neuf points), Langnau et Bienne (17), sont groupés dans une fourchette de trois points. Ce soir, les deux derniers s'affrontent dans le Seeland alors que Klotten se rend à Davos. Ebranlés par deux revers successifs, les Zurichois ne sont pas parvenus à renouer avec le succès samedi. Devant un Bienne souvent dominé mais habile à saisir sa chance, Klotten n'a égalisé que tout en fin de partie, alors que, compte tenu de sa supériorité territoriale, il aurait pu prétendre l'emporter. Le déplacement dans les Grisons ne s'annonce donc pas

sous les meilleurs auspices pour eux qui se méfieront particulièrement de Jacques Soguel, bourreau de Gottéron. Les Davosiens savent qu'en écartant Klotten, ils feraient un grand pas vers cette deuxième place tant convoitée.

Bienne, de son côté, vit une fin de championnat très agréable après les soucis qu'il a connus tout au long du tour préliminaire. Avec un peu de chance, il peut même terminer deuxième, classement qui serait bien trompeur. Les Biennois accueillent aujourd'hui Langnau battu sans coup férir samedi par le leader. Privés de leur meneur de jeu Sullivan, de surcroît meilleur «compteur» du championnat, les gars de l'Emmental ont été battus à la régulière, payant en outre un lourd tribut à la hargne et à une agressivité trop souvent mal placée. Langnau est l'équipe de Ligue A contre qui les détenteurs du titre national ont obtenu le plus de points, six en quatre matches. Un nouvel échec relèguerait Nicholson et ses pairs à la dernière place ce qui ne serait pas du tout de leur goût. Inutile de dire qu'ils feront tout pour l'éviter.

mg

En championnat de deuxième ligue

Guin a même raté le derby

Schwarzenbourg—Guin 9-2
(2-1; 3-1; 4-0)

Libérés de tous soucis, Guin et Schwarzenbourg n'ont pas donné à leur derby l'éclat attendu. Cette rencontre a toutefois largement tourné à l'avantage des Bernois qui avaient une revanche à prendre car, on s'en souvient, les Singinois s'étaient imposés d'une courte tête lors du match aller. A la lecture du score de l'autre soir, on devine mieux le decrescendo dont Guin a été l'auteur au cours de cette saison, lui qui a perdu toutes ses parties du second tour alors qu'il ne s'était incliné que deux fois lors du tour précédent.

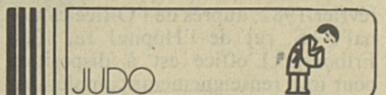
Au bénéfice d'un patinage et d'une corpulence physique supérieurs à Guin, Schwarzenbourg prit d'emblée l'initiative des opérations. Procédant par contres, les hommes du duo Schweizer/Pfamatter s'offrirent pourtant le luxe d'ouvrir la marque et auraient même pu la doubler peu après si Piller n'avait pas manqué la réception d'un puck alors qu'il était fort bien placé devant la cage bernoise. Cependant, la supériorité de Schwarzenbourg ne tarda pas à se matérialiser par un renversement de la situation. Guin donna néanmoins l'illusion de pouvoir poser quelques problèmes à son adversaire lorsqu'il rétrécit la distance à une longueur juste après la mi-match. Cet espoir fut de courte durée parce que Schwarzenbourg eut tôt fait de remet-

tre les pendules à l'heure avant de profiter de la résignation de son rival lors de l'ultime période pour lui infliger une sérieuse correction. De ce fait, Guin a clos son périple sans panache et a de surcroît raté ses adieux puisque c'était là son dernier rendez-vous de la saison.

HC GUIN: Rumo (29^e Hayoz); Kurth, Weissbaum; A. Baeriswyl; R. Baeriswyl, B. Vonlanthen, Piller; M. Stoll, Pfamatter, Schweizer; Fasel, Krattinger, Kaeser; R. Vonlanthen.

Buts: 5^e Kaeser (R. Vonlanthen) 0-1; 9^e K. Schuetz (Riesen) 1-1; 18^e Paul Schuetz (T. Zwahlen) 2-1; 21^e T. Zwahlen 3-1; 35^e M. Stoll (Schweizer) 3-2; 36^e Peter Schuetz (W. Zwahlen) 4-2; 38^e W. Schuetz (Portner) 5-2; 43^e K. Schuetz 6-2; 46^e J. Nydegger (W. Zwahlen) 7-2; 57^e Portner (J. Nydegger) 8-2; 59^e T. Zwahlen (Riesen) 9-2.

Jean Ansermet



Inge Krasser qualifiée pour les championnats d'Europe

En obtenant la médaille de bronze des 56 kg au tournoi international féminin de Goslar, en RFA, la Zurichoise Inge Krasser a décroché sa sélection pour les championnats d'Europe, qui auront lieu en mars à Oslo.

Promotion/relégation: Zurich «bon à prendre» pour Sierre

Ambri-Lugano: le vainqueur aura un pied en ligue A

Dans le tour de promotion/relégation, ce sont les Tessinois qui mènent la danse. Après quatre rondes, Ambri Piotta est seul en tête avec huit points mais le grand favori est Lugano qui en compte sept. En effet, les coéquipiers de Molina auront l'avantage appréciable, lors de la série des matches retour, de recevoir aussi bien Ambri Piotta que Berne et Zurich. Ils n'auront, en revanche qu'un déplacement extrêmement difficile à Sierre et un autre, qui l'est beaucoup moins, à Olten lors de l'avant-dernière journée.

Mais on n'en est pas encore là et c'est aujourd'hui le derby Ambri Piotta-Lugano qui retient toutes les attentions. Ce soir, la Vallascia sera bien trop petite pour contenir les milliers de «tifosi» désireux de suivre de visu ce choc qui promet d'enflammer tout le Tessin. Cette superbe tête d'affiche relègue à l'arrière-plan les deux autres rencontres, Berne-Olten et Zurich-Sierre, qui sont loin d'être dénuées d'intérêt. Pour continuer dans la bonne voie de son demi-succès à la Resega, Sierre doit à tout prix obtenir un résultat positif au Hallenstadion et, si possible, s'y imposer. Quant à Berne, les deux points de l'espoir obtenus devant Zurich ne seraient d'aucune utilité s'il venait à trébucher devant Olten qui ne rend jamais les armes sans combattre.

Une quasi-certitude

Ce soir, tout le Tessin sera donc à l'heure du hockey sur glace. Les deux équipes de la Suisse italienne ont été les véritables révélations de ce tour de promotion/relégation dont les favoris au départ, quoi qu'on en dise aujourd'hui, étaient bien Berne et Zurich, représentants de l'élite. Or, Ambri a réussi un sans faute alors que Lugano n'a perdu son premier point que samedi devant un excellent Sierre qui reste, sous réserve d'une confirma-

tion bernoise, le seul rival sérieux des Tessinois. Ambri Piotta a l'avantage de jouer chez lui mais cela n'est souvent pas d'un très grand poids lors d'un derby. D'ailleurs, dans le tour de qualification, Lugano avait remporté trois des quatre confrontations directes. Il a en outre prouvé, à Berne et à Zurich, qu'il était efficace à l'extérieur où il se laisse moins facilement emporter par son tempérament offensif. On peut donc s'attendre à un match riche en émotions. Il n'est pas certain que ce soit le meilleur de la compétition en qualité pure mais il y aura de la passion, de l'engagement et un enjeu de taille. Si Ambri Piotta s'impose, on pourra considérer qu'il a un pied en ligue A et l'on pourra en dire autant de Lugano, compte tenu de son programme au deuxième tour, s'il venait à s'imposer à la Vallascia. Les paris sont ouverts avec, en arrière-plan, la quasi-certitude que le Tessin sera à nouveau représenté dans l'élite la saison prochaine.

Aussi un piège

Il tient d'abord à Sierre d'empêcher qu'il le soit doublement. Pour les Valaisans, l'idéal serait une défaite de Lugano. Mais avant de songer à ce qui se passe sur les autres patinoires, les Sierrois se concentreront sur leur match du Hallenstadion. Ils doivent y obtenir au minimum un point et l'on sait qu'il n'est pas impossible de s'y imposer. Samedi à Berne, les Zurichois ont paru résignés ce que confirmaient les propos du président à la fin du match. Zurich est donc «bon à prendre» et un succès valaisan serait tout simplement capital à la veille d'accueillir Lugano. Les hommes de Rochat doivent cependant éviter tout excès de confiance car ce peut également être un match piège. Malgré son apparente résignation, Zurich peut avoir des sursauts d'orgueil et causer de désagréables surprises à certains de ses adver-

saires. Après leur remarquable prestation de Lugano, il serait dommage que les coéquipiers de Schlaefli en gâchent tout le bénéfice par un faux pas à Zurich. Et cela est d'autant plus vrai que Sierre n'est pas encore à l'abri d'un retour de Berne, certes hypothétique mais néanmoins possible.

La peau de l'ours

Sous la direction de Kuenzi, les Bernois ont enfin regoûté aux joies du succès. Celui-ci les autorise à conserver un espoir de maintien même s'il y a encore très loin de la coupe aux lèvres. L'écart avec Sierre, troisième seulement, est de trois points et de cinq sur Lugano, le deuxième. S'ils ne parviennent pas à battre Olten, les Bernois pourraient donc se considérer comme relégués. Les Soleurois occupent la dernière place mais ils ont à chaque fois offert une très belle résistance à leurs rivaux. Berne se gardera donc de vendre trop tôt la peau de l'ours d'autant plus que Lalonde ne connaîtra certainement pas tous les soirs la réussite qui fut la sienne samedi. Quoi qu'il en soit, les Bernois n'ont pas le choix: ils doivent gagner.

Ligue B: Villars joue son avenir

Dans le tour de relégation, c'est «l'avant-dernière qui sonne» pour Villars. Le prestigieux club vaudois, dernier du groupe ouest, jouera ce soir son avenir sur la patinoire de l'avant-dernier, Grindelwald. Battus, les Villardoux pourraient dire adieu à la ligue nationale.

Voici le programme de la soirée: Dübendorf-Rapperswil et Wetzikon-Zoug (groupe est), Coire-Herisau s'étant joué hier soir; La Chaux-de-Fonds-Lausanne, Grindelwald-Villars et Viège-Langenthal (groupe ouest).

mg

La Belgique malade de l'Europe

Depuis plusieurs années, le royaume de Belgique est gravement malade. Un malade qui inquiète ses puissants voisins et l'Europe entière. Pas à cause des crises linguistiques, phénomène typiquement belge et, à la limite, folklorique. (Nous traiterons de ce problème politique dans le deuxième volet de notre enquête). Mais bien à cause de la situation économique et sociale, extrêmement préoccupante.

Après la Seconde Guerre mondiale et jusque dans les années septante, le «miracle belge» a souvent servi de modèle à d'autres pays européens. Maintenant que le miracle est devenu calvaire, tous les pays européens examinent attentivement l'évolution de la situation.

Car la maladie dont est atteinte la Belgique pourrait fort bien être contagieuse... **1**

Histoire de la prospérité

La Belgique indépendante n'existe que depuis 1830. En fait, les Romains avaient déjà compris, au début de notre ère, l'importance de la région. César, auquel les habitants des sillons Sambre et Meuse avaient donné du fil à retordre, décréta : « De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves ». Et il leur laissa, au sein de la Pax romana, une large autonomie. Les voies romaines qui reliaient la Gaule à la Germanie, les îles Britanniques aux Alpes, passaient toutes par l'actuel territoire de la Belgique. Grâce à Rome, les Belges connurent le début d'une prospérité deux fois millénaire...

Dès le IX^e siècle, les villes apparaissent sur les fleuves (la Meuse au sud, l'Escaut au nord) qui relient les Francs et les Germains et leur donnent accès à la mer.

Progressivement, les Belges deviennent artisans et marchands. Sous les ducs de Bourgogne, puis sous la domination espagnole, les riches marchands construisent d'opulentes cités : Bruges et le vieux Bruxelles sont les meilleurs témoins de cette époque glorieuse qui fut également très riche sur le plan culturel.

Ballottée ensuite successivement entre l'Autriche de Joseph II, la France de Napoléon et les Pays-Bas de Guillaume d'Orange, la Belgique fait sa révolution en 1830 et se choisit un monarque constitutionnel.

En 1848, la révolution industrielle la trouve sereine, pacifiée et prête à exploiter les fabuleuses réserves de son sous-sol : le charbon et le fer, les deux mamelles de la prospérité. Le développement industriel suit celui de l'Angleterre, avec laquelle la Belgique entretient des rapports privilégiés.

A partir de là, le développement économique est constant. Les Belges construisent des chemins de fer partout en Europe, en Turquie et en Russie. Le Congo (légué par Léopold II au peuple en 1908) permettra au pays de devenir le premier producteur de cuivre du monde ; puis ce sera l'or, le cobalt, l'uranium... sans compter les diamants, qui font d'Anvers le premier marché libre international.

Coincée entre la Ruhr, le nord de la France et l'Angleterre, la Belgique est un lieu de passage obligé pour les marchandises... et les armées. En 1914, le Kaiser envahit la Belgique pour attaquer la France. Mise en veilleuse pendant quatre ans, l'économie belge repart de plus belle. C'est l'époque de la mise en valeur systématique du Congo et des grandes réalisations européennes. L'acier et la technologie belges sont partout présents.

Les Belges ont le charbon, les Luxembourgeois la minette de fer. De plus, ils sont « cousins » et se sentent entourés par des pays trop puissants. En 1922, ils décident donc d'unir leurs destinées et créent l'Union belgo-luxembourgeoise.

Plusieurs années plus tard (Londres 1943-1944), alors que leurs territoires sont encore sous domination allemande, les gouvernements belge, hollandais et luxembourgeois en exil décident la création du Benelux. Cette union douanière, qui sera élargie en 1958 en union économique, est un facteur de développement pour les trois « petits ».

La CECA (Communauté européenne pour le charbon et l'acier) et la CEE qui ont suivi ont été directement inspirées du Benelux. Et, tout naturellement, Bruxelles est devenue la capitale d'une Europe toujours plus grande : la Belgique, siège de la CEE, et de l'OTAN est plus que jamais le trait d'union entre les divers « grands » européens.

Du plan Marshall aux Japonais

● 1945 : l'Europe se relève de ses cendres. Pour accélérer le renouveau économique... et s'assurer de nouveaux marchés, les Américains lancent le plan Marshall, du nom de son initiateur. Il faut reconstruire les centres industriels d'Allemagne, détruits à 80%, et nourrir des populations affamées. Des milliers de bateaux font la navette entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Un seul port européen est capable de les accueillir : Anvers. Et tout ce que l'Amérique compte comme exportateurs, industriels ou marchands, s'installe dans le triangle d'or Anvers-Gand-Bruxelles. De plus, les Américains s'intéressent de près au continent africain dont ils convoitent les gigantesques richesses. Et, à l'époque Bruxelles est la plaque tournante pour l'Afrique noire, la SABENA étant la seule compagnie à avoir des vols réguliers pour l'Afrique centrale.

Dans le sud du pays, les charbonnages et la sidérurgie ont été relativement épargnés par les bombardements et se remettent, dès la Libération, à fonctionner à plein rendement. Une anecdote prouve, mieux que des chiffres, le boom économique. Dès 1946, les cartes de rationnement sont supprimées en Belgique, alors qu'elles resteront en vigueur jusqu'en 1948 en Angleterre, en 1950 en France et en Allemagne... C'est l'époque où les Belges font du tourisme en France en payant leurs hôtels avec du café, du chocolat, des bas de nylon ou des stylos Parker.

PAR ALAIN MARION

● 1950 : les Belges aiment le travail et les avantages qu'il procure : le taux de productivité est le plus haut d'Europe, les produits sont de qualité, la main-d'œuvre qualifiée. Pour travailler dans les mines, on fait appel en masse aux travailleurs italiens. Les frontières sont largement ouvertes aux investisseurs étrangers.

● 1960 : troubles au Congo, auquel la Belgique donne l'indépendance et une grande aide économique. Les « anciens coloniaux », de retour au pays, savent que la période des vaches grasses est bientôt terminée. On ne les écoute pas...

Pendant cette décennie, les Américains continuent d'installer leurs sièges européens et leurs usines. Ford, GM, Caterpillar construisent des usines de montage d'automobiles, de tracteurs et de camions. IBM et d'autres fabricants d'électronique arrivent timidement, les multinationales du verre et du papier prennent le contrôle de sociétés

belges. L'exemple américain est bientôt suivi par les Français et les Anglais : Renault, Citroën, British Leyland construisent également des usines de montage. Jusqu'aux Soviétiques, qui installent à Bruxelles leur centre Sovexport et font monter en Belgique leurs voitures Volga et Scaldia... avec des moteurs anglais et français.

La crise du charbon cause un chômage important, mais le boom que connaissent les autres secteurs industriels empêche l'économie belge de patiner.

● 1970 : au début des années septante, le moral est encore au beau fixe, le niveau de vie au plus haut. En 73-74, la crise du pétrole porte à la Belgique un coup presque fatal : non seulement elle vit « au-dessus de ses moyens », mais elle dépend presque exclusivement de la conjoncture internationale. Ses multiples usines de montage en font le plus gros producteur automobiles d'Europe : l'offensive japonaise dans le domaine des voitures, des télévisions (dont la Belgique était un gros producteur) porte un coup dur à ces secteurs, qui sont obligés de licencier à tour de bras, et même de fermer certaines unités. Les autres économies européennes ne se portant guère mieux, la Belgique est directement touchée : plaque tournante entre le nord et le sud de l'Europe, elle essaye péniblement de maintenir un équilibre précaire entre une Allemagne trop forte et une France trop faible.

● 1980 : la décennie a très mal commencé. D'incessantes crises politiques, dues aux problèmes linguistiques que la crise économique a aggravés, empêchent toute mesure énergique gouvernementale. Le chômage, record en Europe, a atteint le chiffre fatidique des 10% de la population active (418 000 chômeurs pour près de 10 millions d'habitants). L'offensive japonaise, qui tue les usines de montage les unes après les autres, ne se ralentit pas : pour la première fois depuis la guerre, le Gouvernement parle de mesures protectionnistes. Mais comment faire appliquer de telles mesures quand on dépend presque entièrement de l'étranger pour les approvisionnements et l'écoulement des produits finis ?

Les caisses de l'Etat sont vides, mais la monnaie se maintient, toujours entre le mark et le franc français. Les salaires réels sont en diminution, les taxes et impôts étant de plus en plus importants. Paradoxalement, le produit national brut par habitant reste excellent : le Belge est N° 6 au monde, après la Suisse, le Koweït, l'Arabie saoudite, la Suède et la Hollande, mais devant l'Allemagne fédérale et la France (chiffres OCDE 1981).

Pour combien de temps encore, se demande l'homme de la rue qui ne restreint pas encore son style de vie mais reconnaît qu'il vit nettement au-dessus de ses moyens ? Le crédit bancaire, petit ou grand, se porte très bien. A vrai dire, c'est peut-être le seul secteur qui fonctionne encore parfaitement...



Une usine appartenant à un groupe américain occupée : à noter que, dans l'adversité, le bilinguisme fleurit sur les affiches !

Social : un pas trop loin

Pendant longtemps, le travailleur belge a été envié partout en Europe : des lois sociales d'avant-garde et de très bons salaires l'incitaient à produire toujours plus et mieux. La misère que l'on côtoie encore en France, en Italie et même en Allemagne fédérale n'existe plus depuis longtemps. La population, hautement qualifiée et fière de ses conquêtes sociales, a accueilli largement la main-d'œuvre étrangère venue remplir les « basses besognes » en échange d'un travail assuré.

Les syndicats, ultra-puissants, prenaient vraiment en main les intérêts des travailleurs, syndiqués à 80% (autre record européen). Les patrons, de leur côté, étaient assez satisfaits d'avoir face à eux des syndicats forts et respectés : les accords étaient plus faciles à négocier.

Depuis un peu plus de dix ans, les choses ont malheureusement changé. La Belgique a accueilli des milliers de travailleurs turcs (accords de l'OTAN obligent) qui se retrouvent maintenant pour une bonne part au chômage. Les syndicats, fort de leur puissance, n'ont pas suivi l'exemple de leurs homologues allemands. Ils sont tombés dans le

travers français. La FGTB (socialiste) et la CSC (chrétienne) se prennent pour la CGT et la CFDT, et se complaisent à faire et défaire les Gouvernements. Ils revendiquent toujours plus, ce qui contribue à ruiner l'économie nationale. A l'heure actuelle, le Belge a les salaires les plus hauts du monde : pas le salaire touché par l'employé, mais le salaire effectif pour le patron. Les 100% de frais sociaux divers en plus du salaire réel incitent le patronat à restreindre l'emploi de main-d'œuvre au profit d'une mécanisation toujours plus importante (robotique). De plus, le coût très élevé des salaires fait fuir les investisseurs étrangers. Résultat : chômage catastrophique de 10% de la population active (418 000 personnes au 1^{er} janvier 82).

A ce sujet, il faut toutefois mentionner que les lois sociales contribuent à « gonfler » l'effectif des chômeurs. Les étudiants, au sortir des études, peuvent s'inscrire au chômage jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un emploi. Et de nombreuses femmes travaillent les quelques mois nécessaires pour obtenir l'indemnité et ensuite vivent de cette dernière tout en restant à la maison. Le système est ainsi fait qu'elles peuvent toucher

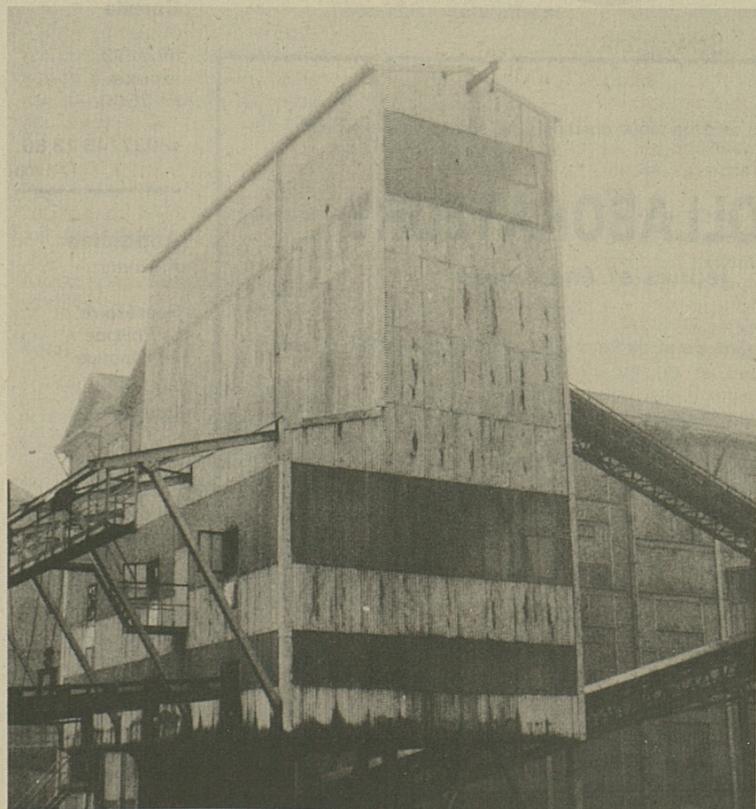
les allocations (80% du dernier salaire) tant qu'elles n'ont pas retrouvé du travail. Cela peut durer longtemps...

Partout, en Belgique, on trouve des « chômeurs à vie » qui s'arrangent pour ne pas retrouver un emploi mais ne se privent pas de travailler « au noir ». Cette situation est évidemment malheureuse pour les « vrais » chômeurs. Mais il est quasiment impossible de séparer l'ivraie du bon grain, tant l'administration est surchargée de travail.

Le Gouvernement vient de tirer la sonnette d'alarme : les caisses sont vides, et il n'est pas sûr de pouvoir payer les salaires des fonctionnaires et les allocations diverses. Il a monté le taux de la TVA à 33% pour les produits de luxe (TV-HIFI) et les voitures de plus de 100 CV, il lime tous les budgets...

Les travailleurs, désabusés, se sont fait une raison : les belles années sont déjà du passé... ALM

Prochain article :
Les Belges
et le fédéralisme



Charbonnage en Wallonie : des bâtiments à l'abandon... (Photo Vers L'avenir, Namur)

GESTIMME S.A.
Agence immobilière

A LOUER À FRIBOURG
 À LA RUE PIERRE-AEBY 182

STUDIO MEUBLÉ

Loyer mensuel Fr. 360.— + charges.
 Libre dès le 1^{er} avril 1982.

Fribourg
 Rue St-Pierre 30 — 037/228182

A louer
 Quartier de Beauregard-Fribourg

SURFACE DE BUREAU-/ARTISANALE de 230 m²

comprenant:
 au rez-de-chaussée: 155 m², accès pour véhicule
 au 1^{er} étage: 75 m², y compris bureau
 Date d'entrée: à convenir.

Travaux et rénovation au gré du preneur.
RÉGIE DE FRIBOURG SA
 Pérolles 5a Fribourg 037/22 55 18

GESTIMME S.A.
Agence immobilière

À LOUER À FRIBOURG, EN BASSE-VILLE
 DANS BÂTIMENT RÉNOVÉ

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

5 pièces, cuisine, avec cheminée de salon.
 Loyer mensuel Fr. 1300.— + charges.
 Libre: dès le 1^{er} avril 1982.

Fribourg
 Rue St-Pierre 30 — 037/228182

A louer à Fribourg

LOCAUX COMMERCIAUX

à l'usage de bureaux, magasins à l'étage, expositions, cabinets médicaux, salles d'études, etc.
 Situation plein centre de la ville.
 Libres dès le 1.10.1982.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
WECK, AEBY & CIE SA
 Agence immobilière
 91, rue de Lausanne
 1701 Fribourg ☎ 037/22 63 41

A VENDRE À RIAZ

MAGNIFIQUE VILLA

entièrement excavée, garage, couvert, grand salon, salle à manger, cheminée, 5 chambres.
 1000 m² de terrain.
 Disponible dès avril 1982.
 Prix de vente: Fr. 415 000.—
 Pour traiter: Fr. 110 000.—

STE DE CONSTRUCTION SD SA
 Rue du Pays-d'Enhaut 8 — 1630 BULLE
 ☎ 029/2 65 26 ou dès 19 h. 30
 ☎ 029/2 98 31

A LOUER
 Daillettes

APPARTEMENT

2 chambres, cuisine - bains,
 Fr. 350.— charges comprises, dès le
 1^{er} avril 1982.
 Régie Louis Muller, Pilettes 1
 ☎ 037/22 66 44

A vendre

BUS FIAT 238

pour bricoleur,
 au prix de Fr. 400.—
 ☎ 029/2 43 38

A louer à Romont, centre ville, vue sur les Alpes

appartements traversants
 3½ pièces

avec cave et galetas.
 Entrée à convenir.
 Prix dès 580.— + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

GÉRANCE FRIMOB SA
 1680 Romont
 ☎ 037/52 17 42

A louer à la rue de Lausanne 91

BUREAU d'env. 45 m²

Libre de suite ou pour date à convenir. Prix: Fr. 733.— y compris charges.
 Pour tous renseignements, s'adr. à: 17-1611

WECK, AEBY & CIE S.A.
 AGENCE IMMOBILIERE 91, RUE DE LAUSANNE
 1701 FRIBOURG TEL. 037/22 63 41

A reprendre en ville de Fribourg

COMMERCE

de 50 m² env. Vitrine bien située. Convient pour artisan ou divers (poterie, fleurs, etc.). Date à convenir.

Reprise: Fr 30 000.— à discuter.

Ecrire sous chiffre 17-21172 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

On cherche à Fribourg ou environs

dépôt/atelier

pour tout de suite: 300 m² avec possibilité de chauffage et électricité (3 phares et 40 ampères), pour matériel de construction.

Ecrire sous chiffre 17-300425 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A louer ou à vendre à 8 km de Fribourg

VILLA

6 pièces tout confort - complètement aménagée.

Régie Louis Muller - Pilettes 1
 1700 Fribourg ☎ 037/22 66 44

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
 1700 fribourg rue st-pierre 22
 tel.037 22 47 55

MARLY-LE-PETIT (5 min. centre Fribourg)
 À VENDRE

PARCELLES TERRAIN INTÉRESSANTES

surface de 1050 à 1300 m² env. dans quartier de villas. Situation calme, ensoleillée avec vue. Ecoles - transports publics et commerces à proximité. Prix Fr. 65.—/m² + frais d'équipement.
 Documentation et visite sur demande sans engagement.

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
 1700 fribourg rue st-pierre 22
 tel.037 22 47 55

À VENDRE, À CORMINBŒUF
 5 km précis centre Fribourg, école et transports publics au village

CHARMANTE VILLA NEUVE

architecture de style français avec toiture cossue à 2 pans et coiffes. Grand séjour-cheminée, cuisine équipée et habitable (bois massif) + 4 chambres très agréables à l'étage. Chauffage électrique. Excavation totale (lessiverie, local bricolage, cave)
 2 garages extérieurs - terrain 1050 m². Prix de vente Fr. 425 000.—

A vendre, à Broc

23 000 m³ de TERRAIN

Ecrire sous chiffre 17-460142, Publicitas, 1630 Bulle.

A VENDRE aux Paccots s/Châtel-St-Denis

bel appartement

meublé, comprenant cuisine agencée, séjour, une chambre, balcon, cave, garage. Orientation sud. Tranquillité. Prix Fr. 165 000.—, hypothèque à disposition.

Agence immobilière H.-J. FRIEDLY
 1618 Châtel-Saint-Denis
 ☎ 021/56 83 11-12

A louer

appartement 3 chambres

dont une avec cheminée de salon, cuisine, salle de bains, au centre d'un village, à proximité d'une gare, à 5 km de Romont.

☎ 037/55 12 47

Je suis acquéreur d'une

MAISON ou FERME

éventuellement à restaurer.

Offres sous chiffre 17-500065 à Publicitas SA 1701 Fribourg.

On cherche à Fribourg

app. de 2-3 pièces

tout de suite ou date à convenir.

☎ 037/43 20 61

Agriculteur cherche à louer

DOMAINE

pour 1982, région indifférente.

Ecrire sous chiffre 17-21372 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

On cherche à acheter en Gruyère

BELLE PROPRIÉTÉ

Offres sous chiffre 500068-17 à Publicitas 1002 Lausanne.

LES ANNONCES SONT LE REFLET VIVANT DU MARCHÉ



A VENDRE

MACHINES À LAVER

d'exposition, neuves. Bas prix. Nos occasions, Schult-hess, Unimatic, Adora, AEG, Zan-ker, Siemens, Indesit, dès Fr. 390.—

Réparations de toutes marques sans frais de déplacement.

SAMY Electro, Dpt. Frg.
 ☎ 029/2 65 79
 ☎ 029/4 73 13

A vendre à choix

QUELQUES VACHES

pie rouge, croisées Red Holstein. Bonnes laitières.

☎ 037/34 11 59

Opel Rekord 2000 S aut.
 4 p., superbe occasion, expertisée. Fr. 5 500.—

Opel Rekord 1700, 4 p., expertisée, 33000 km garantie, Fr. 3 600.—

Garage M. Zimmermann Marly
 ☎ 037/46 50 46

A vendre

VW Fourgon

2 portes, mod. 72, moteur 30 000 km, expertisé Fr. 3500.—

☎ 037/43 13 86

A vendre de particulier

joli fourgon Renault Estafette

surélevé, mod. 79, avec 39 800 km, en parfait état expertisé.

☎ 037/43 10 64

A vendre

Toyota Corolla

mod. 73, expertisée. Fr. 2500.—

☎ 037/43 13 86.

Antiquités

A vendre:

Secrétaire Ls-Philippe de l'époque

Bahuts

Collection complète **24 pièces argent** Club alpin suisse

Commode-secretaire Biedermeyer en cerisier

Fritz Tschanz Cressiers/Morat
 ☎ 037/74 19 59

Offres d'emplois Offres d'emplois

Transports publics genevois

Adresse: Case postale 237, 1211 Genève 8
 Téléphone: (022) 21 08 44, int. 41 ou 17

Si vous aimez conduire et le contact avec la clientèle, ainsi que le travail à horaires irréguliers, écrivez-nous:

Un poste de **conducteur/conductrice** m'intéresse, prière de m'envoyer documentation et formule d'inscription.

Nom, prénom: _____
 Profession actuelle: _____
 Rue, No: _____
 NP, Localité: _____
 Téléphone: _____
 Né le: _____ Taille: _____ cm.

Entreprise importante et dynamique cherche pour son service extérieur

2 COLLABORATEURS
 jeunes et énergiques

pour le district de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut (âge idéal 23 à 50 ans).

Nous offrons une activité intéressante et indépendante, une solide formation initiale par des hommes de métier, un soutien constant, un fixe, des commissions élevées, l'indemnisation de vos frais et d'excellentes institutions de prévoyance.

Pour nous permettre de convenir d'un rendez-vous sans engagement de votre part, veuillez nous adresser ce coupon sous chiffre 17-500041, à Publicitas SA, 1701 Fribourg 6.

Nom: _____ Prénom: _____
 Profession: _____ Age: _____
 Localité: _____ Etat civil: _____
 Rue: _____ ☎: _____

L'imposition des prestations d'assurances (suite)

Les prestations en capital



PAR JEAN-MARIE JORDAN

Dans un tel cas, le montant reçu sera également imposé selon le même schéma décrit ci-avant.

Exemple:

Monsieur Dupont passe de salarié à indépendant. Il reçoit de son fonds de prévoyance une somme de 22 000 fr.

Les impôts à payer seront:	
— plan cantonal: 2% sur 22 000 fr.	Fr. 440.—
— plan communal (Fribourg) 85%	Fr. 375.70
— plan paroissial (Fribourg) 8%	Fr. 35.20
Total	Fr. 850.90

A relever que tout comme sur le plan fédéral, le capital provenant d'un fonds de prévoyance sera exonéré de l'imposition s'il est affecté dans un délai d'un an au rachat dans une autre institution de prévoyance.

Autre exemple:

Monsieur Dupont décède. Son épouse, bénéficiaire, reçoit une somme de 100 000 fr. découlant d'une assurance risque pur.

L'imposition se fera de la façon suivante:	
— plan cantonal:	
2% sur 30 000 fr.	Fr. 600.—
3% sur 40 000 fr.	Fr. 1200.—
4% sur 30 000 fr.	Fr. 1200.—
Total	Fr. 3000.—
— sur le plan communal: 85% (Ville de Fribourg)	Fr. 2550.—
— sur le plan paroissial: 8%	Fr. 240.—
Total	Fr. 5790.—

Autre exemple:

Monsieur Dupont décède. Il avait contracté une assurance avec valeur de rachat de 50 000 fr. qui double en cas d'accident.

L'imposition se fera de la façon suivante:	
— pas d'imposition sur les premiers 50 000 fr. mis à part le fait que si c'est l'épouse qui hérite, un droit d'enregistrement est dû.	
— sur les autres 50 000 fr., il y a imposition:	
— sur le plan cantonal:	
2% sur 30 000 fr.	Fr. 600.—
3% sur 20 000 fr.	Fr. 600.—
Total	Fr. 1200.—
— sur le plan communal: 85%	Fr. 1020.—
— sur le plan paroissial: 8%	Fr. 96.—
Total	Fr. 2316.—

● Lire notre édition du 19 janvier 1982

PUBLICITE

MOI ? PAS DE PROBLEMES ! JE M'ASSURE ! A LA FRIBOURGEOISE

Responsabilité civile - Casco - Accident
Incendie - Vol - Dégâts d'eaux
Bris de glaces - Maladie

PIERRE BRUNISHOLZ

Agent général
rue de Lausanne 8 — Fribourg
☎ 037/22 82 72

E. Macchi, Bulle ☎ 029/2 94 80
P. Péclat, Châtonnaye ☎ 68/11 59
S. Bersier, Cugy ☎ 61 40 68
J.-P. Brunisholz, Fribourg ☎ 22 82 72
17-834

PUBLICITE

L'assurance «fair play»
Agence générale de Fribourg
J.-P. JENNY

Inspecteurs:

Fernand AYER,
Villars-sur-Glâne
Jean COCHARD, Villariaz
François DROUX, Bulle
Jean GULER, Morat
Gilbert KOLLY, Marly
Daniel ROSOLEN, Givisiez
Hugo SCHALLER,
Schmitten.

Avenue de la Gare 35a
FRIBOURG
☎ 037/81 31 51

17-819

FIDUCIAIRE RAVIER

SOLUTION BENEFIQUE
DE TOUTES VOS QUESTIONS
COMPTABLES ET FISCALES

René RAVIER FRIBOURG ☎ 037-22 29 87
EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS
Lausanne - Genève - Zürich

Il y a lieu dans ce chapitre de distinguer:

- les prestations en capital versées par suite d'un rapport de service en remplacement de retraite, rentes, pensions, y compris les versements en capitaux en cas de rachat d'une rente d'invalidité ou de survivant;
- les versements de capitaux découlant d'assurances sur la vie non susceptibles de rachat (risque pur par exemple);
- les prestations en capital versées pour dommages permanents, en particulier les versements de capitaux provenant d'assurances contre les accidents ou d'assurances de la responsabilité civile en cas de décès ou d'invalidité pour renonciation à l'exercice d'une activité ou l'inaccomplissement de celle-ci pour d'autres causes semblables.

1. Sur le plan fédéral

a) Les prestations en capital versées par suite d'un rapport de service en remplacement de retraite, rentes, pensions.

L'article 40 AIN dit que si le revenu imposable comprend des versements de capitaux remplaçant des prestations périodiques pour dommages permanents ou des versements de capitaux à la fin des rapports de service, le calcul de l'impôt sera effectué au taux qui serait applicable s'il était servi des prestations périodiques au lieu du versement de capital ou de l'indemnité.

De plus, en vertu de l'article 21 bis lorsqu'une partie seulement de la prestation en capital est imposable, cette partie est déterminante pour le calcul des prestations périodiques.

L'impôt dû par les personnes mariées est réduit de 20% pour les premiers 200 fr., de 10% pour les 200 fr. suivants et de 5% pour les 200 fr. suivants d'impôts annuels. Si l'impôt annuel entier, après déductions est inférieur à 22 fr., il n'est pas perçu.

Exemple:

Un contribuable cesse son activité à l'âge de 65 ans. Il reçoit de la Caisse de pension de l'entreprise qui l'occupait une indemnité de 60 000 fr. (dont 20 000 fr. soit le 1/3 proviennent de ses propres cotisations. Quelle va être son imposition sur le plan fédéral? Le calcul s'établit de la manière suivante:

Montant total de la prestation en capital: 60 000 fr.: 100%

	Revenu imposable	Revenu déterminant
Part imposable de la prestation en capital, 80% de 60 000 fr. puisqu'il a cotisé + de 20%, mais pas 100% = 48 000 fr. Moyenne des années de calcul 48 000 fr.:	24 000.—	

Rente selon art. 40 2^e al. AIN 76.25 pour 1000 fr. de capital soit 48 × 76.25

Autres revenus après déductions admises	12 000.—	12 000.—
Total	36 000.—	15 660.—

L'imposition se fera sur 36 000 fr. mais au taux d'un revenu de 15 660 fr. moins les pourcentages de déduction s'il y a lieu.

Si par contre, sur les 60 000 fr. une somme de 40 000 fr. est affectée au rachat d'une police d'assurance, seule la somme de 20 000 fr. sera prise en considération pour le calcul.

Ainsi, les prestations en capital sont imposables au titre de revenu. Il est tenu compte de la participation du contribuable aux paiements des cotisations pour fixer le pourcentage du montant imposable.

Ce montant est converti en rente, selon l'âge et le sexe, sur la base d'un tableau établi par le Bureau fédéral des assurances.

Ce montant ainsi obtenu s'ajoute aux autres revenus et permet de fixer le taux d'imposition applicable au revenu réel.

Enfin, signalons que le capital versé au contribuable lors de sa sortie d'une institution de prévoyance est exonéré de l'imposition dans la mesure où il est affecté, durant le délai d'un an, au rachat dans une autre institution similaire. Une circulaire a été émise par l'AFC à ce sujet le 18 décembre 1969.

b) Les versements de capitaux découlant sur la vie non susceptibles de rachat.

Il s'agit principalement des assurances-vie risque pur. Là, également, le système d'imposition s'effectue sur la base du même schéma présenté tout à l'heure.

Ces prestations rentrent dans le revenu imposable au sens des articles 21 1^{er} al. lettre a, 21 bis al. 3 AIN, et 40 AIN.

c) Les prestations en capital versées pour dommages permanents

Il s'agit d'indemnités uniques versées en cas d'accident, d'invalidité, etc...

Ces prestations sont également imposables au titre de revenu au sens des articles 21 1^{er} al. lettre a, et 21 bis al. 3 AIN. Le même schéma exposé ci-avant est applicable.

Il est intéressant de signaler qu'en cas de décès, la prestation versée au bénéficiaire ou à l'héritier est imposable. Le bénéficiaire ne saurait se prévaloir des dispositions de l'art. 21 al. 3 où il est dit que les recettes provenant d'un héritage ne sont pas imposables.

Dans un Arrêt du Tribunal fédéral RDAF 1963, p. 312, N° 6, il a été confirmé que l'indemnité en cas de décès provenant d'une assurance contre les accidents qui est versée aux survivants constitue pour eux un revenu imposable au sens de l'article 21 1^{er} al. lettre a AIN, que la prestation leur soit allouée sur la base d'une clause indiquant le bénéficiaire ou en vertu du droit des successions.

Dans un autre Arrêt RDAF 1961, p. 258 N° 5, le Tribunal fédéral a confirmé que l'indemnité pour invalidité découlant d'une assurance contre les accidents est une indemnité pour dommages permanents au sens de l'article 21, 1^{er} al., lettre a AIN, et elle doit être comprise dans le calcul de l'impôt à raison de 60% si les primes ont été versées exclusivement par le contribuable.

2) Sur le plan cantonal

(article 46 LIC, 29 lettres a et b LIC)

Toutes les prestations en capital dont nous venons de parler font l'objet d'une imposition différente de celle de la Confédération.

Les prestations en capital sont soumises au cours de l'année de leur versement à un impôt annuel entier au taux de 2% pour les premiers 30 000 fr., de 3% pour les prochains 40 000 fr. et de 4% pour tous les autres montants. (art. 46 LIC, art. 29 lettres b et c).

Dans ces prestations en capital, il faut comprendre notamment:

- les prestations d'assurance-vie non susceptibles de rachat
- les indemnités en capital pour invalidité, etc...
- les indemnités pour tort moral
- les remboursements de fonds de prévoyance
- les sommes versées à la fin d'un rapport de travail, etc...

— la somme versée à double dans le cas d'une police d'assurance-vie où la prestation est doublée en cas d'accident par exemple.

Exemple:

Monsieur Dupont reçoit à la suite d'un accident qu'il a subi par la faute d'une tierce personne, un montant de 100 000 fr. comme indemnité du fait d'une invalidité partielle.

Un impôt unique est dû:
Sur le plan cantonal, l'impôt dû sera de:

— 2% sur 30 000 fr.	Fr. 600.—
— 3% sur 40 000 fr.	Fr. 1200.—
— 4% sur 30 000 fr.	Fr. 1200.—
Total	Fr. 3000.—

Sur le plan communal, l'impôt sera également perçu en fonction de son indice. Si celui-ci est de 0.70, l'impôt s'élèvera à 2100 fr.

Pour la paroisse, si l'indice est de 0.08, l'impôt s'élèvera à 240 fr.

Soit au total, un montant à payer de 5340 fr.

Dans les cas de fin de rapports de travail, il peut arriver qu'un contribuable bénéficie d'un capital provenant de son fonds de prévoyance. Bien qu'il y ait obligation de s'affilier à la nouvelle institution de prévoyance, il y a des cas où elle n'est pas obligatoire. Il s'agit notamment des cas suivants:

- salarié qui devient indépendant
- départ à l'étranger
- mariage de la femme.

M^e Albert de Steiger

Ancien secrétaire I et juge de la Commission cantonale de Recours en matière d'impôt

CONSEIL FISCAL

Grand-Places 1 (☎ 22 45 71)
Fribourg

à la carte, afin d'atteindre notre public-cible

ANT!

«Sports», «Vie quotidienne» et «Radio-TV», seules les réclames
seront acceptées.

Radio Mont-Blanc
Programme normal aujourd'hui

«Pour le Conseil fédéral
«Coupe olympique»

«Exercice catastrophe
morts et 50 blessés»

La Glâne prélectorale
Pas de raison de s'emballer

Rénovations au pénitencier de Bellechasse
Le GAP s'interroge

Les radicaux: non merci!

Carrosserie en flammes

CONFERENCE de
JEAN-RENE BORY
HISTORIEN

Rénovations au pénitencier de Bellechasse
Le GAP s'interroge

Les radicaux: non merci!

ans d'une entreprise
La fête à Châtel-Saint-Denis

2.03 le mm 1^{re} page «locale»

1.70 le mm
Autre page «locale»

VE QUOTIDIENNE

LES AVENTURES DU CALICE

LE BONHEUR D'UNE MARIÈRE

Enfants captives

Un peu tôt pour dormir...

Page «Vie quotidienne» le mm **1.70**

Telescope
La vérité sur l'homme que voit 3 milliards

Et si le bal recommençait?

Pierre Dumayet à l'histoire

Radio

Page «Radio-TV» le mm **2.03**

Page «Sports»

Cinemas

ALPHA 20 h. 30 - 16 ans
En français - PREMIERE
Un film envoûtant et fascinant avec 2 grandes actrices
Isabelle HUPPERT et Dominique SANDA
LES AILES DE LA COLOMBE
De Benoît Jacquot. Venise, l'amour, l'argent...

CAPITOLE 20 h. 30 DERNIER JOUR - 16 ans
Un film de Jean-Charles Tacchella
Avec B. GIRAUDEAU - Carole Laure - Brigitte Fossey
CROQUE LA VIE

CORSO 20 h. 30 - 14 ans
En français - 1^{re} VISION
Burt Reynolds et Roger Moore dans
L'ÉQUIPÉE DU CANNON BALL
Une folle poursuite automobile à travers l'Amérique,
un éclat de rire tout au long du film

EDEN 18 h. 45 - 16 ans - PREMIERE
VO suédoise, s.t. fr./all.
Le problème de la drogue vu par Stefan Jari
UNE VIE DÉCENTE
— Ein anständiges Leben — Impressionnant!

21 h. - DI aussi 15 h. - 14 ans
En français - 3^e SEMAINE
Eclats de rire et émotion
avec Yves Montand et Isabelle Adjani
TOUT FEU TOUT FLAMME
Un film de Jean-Paul Rappeneau.
Le grand succès du cinéma français

REX 15 h. et 20 h. 30, PREMIERE - 16 ans
le film événement d'Andrej Wajda
Palme d'Or, Cannes 81. Avec K. Janda, Lech Walesa...
L'HOMME DE FER
restera l'un des documents témoignages le plus important
de notre siècle. Le souffle du peuple polonais.

STUDIO 15 h. - 16 ans
En français
Une cible humaine en or massif! Terence Hill dans
ON M'APPELLE DOLLARS
Avec Jackie Gleason et Valérie Perrine

21 h. - 20 ans VO s.t. français
Première fois à Fribourg
ILLUSIONS INTIMES
Carte d'identité obligatoire

Avis
d'interruption de courant:
Les abonnés des localités suivantes: St-Ours, Straus, Oberzwil,
sont informés que le courant sera interrompu le mercredi 10 février 1982 de 13 h. à 13 h. 30 et de 15 h. 30 à 16 h. pour cause de travaux.



entreprises électriques fribourgeoises

Avis
d'interruption de courant:
Les abonnés des localités suivantes: la Roosmatte, Tinterin, Stersmühle, Villars-sur-Marly, Morvin, La Frohmatt, Hermisberg et Chevilles sont informés que le courant sera interrompu le mercredi 10 février 1982 de 13 h. à environ 15 h. 30 pour cause de travaux.



entreprises électriques fribourgeoises

Faites tailler vos arbres
et arbustes par le spécialiste
Prix avantageux actuellement

Marcel Roulin, jardinier
rte Villars 24, 1700 Fribourg
☎ 24 96 15 - 37 15 13
17-21071

Plus beau... Plus grand...
Pour encore mieux vous servir...

OUVERTURE

MARDI 9 FÉVRIER

du nouveau magasin d'

OPTIQUE



bd de Pérolles 22

Fribourg ☎ 037/22 69 64

Le département
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
en liquidation
demeure au bd de Pérolles 12

17-562

SOS FUTURES MÈRES,
remercie d'avance
les donateurs de:

2 armoires pour enfants
commodes pour habits
lit à étage
couchettes, berceaux
parc, cireuse, aspirateur
machine à coudre etc.

S'adresser à la permanence
☎ 037/227 227 ou dépôt
1711 Ependes, 037/33 10 38
CCP 17-8400
17-1938

Dépannage TV
assuré le
jour même

maspoli sa

COURTEPIN
☎ 037/34 12 36



CARRY: Cash and Carry.
Pickup Fr. 9490.-, Bus Fr. 10790.-,
Bus Highroof Fr. 11 790.-,
La petite merveille pour les
grosses livraisons.
Faites un essai auprès de:

Garage J. VOLERY SA
agence officielle
Rte de Fribourg 19
1723 Marly
037/22 11 76

SUZUKI Le sourire au volant.

Le fleuriste de classe

Fleur André

FRIBOURG
Rue de Romont 20 ☎ (037) 22 42 33
Pérolles 18 ☎ (037) 22 12 02

A vendre
RENAULT 18 TS
très soignée, exp.
facilités de paiement.

Garage André Chauvy,
1776 Montagny-la-Ville
☎ 037/61 46 64
17-2534

Grossglauser Frères
Ferblanterie-sanitaire

1468 Cheyres
☎ 037/63 19 51
17-1626

Toutes vos annonces
par Publicitas, Fribourg

NEYRUZ

Mercredi 10 février 1982

DON DU SANG

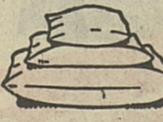
École ménagère, 18 h. à 21 h.

Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans.

Aidez-nous à sauver des vies humaines!

Section des samaritains de NEYRUZ

Centre de transfusion CRS
Hôpital cantonal
FRIBOURG
17-515



Vos DUVETS
nous vous les nettoions et transformons en DUVETS NORDIQUES sur n'importe quelle grandeur désirée.
Du commerce spécialisé.
Literie Muller
Tapissier dipl.
FRIBOURG
rue Lausanne 23
☎ 037/22 49 09
Lundi fermé

Parti démocrate-chrétien

VOTEZ PDC LISTE 3

CONSEIL COMMUNAL



Claude Schorderet Christian Richon
Jean-Pierre Dorthe Roselyne Crausaz Anton Cottier Bernard Berset
Gaspard Binz Emmanuel de Reyff François Mauron

Slogans et «qu'en-dira-t-on» Sommes-nous assez forts pour y résister?

Après l'explosion de la bestialité humaine durant la Deuxième Guerre mondiale, la question de la fragilité psychique de l'homme hantait plus que jamais l'esprit des chercheurs et savants. Qu'était le fascisme? Qu'était l'homme fasciste? Qui est l'homme à potentiel fasciste, «prêt à recommencer» si les conditions favorables se présentaient? Est-ce un type d'homme spécial? Ou est-ce chacun de nous?

devant des changements radicaux. C'est la différence dans la cohérence et la maturité des personnalités qui fait que les gens ne réagissent pas de manière identique à des conditions économiques soudain dégradées, n'ont pas une sensibilité égale à «la mode» (vestimentaire ou intellectuelle), n'ont pas le même besoin de conformisme social?

Une personnalité autoritaire?

Qu'est-ce qu'une personnalité autoritaire, réceptive au fascisme? Elle se définit par de nombreux traits. L'adhésion aveugle à des valeurs dites «traditionnelles», l'absence de toute critique, voire l'admiration béate envers les figures autoritaires à l'intérieur du groupe, la tendance à vouloir punir les «hors groupes» (les «étrangers», «ceux qui ne se conforment pas»), au nom d'une autorité morale. La tendance à penser selon des stéréotypes, la tendance à projeter sur autrui ses propres craintes ou désirs cachés. Fascination devant le thème de la domination et la soumission, crainte obsessionnelle des «complots», conformisme social rigoureux.

Le mécanisme de défense

Un des traits originaux de cet ouvrage est de définir les attitudes sous un angle nouveau, emprunté à la psychanalyse. Selon Adorno et ses co-auteurs, l'attitude est un mécanisme d'autodéfense de la personnalité, et à ce titre, elle remplit une fonction de préservation de l'image du moi («Ego-défensive fonction...»). Elle nous vient des profondeurs de notre subconscient, elle procède de l'irrationnel.

L'acceptation de cette définition irrationnaliste, freudienne de l'attitude a eu des conséquences révolutionnaires en sciences sociales. (A suivre)

Elisheva Guggenheim

(1) T. W. Adorno, E. Frenkel-Brunswick, D. Levinson, S. Newitt, «The Authoritarian Personality» Harper and Row, 1950, New York.

son, Newitt et Frenkel-Brunswick, coauteurs de *La Personnalité autoritaire*. De plus, ces auteurs soutiennent que le passage du verbe à l'action est aussi une question à la fois de climat social et de réceptivité personnelle.

Cohérence et maturité

Il existe des pensées qu'une personne n'exprimera que devant ses intimes. Il y a aussi celles qu'il n'exprimera jamais, soit parce qu'elles sont inavouables, soit parce qu'elles sont vagues, difficiles à formuler.

Mais entre ce que l'individu dira en public, ou devant ses proches lorsqu'il se sent libre des critiques, ou ce qu'il ne dira pas, mais pensera quand même, ou ce qu'il sera disposé à penser lorsque les conditions extérieures l'inciteront à le faire, la corrélation est forte. Tout cela procède de la même structure, ayant trait à la personnalité totale.

Or, la personnalité n'est autre qu'une organisation plus ou moins stable, plus ou moins durable des forces qui poussent l'individu à certaines réponses, à certaines situations. La personnalité est résultante de l'expérience du passé. Elle est tributaire du présent. Mais ce n'est pas un objet passif.

La personnalité est capable de ce que, en termes savants, on appelle une «action auto-initiée» (a self-initiated action). Elle peut avoir une grande capacité de résistance si son développement est achevé et qu'elle est parvenue à la maturité. Une personnalité cohérente, bien structurée, si elle répond aux stimuli extérieurs, si elle est capable de flexibilité, est aussi très réticente

Le nouveau guide Gault et Millau

La cuisine du terroir aussi...

Henri Gault et Christian Millau secouent quelques augustes cocotiers dans leur guide 1982 de la France qui vient de paraître.

Maxim's et le Grand Véfour à Paris et Point à Vienne n'ont plus que deux toques. Lasserre voit sa note baisser et celle de Lucas Carton est carrément supprimée.

«Nullement pour le plaisir d'être méchants ou de causer du scandale, mais tout simplement parce que de récentes expériences dans les restaurants en question nous y ont obligés», assurent-ils.

En contrepartie, mais ce n'est guère une surprise, ils accueillent un nouveau quatre toques: Jacques Maximin, le chef du Chantecler de Nice «dont la maîtrise et la faculté d'invention nous ont littéralement éblouis», disent-ils.

Jacques Maximin, en plus, est sacré «cuisinier de l'année». Preuve, selon eux, de la bonne santé de la cuisine française, onze nouveaux restaurants ont la consécration des trois toques.

Si le guide 1982, le onzième de la série, tire à 230 000 exemplaires, accueille 567 nouveaux restaurants, 276 disparaissent, soit qu'ils aient fermé leurs portes, perdu leur chef ou qu'ils se soient endormis sur leurs lauriers.

Gault et Millau n'ont rien perdu de leur verve légendaire ni de leur humeur, parfois mauvaise. Ils donnent cet avertissement aux restaurateurs: «Dans les périodes difficiles, il y a deux catégories d'individus qui s'en sortent, ceux dont le talent est indiscutable et ceux qui savent se montrer raisonnables.

«Or, pendant les vingt années de «vaches grasses» que nous venons de traverser, il y a eu beaucoup trop de restaurateurs qui n'avaient pas assez de talent pour justifier d'additions déraisonnables. Ceux-là vont souffrir. S'ils ne veulent pas disparaître, ils devront se remettre en cause et trouver d'autres formules que celle consistant à copier la cuisine des grands maîtres en la faisant payer un peu moins cher.»

Rubriques utiles du guide:

— 350 restaurants ont une mention spéciale parce qu'offrant le meilleur rapport qualité-prix. Ils ont été sélectionnés pour aider les lecteurs à lutter contre les prix excessifs. Les prix qu'ils pratiquent à la carte ou au menu sont imprimés en rouge.

— Nouveauté: le guide donne aussi 130 adresses d'artisans et de producteurs vendant sur place ou par correspondance.

— La lettre N, entourée d'un cercle, signale les établissements qui font leur apparition dans le guide.

— Comme toujours, des cartes en quadrichromie donnent toutes les localités citées. Des toques rouges distinguent la cuisine inventive et des toques blanches signalent la cuisine classique. Les lauriers du terroir, enfin, récompensent cuisinières et cuisiniers qui œuvrent en faveur de la renaissance de la vraie cuisine régionale. (AP)



Une nouvelle de Jean Mathys Arrêt de cœur



Né en 1934, Jean Mathys a fait toutes ses études à Genève et a obtenu sa maturité classique, section latine, en 1953. Après s'être essayé à l'enseignement pendant quelque temps, il s'est orienté vers une carrière administrative.

Intéressé très jeune à la lecture, à la radio, au cinéma, il écrit très tôt de petites histoires. Le fait divers l'attire.

Madame de Purmorge allait bientôt sortir de son école. Elle apparaissait au détour du chemin et là, il la reverrait, s'était dit à lui-même Yves Lehunc. Du bout de l'allée, il pouvait voir à travers un halo de brume le bâtiment qui se dressait au centre d'un parc élégant, propriété de la ville, qu'entretenaient quelques jardiniers compétents chargés d'en faire toute l'année un régal pour les yeux. Yves Lehunc se tenait planté au milieu du chemin par lequel, indubitablement, devait passer son ancienne maîtresse.

Le soir tombait vite en cet arrière-automne et le sentier jonché de feuilles mortes n'était que faiblement éclairé par deux ou trois réverbères assez éloignés les uns des autres. Il n'y avait plus qu'une lumière solitaire qui apparaissait à une fenêtre du premier étage du bâtiment. Les enfants étaient rentrés depuis longtemps et la maîtresse terminait sans doute de corriger les cahiers de ses élèves.

Yves Lehunc avait froid dans le noir. Depuis sa petite enfance il détestait l'obscurité et, s'il n'avait jamais vraiment ressenti les morsures du froid, c'est parce qu'il s'agitait continuellement dans ses jeux; son impatience, sa nervosité l'entraînaient dans un perpétuel remue-ménage et il n'avait pas l'habitude d'attendre, mais, ce soir, il tenait à revoir particulièrement Madame de Purmorge.

Il lui semblait être poussé par une force irrésistible et qu'aucun imprévu ne le détournerait de son dessein. Il n'avait qu'à se laisser guider.

Cette conduite était assez inhabituelle pour qui le connaissait bien. D'ordinaire, il aurait cédé à ses craintes, se serait laissé envahir par elles et il serait rentré chez lui par le chemin le plus court. Mais pas ce soir-là. Ce soir-là, le vent glacé qui balayait les feuilles mortes sur les sentiers du parc, le vent qui s'infiltrait par les ouvertures de son pardessus mal boutonné, le vent qui lui piquait le visage en le fouettant de poussière et lui faisait les lèvres gercées ne réussit pas à le fléchir de sa résolution ni même les ombres furtives, inquiétantes, qui passaient rapidement près de lui et qu'il avait craintes, enfant, parce qu'il croyait aux fantômes alors qu'il ne s'agissait que de gens pressés de rentrer, ne le firent flancher, s'impatienter, lui toujours si impatient pour tout. Cela faisait plus d'une heure qu'il attendait et la brume, lentement, se changeait en brouillard, s'épaississant, feutrant les bruits.

Pendant tout le jour, Yves Lehunc avait eu l'esprit troublé. Il travaillait dans ce jardin précisément du parc Beaulieu qu'il connaissait depuis sa plus tendre enfance et qu'il aimait. Sa mère lui avait insufflé le goût des fleurs et lorsque était venu le choix d'un métier, il avait choisi celui de jardinier. Il avait peu de goût pour l'étude, il détestait être confiné dans les quatre murs d'une pièce, il y étouffait, éprouvait une claustrophobie incoercible, il lui fallait le grand air; il préférait gagner moins bien sa vie, mais travailler dans la verdure, cultiver fleurs et légumes, être près de la nature.

C'est ça qu'il aimait. Il pouvait avoir des gestes délicats dans l'accomplissement même de rudes travaux, une intelligence de cœur, parlant à sa bêche en soulevant méticuleusement la terre afin que se révélassent les pommes de terre nouvelles couvertes de glèbes, mais à la peau non blessée par l'acier de l'outil. Il aurait été bouleversé si, par

Il publie quelques nouvelles dans «L'Abeille», «Radio je vois tout», «La Revue de Madame», «La Femme d'aujourd'hui», collabore à un éphémère journal pour enfants «Les 4 Jeudis», collabore une année à la critique cinématographique dans la page genevoise du «Dauphiné Libéré».

En 1970, il publie «Comme un feu dévorant», drame d'amour psychologique aux Nouvelles Editions Debresse à Paris, puis un recueil de nouvelles, «Le Militariste», en 1973, chez Millas-Martin, à Paris également. Déçu par la mauvaise diffusion de ses livres, Mathys ne publie plus rien entre 1974 et 1980, mais continue d'écrire et participe à quelques concours littéraires. A fin 1981, il édite pour son propre compte «Arrêt de cœur». Il voudrait rendre populaires les recueils de nouvelles en Suisse romande.

«Arrêt de cœur» occupera les colonnes de votre feuilleton pendant une dizaine de jours.

inadvertance, il en mutilait une, car il ne lui semblait pas juste de blesser ou de détruire bêtement les produits de la nature que Dieu a créés. Même la fumée qui s'exhalait des fleurs flétries qu'il brûlait en tas sur une aire réservée à cet effet dans un coin du parc lui faisait mal au cœur, considérant que de finir en poussière et en fumée était la plus terrible des punitions.

La mutilation et l'invalidité étaient des variances diaboliques qui heurtaient l'âme et la vue dans la beauté parfaite de la création et c'est pourquoi, à chaque fois qu'il sortait son outil de terre, il tremblait à l'idée d'apercevoir quelque chose de blanc et de fraîchement blessé à l'extrémité de la lame.

Comme son esprit dérivait sur son enfance, il se souvenait du temps passé dans la classe de Madame de Purmorge d'où chaque soir il ressortait meurtri dans son âme vulnérable. Elle était comme ça, blessante, on ne pouvait pas la changer et bien des mères avaient souffert de ses réponses piquantes.

«Votre fils a des moyens limités, chère madame, et je ne puis mettre deux litres de connaissances dans un récipient qui n'en contient qu'un!»

Oui, il se souvenait de son magnétisme pétrifiant et de ses leçons dans la classe où l'on entendait voler une mouche et des terreurs qu'il éprouvait parce que, bien qu'il essayât de toutes ses forces d'être attentif et sage, il arrivait un moment où il ne pouvait plus se contenir et il explosait, glissant lentement, mais inexorablement vers les ennuis. Madame de Purmorge était prête à tout et avait à sa disposition un large éventail de punitions. Même à présent la morsure du froid lui rappelait les longues attentes derrière la porte de la salle de classe, le spardrap sur la bouche pour n'avoir su tenir sa langue, la peur panique qui s'emparait de lui quand, les soirs d'hiver, en regardant au dehors les ombres mouvantes qui filaient comme ce soir, il croyait que c'étaient des fantômes. Il n'était pas sot, pourtant, et si son intelligence avait quelque peine à éclore, c'était à la suite d'une ipsyrythmie contractée à l'âge de huit mois. Des convulsions douloureuses avaient perturbé les centres nerveux de son cerveau. Il avait eu de la peine à parler.

A six ans, il zézayait encore. Un moment, on l'avait cru perdu, qu'il finirait invalide à l'Institut de Lavigny, mais, grâce à une thérapie de longue durée, grâce aussi au miracle de Dieu pour qui croit en Lui, son état s'était peu à peu stabilisé, puis amélioré. L'épilepsie l'épargnait, mais il n'était pas exempt de difficultés, car son développement mental était en retard par rapport aux camarades de sa classe d'âge et ils se moquaient de lui en le traitant de demeuré. (à suivre)

PUBLICITE

ORANGES AMÈRES
(pour la confiture)
LAITERIE DE LA GRAPPI
J. M. Pollien

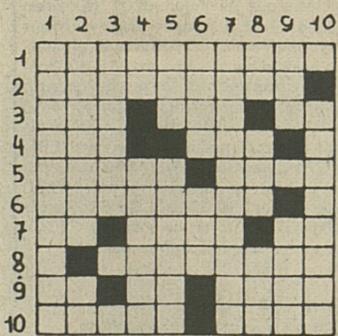
FRIBOURG
Rue de Lausanne 31
☎ 037/22 13 21

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME
N° 764

Horizontalement: 1. Oies - Aîné. 2. Stridentes. 3. Ses - Ot - Eus. 4. Um - Esaü - Fo. 5. At - Bi. 6. Enamoure. 7. Ame - Od - Acé. 8. Lu - Anée - Un. 9. Bidons. 10. Présentera.

Verticalement: 1. Ossue - Alep. 2. Item - Emu. 3. Ers - Ane - Bê. 4. Si - Eta - Ais. 5. Dos - Monde. 6. Eta - Odéon. 7. An - Ubu - Ent. 8. Ité - IRA - Se. 9. Neuf - Ecu. 10. Essor - Enta.



PROBLÈME N° 765

Horizontalement: 1. Sont vraiment des économiquement faibles. 2. Qui raconte. 3. Se fait à deux - Abréviation familière de certain jardin - Va à Londres. 4. Rivière d'Asie - Ce qui permet de comprendre un problème. 5. Détériorée - Nom allemand d'un diplomate français né à Kork. 6. Préparation de l'orge destiné à la fabrication de la bière. 7. Pronom - Femme d'un rajah - Fleuve étranger. 8. Mettre à nouveau en pièces. 9. Agent de liaison - Epelé pour marquer la fin de la patience - Met en poudre. 10. Le plus grand des trésors - Créature.

Verticalement: 1. Mal digérés. 2. Fret dans la Méditerranée - Possessif. 3. Perpendiculaire à l'horizon. 4. Ph.: date récente - Vont ça et là. 5. Est éminemment compressible - Très maigre. 6. Tête de rocher - Des mots qui restent. 7. Le littéraire est l'œuvre des écrivains. 8. Indique une certaine intimité - Succède au renouveau - Stupide. 9. Unité de travail - Bleue quand elle est grande. 10. Chardon aux ânes.

NOTRE SÉLECTION TV

Noir sur blanc

LITTÉRATURE

Piéger le temps! Qui n'a pas eu envie de remettre le compteur à zéro pour revivre les moments d'ardeur, de félicité incandescente, pointue et un brin inconsciente, d'une jeunesse en forme de point d'exclamation? Laurence Jyl, dans «Coup de Cœur», n'hésite pas à tenter l'expérience pour l'amour de Lionel. Laurence Jyl n'a pas trente ans. Elle a cependant déjà signé le «Mari de Maman» dont les droits ont été vendus au cinéma.

Les tours de la Défense, à Paris, ne seraient-elles pas, en définitive, des cathédrales qui s'ignorent? Ne seraient-elles pas, déjà, dans leur innocence verticale, des vestiges des nouveaux Mystères de Paris? L'ombre d'Esmeralda, flanquée de celle de Quasimodo, ne hanteraient-elles pas des lieux qui, par paradoxe, rappelleraient les joies et les affres d'autrefois? Peut-être. C'est en tout cas ce que vit une Elodie imaginaire arpétant le labyrinthe urbain à la recherche ou à la merci d'un roi des rats, souverain vénéré des gosses-pirates, taupes des parkings. Mais un banquier sournois, gourmand d'adolescentes, accompagné d'un médecin de nuit équivoque, faussent le jeu et donnent aux tours de la Défense des

allures de donjons, selon Patrick Grainville qui vient d'écrire «Les Forteresses noires».

Raymond Farquet a vagabondé à 24 ans. Il a suivi la voie de l'errance, le Moyen Age comme sac à dos, avec beaucoup d'intelligence et de courage. Mais il a demandé à sa mémoire le pourquoi de cette curiosité itinérante, de ses révoltes, de ce refus du désespoir né d'une soif d'absolu, dans son roman «Le Vagabond».

Max Gallo, lui, s'essaie dans une espèce de «polar» mondain. Un homme appartenant au parisianisme le plus niais tombe sous les balles d'un inconnu. Une jeune femme, Sylvie Mertens, se pose des questions face à ce crime. Si elle a aimé la victime à la suite d'une inconscience printanière, elle essaie toutefois de remonter aux sources du délit.

Avec Guy Hocquenghem, on aborde un sujet plus grave, voire dramatique. Amar, un jeune Tunisien, est trop beau pour être aveugle depuis l'âge de 15 ans. Il refuse la charité compassée des «voyants». Il fait l'amour en relief, comme il dit, sans voir l'objet de son désir. Enlevé à son île natale par une protectrice américaine, il exhibe son infirmité un peu partout dans le monde.

● TVR, 21 h. 05

Mundial 82

Une chaîne TV spéciale

SPORT

La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) mettra en service du 3 juin au 11 juillet 1982 une chaîne sportive sur laquelle seront diffusés en direct ou en différé l'ensemble des matches qui se joueront en Espagne dans le cadre du Mundial 82. Les téléspectateurs de Suisse romande verront ces compétitions sur la chaîne allemande avec un commentaire en français, ceux de Suisse alémanique et de Suisse italienne pourront les suivre sur la chaîne romande avec un commentaire allemand dans le premier cas, français dans le second cas.

Pour permettre à un plus grand nombre d'amateurs de football de suivre ces compétitions, quelques-uns des matches seront transmis une seconde fois en différé. D'autre part, des résumés seront diffusés sur la première chaîne de chaque région linguistique.

Cette opération, très intéressante pour les amateurs de sports, comporte aussi des contraintes. C'est ainsi qu'en Suisse alémanique et en Suisse italienne, il ne sera pas possible de capter le programme romand durant la transmission des matches. En Suisse romande, c'est le programme allemand qui sera sacrifié. Les jours où il n'y a pas de match, les trois chaînes régionales afficheront leur programme habituel.

Trop léger, car trop discret!

Il est vrai que le sujet est délicat: «lesbiennes parce que...» Cependant cette émission de la série «La vie à vif», en voulant éviter l'indécence, a perdu sa substance.

D'UN OIL CRITIQUE



Les interviews. Le reportage-fiction est construit à partir de l'itinéraire d'un personnage. Une jeune femme, abandonnant ses moutons, part à la rencontre de ses consœurs. A travers ses questions, les dialogues, à travers son regard, la réalisatrice traite d'un sujet pas ordinaire: l'homosexualité féminine.

Pourquoi cet ennui devant le petit écran alors que le sujet est digne d'une intelligente attention? Trop de questions ont été lancées superficiellement et, certainement, de nombreux pourquoi sont venus aux lèvres des téléspectateurs. «Le garçon qui se changeait en fille m'angoissait». «L'homosexualité, pour moi, est un choix de personne et non de sexe». Cette dernière phrase révolutionne l'idée traditionnelle du couple. Or, elle n'a pas été relevée. «Dans la relation avec une femme, la notion de

temps est totalement différente que dans la relation avec un homme». Comment cette femme le ressent-elle?

Une autre d'entre elles explique, par contre, le phénomène à partir de l'éducation. «Le garçon et la fille sont élevés pour deux objectifs différents. Dès lors il est normal qu'aucune complicité n'existe». Comment élèvera-t-elle ses enfants? «Il faut détruire l'idée de complémentarité?»

Les images. Les plans de promenade, de flânerie au bord de la mer auraient pu vraiment donner l'image de la grande douceur et tendresse de ces relations vécues en dehors de la norme. Mais l'insertion de ces séquences de paysage dans les interviews était dévalorisée par la longueur des plans.

Le montage. Pourquoi dans le montage avoir laissé la scène de la femme mariée? Celle-ci, d'ailleurs, n'a rien révélé d'absolument important et la scène devenait donc inutile. De plus, l'enfant qu'elle baignait, remarquable par sa voix et ses cris, était insupportable. D'autre part, l'alternance de cette séquence avec le tableau de la tonte d'un mouton, si elle avait une signification précise n'était pas évidente.

Pour l'idée, encouragements; pour la réalisation... (lr)

Télévision



- 14.30 TV éducative**
Série: Les amis de mes amis. Aujourd'hui: les enfants de la route
Sur les routes du Pakistan, avec deux enfants dont le travail est d'accompagner les jeeps
- 16.10 Point de mire
16.20 Vision 2
16.20 Si on chantait
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17-20 Motocross (1)
réalisation: David Eady
- 17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
- 18.50 Journal romand
En direct de La Chaux-de-Fonds
- 19.10 Quadrillage
jeu de lettres
- 19.30 Téléjournal
20.05 Le chef de famille
dernier épisode



- 21.05 Noir sur blanc**
émission littéraire
● voir notre sélection
- 22.05 Tu travailleras six jours
Présence protestante
- 22.35 Téléjournal
22.50 Sport



- 8.45 Berufswahl: Meitlprüf - Bueberprüf. 9.15 Menschenkunde: Vom Nervensystem. 9.45 Das Spielhaus. 10.15 Follow me. 10.30 Naturkatastrophen. 11.00 Wie Waren entstehen. 14.45 Da capo. 15.40 Ingmar Bergman verfilmt Mozarts Zauberflöte. 16.45 Das Spielhaus. 17.15 Das Zeitalter Napoleons. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Karussell. 18.35 Einfach Lamprecht. 19.05 DRS aktuell. 19.30 Tagesschau/Sport. 20.00 Der Alte. Krimiserie. 21.05 Es geht gleich weiter. 21.10 CH. Bilder und Meinungen zur Schweiz. 21.55 Tagesschau. 22.05 Sport. 23.15 Tagesschau.



- 14.00 Telescuola. 15.00 Telescuola (R). 18.00 Per i più piccoli. 18.05 Per i bambini. 18.45 Telegiornale. 18.50 That's Hollywood. 19.10 Teledring. 19.20 Il carrozzone. 19.45 Teledring. 19.50 Il regionale. 20.15 Telegiornale. 20.40 Fortunata e Jacinta (7). Dal romanzo di Perez Galdos. 21.35 Orsa maggiore. 22.25 Telegiornale. 22.35 Martedì sport.



- 17.00 Klamottenkiste. Charlie Chaplin. 17.15 Die Leute vom Domplatz. Der Fremde. 20.15 Sylvia Vrethammar. Show. 21.45 Dallas. Serie.



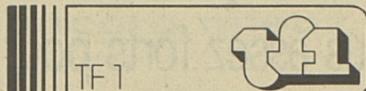
- 10.23 Du sollst mein Glücksstern sein. Amerik. Spielfilm. 19.30 Edgar Wallace: Der schwarze Abt. Deutscher Spielfilm.



- 19.30 Die Sprechstunde. 20.20 Ich denke oft an Krottenbrunn... 20.45 Marktplatz. 21.35 Dr. Zyklop (Dr. Cyclops). Amerik. Spielfilm.



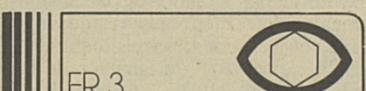
- 10.30 Uns kann kein krummes Ding erschüttern (W). Spielfilm. 11.55 Hände hoch, der Meister kommt. 18.00 Flugboot 121 SP. 21.00 Spiegelbilder (Film). 21.45 Videothek: Die grosse Häfeneloge.



- 12.50 Réponse à tout
12.30 Les visiteurs du jour
13.00 TF1 actualités
13.45 Les après-midi de TF1
13.45 A votre santé
14.05 La légende des chevaliers aux cent huit étoiles
14.50 Dossier
15.50 Rencontre en fête des «artisans de l'harmonie»
16.15 Elles comme littérature
16.40 Découvertes TF1
16.55 Tout feu, tout femme
17.20 Vidéostar
17.25 Croque-vacances
émission pour les jeunes
18.00 C'est à vous
18.25 L'île aux enfants
18.45 Quotidiennement vôtre
Billet de faveur: les animaux savants
18.50 Les paris de TF1 avec Sim
19.05 A la une
19.20 Actualités régionales
19.45 Vous pouvez compter sur nous
20.00 TF1 actualités
20.35 La nouvelle malle des Indes
6^e épisode
21.35 Les mercredis de l'information
Liverpool: la crise et la colère
22.30 L'aventure des plantes
A la conquête de la terre et l'invention du bois
23.00 TF1 actualités



- 10.30 Antiope
11.15 Antiope
12.05 Passez donc me voir
12.30 J'ai la mémoire qui flanche, jeu
12.45 A2 première édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Les amours des années grises
Histoire d'un bonheur
14.00 Aujourd'hui la vie
Les très jeunes parents
15.00 Dunderklumpen
dessin animé
16.25 La cécité des rivières
16.55 Itinéraires
Cuba: Maluala ou l'histoire d'une révolte d'esclaves noirs
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie, journal
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.20 Actualités régionales
19.45 Les gens d'ici
20.00 Journal de l'A2
20.35 Mardi cinéma
Les hommes préfèrent les blondes
Le film de Howard Hawks ne sera certes pas une découverte pour les téléspectateurs. Qu'importe il n'y a pas là raison suffisante pour boudier le plaisir de retrouver Marilyn Monroe dans la première comédie musicale où elle tint la vedette aux côtés de Jane Russell. Le scénario offre aux 2 «sex-symbol» une série d'aventures où toutes deux sont éblouissantes...
22.05 Mardi cinéma (suite)
23.15 Antenne 2 dernière



- 18.00 Ministère des Universités
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Ulysse 31
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 La grande illusion
Un film de Jean Renoir
En 1938, alors qu'il présentait son film, Renoir expliquait: «J'entends vociférer Hitler à la radio, exiger le partage de la Tchécoslovaquie. Nous sommes au bord d'une autre «grande illusion». Parce que je suis pacifiste j'ai réalisé ce film.» Là ne se limite pas la portée de cette œuvre qui est en même temps une véritable étude sociale mettant face à face, dans un camp de prisonniers allemands, divers officiers...
22.10 Soir 3

Radio

SUISSE ROMANDE 1



6.00 Journal du matin. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute occuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 9.03 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour. 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Sport et musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Les gaitetés de l'escadron: Le mal de gorge (2). 23.00 Blues in the night. 0.00 Liste noire.

SUISSE ROMANDE 2



6.00 Journal du matin. 7.05 Suisse-musique. 9.05 Le temps d'apprendre. Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Regards sur l'Extrême-Orient: Singapour. 9.35 Cours de langues par la radio: italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute occuménique. 11.05 Perspectives musicales: Top classic. 12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Strobilade. 16.00 Suisse-musique. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Aux avant-scènes radiophoniques: Un cas intéressant, de D. Buzzati. 22.00 Musiques au présent. 23.05 Blues in the night. 0.00 Liste noire.

SUISSE ALÉMANIQUE 1



12.15 Wir gratulieren. 12.35 Rendez-vous am Mittag. 13.00 Oberstaufen: Weltcup-Riesenslalom Damen. 13.30 Presseschau. 15.00 Gestern Hit - heute Evergreen. 16.05 Musik für einen Gast: Peter W. Loosli, Marionettenspieler. 17.00 Tandem. 17.30 Von Tag zu Tag. 18.05 Regionaljournal. 18.30 Sport heute. 18.50 Echo der Zeit. 19.30 Englischer Humor für Anfänger (W). 20.30 Volksmusik-Journal. 21.30 Vitrine 82. 22.05 Hits international. Eishockey-Meisterschaft. 23.05 Jazztime. 0.00 DRS-Nachtclub.

FRANCE MUSIQUE



6.02 Musique du matin. 8.07 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens «Otello» de Verdi. 12.00 Musiques populaires d'aujourd'hui. 12.35 Jazz. 13.00 Opéra: Il Campanello di Notte de Donizetti. 14.00 Prélude aux enfants d'Orphée. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 La Folli: de Martin à Liszt en passant par Scarlatti, CPE, Bach, Pasquini, Sor, Lully, Marais ou Geminiani. 17.02 Le jeu des miroirs. 18.30 Studio-concert. 19.35 Jazz. 20.00 Premières loges. 20.30 Cycle de quatuors. 22.30-1.00 La nuit sur France-Musique.

L'oreille fine

Indice pour aujourd'hui: Alcobaca

● RSR1, 10 h. 30

Aux avant-scènes radiophoniques

Un cas intéressant

de Dino Buzzati

Né à Belluno en 1906, mort à Milan en 1972, Dino Buzzati consacra sa vie à peindre et écrire. Auteur du «Desert des Tartares», roman qui devait le classer parmi les meilleurs écrivains contemporains, il est aussi un excellent dramaturge, ce qui lui donne sa place dans la série «Romanciers face à la scène» diffusée les mardis de février. «Un cas intéressant», pièce qui nous sera proposée ce soir, fut créée au Piccolo Teatro de Milan en 1953, puis jouée à Paris en 1956, au Théâtre de la Bruyère dans une adaptation d'Albert Camus. Elle a également été montée, il y a quelques années, à la Comédie de Genève et réalisée par la Télévision romande. «Un cas intéressant» est l'histoire désespérée de Corte, homme d'affaires qui subit un examen dans la clinique d'un célèbre professeur. On le dit surmené, tout en décidant par ailleurs de l'opérer. Pensionnaire au sixième étage, Corte est transféré au cinquième, au quatrième et ainsi de suite, jusqu'au premier où se trouvent les moribonds. Ainsi, toujours accompagné d'une voix mystérieuse, malgré sa révolte et sa résistance, il descendra irrémédiablement vers sa fin, qu'il affrontera dans une quasi-solitude...

● RSR2, 20 h.